

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTREAL, VENDREDI, 8 OCTOBRE 1897

No 6

2381... **ABONNÉS RÉGULIERS** ...2381

MOYENNE DE 1896

Ce et là.

Une bonne nouvelle pour les partisans de l'établissement d'une ligne rapide entre le Canada et l'Angleterre :

Le gouvernement fédéral a reçu avis que MM. Peterson, Tate & Co ont fait le versement du dépôt requis pour l'exécution de leur contrat.

Ce qui laisserait supposer que les difficultés rencontrées par cette compagnie ne sont pas insurmontables, comme on l'a prétendu. Il est bien certain que les adjudicataires n'auraient pas choisi le moment d'un insuccès pour faire le versement d'un dépôt qui avait été retardé jusqu'à ce jour. Il faut au contraire, croire à un commencement de réussite dans la formation du capital nécessaire à l'entreprise, autrement le dépôt n'aurait pas été versé puisqu'il serait risqué.

Ceux qui sont persuadés que la ligne rapide apportera avec ses navires une source nouvelle de progrès et de richesse au Canada s'en réjouiront.

Les feux de forêts ou de prairie ravagent actuellement les provinces du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Des milliers d'acres de terres boisées ont été la proie des flammes, des villages entiers ont disparu et, le pire de tout, c'est qu'il y a eu des pertes de vie.

Quand ces incendies sont allumés, il n'existe guère de moyens bien efficaces d'en arrêter le cours ; l'action de l'homme a peu d'effet sur ses immenses brasiers qui s'avancent avec une rapidité prodigieuse jusqu'à la limite où ils ne rencontrent plus d'aliment.

Tous les efforts doivent donc tendre à en prévenir le retour et il est nécessaire que les gouvernements et les municipalités étudient tous les

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et États-Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT.

Montréal.

moyens préventifs possibles et tiennent la main à leur rigoureuse exécution.

Ces feux se répètent trop souvent et accumulent trop de ruines autour d'eux pour ne pas songer sérieusement à en arrêter la répétition.

Les avocats ont le haut du pavé.

Comme candidats à l'élection municipale du quartier St Denis, deux candidats sont en présence, deux avocats.

Nous ne parodierons pas le mot de Napoléon Ier en disant que les avocats perdront Montréal ; nous ferons remarquer simplement que des hommes d'affaires feraient bien mieux la nôtre. Nous avons suffisamment d'avocats au Conseil municipal pour que le besoin d'en avoir un de plus se fasse sentir.

La ville vit par son commerce et ses industries et non par les professions libérales. Les commerçants et les industriels connaissent bien mieux les besoins de la cité, qui sont les leurs, que les bacheliers ou licenciés en droit dont le rôle est plus utile dans le monument voisin de celui de l'hôtel de ville.

Il est fâcheux que nos véritables hommes d'affaires se désintéressent

de plus en plus des affaires municipales et abdiquent devant les maîtres de la parole.

Le ministre des Travaux Publics a fait connaître aux corps constitués qu'il était prêt à discuter avec eux le plan des améliorations proposées pour le port de Montréal.

C'est donc lundi prochain que le ministre des Travaux Publics recevra les délégations du Board of Trade, de la chambre de commerce, et du conseil municipal ainsi que la commission du havre.

Nous souhaitons, sans trop y compter, que cette réunion marquera la fin des discussions et qu'un accord parfait se fera entre le gouvernement et les délégués des corps constitués.

Un peu de patience et nous saurons si les intérêts particuliers sont plus forts que les intérêts généraux du pays tout entier. Nous avons confiance que le ministre des Travaux Publics saura faire prévaloir auprès des délégués la nécessité d'un outillage aussi parfait que possible qui fera de notre port l'un des mieux agencés non seulement pour le présent, mais aussi pour un lointain avenir, de toute l'Amérique du Nord.

Dans cette question des améliorations du port, le ministre a, pour l'appuyer, l'opinion publique autrement forte et puissante que les criaileries d'une coterie plus bruyante que désintéressée.

Ce qu'il faut à Montréal et au Dominion tout entier, c'est un port qui puisse recevoir les navires du plus fort tonnage, c'est que ces navires puissent y manœuvrer, charger et décharger sans danger et sans retard pour eux et pour les autres. Ce qu'il faut encore c'est que les dépenses que va nécessiter notre port ne soient pas à recommencer dans quelques années : en

un mot, il faut prévoir l'avenir et comme tous veulent voir s'étendre et s'allonger une cité d'un million d'âmes, il faut créer un port pour une ville d'un million d'âmes qui a et aura à desservir les millions d'âmes qui vivent et vivront à l'ouest du Dominion.

Les intérêts particuliers de quelques individualités sont bien minces auprès de ceux de toute la Puissance et ne doivent même pas entrer en ligne de compte dans le projet des travaux à exécuter dans notre port.

Attendons à lundi et nous saurons si oui ou non la raison l'emporte sur le calcul et l'aveuglement.

Les sténographes officiels sont en grève, ils ne veulent plus travailler au prix du tarif qui leur a été imposé. Ils regardent comme insuffisant les 12 cents par 100 mots qui leur sont accordés.

Comme la justice ne peut interrompre son cours faute de sténographes, on a employé, dans certains cours, des sténographes non licenciés. C'est bien pour le moment, mais tourner la question n'est pas la résoudre.

Les sténographes, pas plus que le gouvernement ne paraissent disposés à céder sur la question du tarif, cependant, il nous semble qu'avant de dire, nous ne céderons pas, il faudrait au moins essayer de s'entendre. Si un tarif de 12 centins ne permet pas aux sténographes de vivre honorablement, il faut leur en accorder 15, et davantage s'il est nécessaire.

De leur côté, les sténographes ne doivent pas élever leurs prétentions au-delà de ce qui est juste et raisonnable; ils ne doivent pas oublier que les plaideurs ont besoin de protection de leur côté et que le gouvernement, en fixant un tarif, agit en vue de diminuer dans une certaine mesure les frais de justice déjà si onéreux à la clientèle des tribunaux.

Les sténographes ont pour eux l'appui des juges et du barreau, leur demande d'un tarif plus élevé nous semble juste et légitime, mais qu'ils ne gâtent pas leur cause en dépassant la mesure dans leurs réclamations. Ils éviteront cet écueil, nous en avons l'assurance et tout rentrera bientôt dans l'ordre.

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt, de London, est la meilleure.

FORCE MOTRICE POUR MONTREAL

La semaine dernière, un groupe de notables citoyens de Montréal est allé visiter les remarquables travaux entrepris à Chambly par la "Compagnie Royale Electrique" pour fournir l'éclairage et le pouvoir électrique aux résidents, industriels et manufacturiers de notre ville, travaux qui sont à peu près terminés.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. Brown, le gérant de la "Royale Electrique," MM. Richard White, Edwin Hanson, F. L. Beique C. R., George Hart et E. N. Heney auxquels se joignirent sir Charles Ross et M. McArthur, le maire de Rossland.

Ces messieurs ont été l'objet d'une réception des plus courtoises de la part de M. Macklin, l'ingénieur en chef résidant à Chambly, qui leur a expliqué en détail le fonctionnement de cette formidable machine capable de fournir une force de milles chevaux-vapeur.

Nous n'entrerons pas dans le détail d'une description technique (qui est plutôt du ressort des électriciens) de ces travaux gigantesques qui font honneur et à la compagnie qui les a conçus et aux ingénieurs sous la direction desquels ils ont été exécutés.

Les travaux hydrauliques ont été conçus et exécutés par la Stillwell-Bierce & Smith Vale Co, de Dayton, Ohio, sous la direction de M. A. C. Rice, l'ingénieur en chef de la Compagnie dont la compétence fait autorité en matière de travaux hydrauliques, assisté de M. Macklin l'ingénieur résident.

L'entreprise de la construction de la digue a été confiée à MM. Peter Lyall & Fils, de Montréal; quant à la machinerie électrique, elle a été construite dans les ateliers de la "Royale Electrique," ce dont nous ne pouvons que la féliciter.

Ajoutons que ces travaux qui ont l'apparence d'un gigantesque Z renversé, sont, après ceux des Chûtes du Niagara, les plus considérables du continent.

Les ingénieurs et les capitalistes arrivent de toutes parts pour examiner l'œuvre accomplie par la "Royale Electrique." La semaine dernière, encore, M. Bogart, ingénieur de l'Etat de New-York, accompagné de plusieurs des ingénieurs chargés de l'exécution de travaux similaires à Massena, N. Y., et de M. Manville de Londres (Angl.) sont venus visiter les travaux de Chambly dont ils ont admi-

ré la solidité, la force et la simplicité réunies.

Nous pouvons dire, en terminant, à l'honneur de nos électriciens montréalais, que de grands perfectionnements ont été apportés dans la construction de la machinerie électrique, déjà si perfectionnée cependant.

Le public sera prochainement appelé, à bénéficier du résultat de cette belle et grande entreprise qui met en relief l'esprit d'initiative et de progrès qui anime le bureau de direction de la "Compagnie Royale Electrique."

La compagnie des pouvoirs hydrauliques de Lachine a réalisé l'œuvre gigantesque rêvée en 1868 par la St Louis Hydraulic Co et qui pour de nombreuses raisons n'avait pas pu être menée à bien. L'honneur en revient à deux Montréalais M. McLea Walbank, ingénieur civil et à M. Thomas Pringle, ingénieur des ponts et chaussées, secondés dans leur œuvre essentiellement canadienne, par le capital canadien.

Une compagnie fut formée et le capital d'abord fixé à \$1,000,000, fut porté à deux millions. Voici comment fut composé le bureau de direction: G. B. Burland, président; Alex. Fraser, d'Ottawa, vice-président; W. McLea Walbank, directeur-général; le maire Wilson-Smith, Peter Lyall, E. Kirk Greene et S. Carsley, directeurs; T. Pringle & Fils et McLea Walbank, ingénieurs.

Les travaux furent confiés aux maisons suivantes: Digue et creusages: Wm Davis et Fils; travaux en fer, Dominion Bridge Co.; charpente, The James Shearer Co., limitée; turbines et machineries hydrauliques, Stilwell, Burce et Smith-vaille Co.; appareils électriques, The Canadian General Electric Co.; travaux de pose de fils de fer, The Dominion Wire Works; conduits souterrains, The National Underground Conduit Co., de New-York.

Les résultats brillants obtenus, mieux que tout ce que nous pourrions en écrire, font l'éloge de tous ceux qui, tant sous le rapport de l'initiative que sous celui de l'exécution se sont associés à cette œuvre grandiose.

Les promesses faites aux intéressés et au public par cet homme de progrès qu'est M. G. B. Burland, au début de l'entreprise ont été réalisées et au delà. Au lieu de 8000 chevaux-vapeur entrevus à l'origine on en est arrivé au-jour d'hui à 21,600—un résultat magnifique et tout cela, sous aucune faveur publique, sans bonus d'aucune sorte,

sans influence quelconque : c'est tout simplement merveilleux ! Sur-tout lorsque l'on considère que la compagnie a payé jusqu'au dernier sou tout ce qu'elle doit et qu'il lui reste encore en banque, à l'heure actuelle, plus de \$200,000 en argent.

Laissons la parole au président de la compagnie, M. G. B. Burland, à l'adresse duquel nous empruntons les renseignements suivants :

“ Ce fut le rêve d'un grand nombre et l'espoir de bien peu de personne que cet énorme pouvoir moteur pourrait être utilisé, et le problème fut discuté pendant plus de 50 ans, sans être résolu ; la tâche de la solution s'est imposée à nos ingénieurs, MM. Walbank et Pringle, et ils ont fait du rêve de la réalité.

“ Ce ne fut pas sans opposition. Il nous fallait faire la part des sceptiques, éprouver la décision des autres, y compris ceux qui nourrissaient un projet semblable, mais sur une bien plus petite échelle.

“ Il nous fallut disputer devant les tribunaux, nos droits acquis de placer des conduits souterrains dans les rues, droits aujourd'hui reconnus par le plus haut tribunal de l'Empire, le Conseil Privé.

“ Il y a deux côtés à envisager dans toute entreprise, d'abord le profit légitime que tout capitaliste attend de ses placements, puis l'avantage du citoyen. Nous avons eu le courage de placer deux millions de notre argent dans cette grande entreprise ; nous étions convaincus que nous servirions ainsi les intérêts des citoyens de Montréal ; nous avons pris tous les risques ; nous offrons maintenant au public un avantage équivalent dans notre entreprise. Nous vous offrons l'éclairage de 20 à 30 pour cent meilleur marché que le prix actuel ; nous vous offrons la force motrice à la moitié de ce que cela coûte pour la produire avec la vapeur. Nous avons la force motrice à vous montrer autant qu'à vous la vendre. L'avantage est à la portée des citoyens de Montréal, si, de leur côté ils encouragent l'entreprise et se garantissent le dividende d'une diminution de dépenses sans le placement d'aucun capital.

“ Nous avons autre chose en réserve ; nous avons 170 acres de terrains juste en pleine face des rapides. Nous avons les plans pour la fondation d'une ville, mais avant qu'un seul lopin de terre soit vendu, toute l'étendue de la ville sera drainée, pavée, éclairée, alimentée d'eau, par des voies ferrées à Montréal. Il entre dans nos vues d'embellir les

rapides tout autant que les rendre utiles. Vous n'avez qu'à regarder et comparer le changement accompli, d'un torrent impétueux au lac calme qui font contraste à l'horizon.

“ Avant longtemps, vous verrez tout ce que je prédis se réaliser. Nous aurons alors de frais ombrages, le canotage, la pêche, le patinage et tous les sports imaginables sur ces terrains et sur ce lac.

“ Je ne vous ennuierais point avec aucun détails de construction. Vous voyez les résultats, plus éloquent que tout ce que je pourrais vous dire : les 300,000 verges cubes de roc enlevées, les millions de pieds de bois utilisés dans notre digue ; les milliers de pieds de pierre de taille et de béton ; les tonnes d'acier et les milliers d'hommes à l'œuvre ; tout cela a été utilisé, employé sans le moindre accident, sans une perte de de vie, sans l'aide financier de qui que ce soit hors les membres de la compagnie, sans un excédent de dépenses sur les estimés, sans paiements d'extras et sans erreur de calculs ou de construction.

Et plus loin :

“ Nous avons cependant en réserve pour notre transmission électrique et la distribution plus de \$900,000, lequel montant, dans notre opinion, sera amplement suffisant pour donner un système de transmission et de distribution pour disposer de tout le pouvoir. Déjà nous avons construit un système de conduits souterrains à Montréal, que nous regardons comme un accomplissement certain dans la bonne direction—c'est-à-dire que nous espérons voir nos rues débarrassées de ces poteaux disgracieux, et voir disparaître les difficultés en face desquelles se trouvent nos pompiers dans un grand incendie.

“ Quatre vingt milles de conduites souterraines ont déjà été posées, y compris les câbles qui traversent le canal et une station de distribution laquelle a été érigée à l'encoignure des rues McCord et Séminaire.

“ Notre ligne de transmission, partant de la salle des machines au pont Curran, rue Wellington, a été construite pour rester en permanence ; elle se compose de poteaux en fer en treillis, enclavés dans le béton et pouvant supporter les fils les plus tendus, durant les tempêtes de l'hiver ou les grandes bourrasques.

“ Le développement de ce pouvoir a bien plus grande importance pour Montréal qu'il ne semble en avoir à première vue. En premier

lieu, cette ville sera beaucoup plus salubre pour le peuple. Il réduira le coût de la manufacture, nous donnera une excellente lumière à bon marché, car vous savez que la lumière électrique incandescente ne se consume pas ni ne vicie l'air d'odeurs désagréables. Il fera disparaître de la ville ces nuages de fumée qui la recouvre ; il nous donnera un pouvoir moteur à bon marché, en grandes et petites quantités, pour faire fonctionner nos fabriques. Il accroîtra la valeur de la propriété foncière parce que les édifices qui n'ont pas été construits pour recevoir de bouilloires ou des engins, pourront être pourvus de moteurs électriques qui ne produiront ni vibration, ni bruit, ni poussière. Il prendra, et avant que plusieurs années ne se soient écoulées, la place des poêles et des fournaies à cuisine.

“ On se rappellera longtemps cette inauguration, cette réalisation d'une des plus grandes idées qui soient sorties de cerveaux humains ; on se rappellera longtemps cette inauguration, célébrée en l'année du jubilé de Notre Gracieuse Souveraine et au milieu d'un concours si distingué. Les Rapides de Lachine, dont la fougue impétueuse était connue dans les deux mondes, ces rapides sont domptés et l'homme a su contrôler pour son profit sa sauvagerie et sa force.

Nous arrêtons ici ces citations qui donneront à nos lecteurs une idée exacte de la grandeur de l'œuvre de la compagnie des rapides de Lachine et des immenses résultats dont la ville de Montréal est appelée à bénéficier.

Aux félicitations expressives des trois mille personnes appartenant au commerce, à l'industrie, aux professions libérales qui assistaient à l'inauguration de ces incomparables travaux, nous joignons celles du PRIX COURANT qui croit pouvoir se faire, en cette circonstance, l'interprète de tous ses lecteurs.

LOIS ET USAGES COMMERCIAUX A SAN FRANCISCO

L'étude qui suit est publiée dans le *Moniteur Officiel du Commerce*, elle est l'œuvre du Consul de France à San Francisco :

1o *Usages commerciaux*.—De règle commerciale générale et fixe, il n'en existerait point encore en Californie. Dans ce pays relativement nouveau, chaque genre de commerce a ses usages particuliers et ses modes de

paiement. La préférence est à la vente au comptant, le nombre des payeurs lents étant assez considérable. Dans quelques branches (les épiciers en gros, par exemple) les échéances tombent le 13 et le 28 de chaque mois, coutume ancienne qui date du temps où les communications avec New-York n'avaient lieu que par steamers, et deux fois par mois; ces jours d'échéance portent encore le nom de *steamer days*. Les et plus communément *collection days*. Les négociants chargent un de leurs employés de collecter les sommes dues. Quand le 13 ou le 28 tombe un dimanche ou un jour de fête, les échéances sont reportées au lendemain. Quand ils tombent un samedi, l'échéance est remise au lundi.

Les importateurs de marchandises françaises font un crédit de deux ou trois mois ou de 2 à 3 p. c. d'escompte. Certains commerces, tels que celui des vins et liqueurs, qui ont à lutter contre une forte concurrence, doivent accorder aux débiteurs de six mois à un an de crédit, sinon leur proposer des concessions, primes ou même des subventions lorsqu'il s'agit de lancer un nouveau produit. Les négociants américains en bouchons, en vernis, etc. font également de six mois à un an de crédit à des maisons bien établies. Ils retranchent la majoration faite à leurs tarifs, de 75 p. c., et consentent encore à faire une diminution sur le quart restant.

2o Modes de paiement—Les exportateurs européens accordent généralement aux négociants de cette place de six mois à un an de crédit, à compter du jour d'expédition. Avec certaines maisons, les affaires importantes sont traitées par crédit de banque; les connaissements n'étant remis par la banque ou ses correspondants que contre paiement des factures d'envoi. Les maisons de tissus ne font pas moins de quatre mois de crédit, donnent 6 et même 7 p. c. d'escompte à dix jours et 5 p. c. à trente.

Les tarifs de quincaillerie sont très majorés. Il est impossible de signaler sur ces points des règles fixes de paiement, certaines maisons de l'Est vendant à San Francisco, ayant chacune des termes spéciaux. À moins qu'un contrat fixe un différent taux, l'intérêt payable en toute monnaie est de 7 0/0 l'an.

Un débiteur peut payer un créancier de préférence à un autre, en cas de mauvaises affaires, ou lui donner une sécurité pour le paiement, sous certaines conditions multiples. Un billet peut être fait à ordre ou au porteur, porter ou ne

pas porter de tate et de désignation de la place de paiement.

Les jours de grâce ne sont pas accordés. Si un billet payable à vue sans intérêt n'est pas présenté pour le paiement, dans un délai de six mois après la date qui y est mentionnée, l'endosseur est exonéré, à moins que la non-présentation soit excusée. Celui qui fait un billet peut le dater au présent, au passé ou au futur.

Ce billet n'est pas entaché de nullité lorsque le tireur est mort ou incapable à l'époque de la date nominale. Une acceptation peut être faite par le tiré ou par un répondant, simplement en apposant leur signature en travers du billet, sans aucune formule. Tout contrat obtenu par fraude est résiliable. Les avaries ne sont imputables au vendeur que dans le cas où l'emballage a été mal fait, la preuve incombant au plaignant. Dans un cas de faillite, la lutte est circonscrite entre avocats, et comme souvent le failli a pris des précautions qui lui permettent de commettre les fraudes en toute sécurité, celles-ci sont difficiles sinon impossibles à prouver.

Il est tellement difficile de se procurer des renseignements certains sur la solvabilité des maisons de commerce, que les banques elles-mêmes perdent des sommes énormes chaque année.

3o Litiges et faillites — Tout commissionnaire, courtier, agent, facteur, ou consignataire de ventes ou achats qui aura fait une fausse déclaration concernant soit le prix de vente obtenu par lui, soit la qualité ou la quantité de marchandises vendues ou achetées par lui sera reconnu coupable de malversations et puni d'une amende n'excédant pas 2,500 fr. ou d'un emprisonnement de six mois au plus, ou des deux peines d'amende et d'emprisonnement à la fois. Un débiteur insolvable dont les dettes excèdent une somme de 1,500 fr. peut demander par pétition à la Cour supérieure du district dans lequel il a résidé pendant les six derniers mois, à être déclaré en faillite. Dans sa pétition il doit désigner son lieu de résidence, montrer l'impossibilité dans laquelle il se trouve de payer toutes ses dettes, faire part de son intention d'aliéner ses propriétés mobilières et immobilières, ainsi que ses objets personnels pour le bénéfice de ses créanciers. Il doit annexer à la pétition un inventaire avec évaluation du tout. Cet inventaire doit contenir un état détaillé des dettes et obligations ainsi que les noms de ceux à qui elles sont dues, les lieux de ré-

sidence des créanciers et les sommes dues à chacun, la nature et le montant des dettes, les lieux où elles ont été contractées et si le paiement en a été assuré par garantie; une description détaillée des propriétés mobilières et immobilières mêmes de de celles qui ne sont pas aliénables, dont l'énumération est fort nombreuse. Après avoir reçu la pétition et l'inventaire, le Tribunal déclare le pétitionnaire insolvable et charge le shériff du comté de prendre possession de ses propriétés excepté de celle que la loi réserve aux débiteurs insolubles; et de ses livres, papiers, actes, pièces justificatives, etc.; il lui ordonne en outre de tenir le tout en sûreté. Le paiement de toute dette n'est alors plus permis; le transfert d'une propriété est sévèrement défendu. Les créanciers sont assemblés afin de prouver leurs créances. Le shérif désigne un journal à large circulation qui insère la publication de la faillite. Le plus souvent, comme en France d'ailleurs, les créanciers accordent le concordat. Quand le débiteur insolvable est disparu, l'inventaire est dressé par les soins du shériff.

Un vendeur qui apprend l'insolvabilité de son acheteur, peut reprendre ses marchandises lorsqu'elles sont consignées en transit. Une personne est insolvable quand elle cesse de payer ses dettes de la manière habituelle à ses fournisseurs, où quand elle déclare qu'elle se trouve dans l'impossibilité de payer. L'arrêt en transit peut être effectué seulement après une notice adressée au dépositaire. Quand un débiteur a obtenu crédit ou du temps pour s'acquitter, sur la représentation frauduleuse de valeur de propriétés, le créancier peut demander qu'une seconde propriété soit aliénée, jusqu'à concurrence de la valeur de la somme due. Quand un débiteur insolvable avantage l'un de ses débiteurs, ou vend en dessous main, l'une de ses propriétés un mois avant le dépôt de sa pétition, les opérations sont déclarées nulles.

Si, après sa déclaration de faillite le débiteur est prévenu d'avoir mutilé ses propriétés, falsifié ses livres, d'avoir omis la désignation de propriété sur son inventaire, ou traité trois mois avant la déposition de sa pétition à la Cour, avec l'intention de frauder ses créanciers il pourra être puni de trois mois à deux ans de prison. Tout créancier peut se faire représenter par un avocat ou par un agent dûment autorisé. Quand un débiteur meurt après l'ordre d'adjudication, la procédure est conti-

nuée de la même manière que s'il était vivant. Quand au moins cinq créanciers possèdent plus de la moitié des créances d'un débiteur, ils peuvent faire déclarer celui-ci en faillite. Quand une maison a livré des marchandises à un individu deux jours avant sa mise en faillite, elle peut, sur un ordre de la Cour, reprendre ses marchandises. Lorsqu'un débiteur est déclaré insolvable dans un Etat quelconque de la côte du Pacifique, les lois étant différentes dans chacun des Etats, les créances ne viennent presque impossibles à recouvrer. D'ailleurs en règle générale, de l'avis même des plus importants négociants de San-Francisco, il est particulièrement aisé de tourner la loi en ce pays, et il est plus profitable de faire de mauvais arrangements avec un débiteur que de le faire déclarer en faillite.

40 Renseignements commerciaux.— Il existe en Californie des agences de renseignements qui fournissent à leurs abonnés (\$150 par an) un annuaire qui contient tous les noms des commerçants de la côte du Pacifique, avec des annotations relatives au montant de leur capital et de leur crédit. De plus sur la demande qui leur en est faite, elles fournissent sur tel ou tel individu un dossier complet qui est généralement assez exact. Cependant, comme il est beaucoup de gens qui font faillite les poches pleines, les abonnés des agences en question perdent quelquefois leurs créances.

Les lois permettant aux commerçants qui ont fait de mauvaises affaires de se rétablir à nouveau; il convient d'être très prudent en affaires. A moins de traiter avec des maisons connues et bien établies, les exportateurs français doivent de préférence se couvrir par l'entremise d'un commissionnaire ou avoir à l'étranger un agent qui garde leurs marchandises en consignation.

TEINTURE DU CUIR

(De la Halle aux Cuirs).

(Suite)

Acides chlorhydrique, acétique, oxalique, citrique, tartrique.— Leur utilité. — *Les bases.*— *L'ammoniaque.*

Acide chlorhydrique—C'est une solution de la combinaison du chlore et de l'hydrogène dans l'eau, c'est un fluide jaunâtre qui émet des vapeurs blanches lorsqu'il est exposé à l'air, son odeur est suffocante, on peut le mélanger à l'eau dans toutes proportions et lorsqu'il est suffisamment dilué donne un fluide incolore, d'un goût sensiblement acide.

A cause de son bon marché, l'acide chlorhydrique peut être avantageusement employé, chaque fois que l'on n'a besoin que de faire sentir l'action d'un acide, comme par exemple pour les neutralisations, etc.

Quant aux acides organiques les suivants sont intéressants pour le teinturier.

Acide acétique—On le trouve dans la nature comme partie constituante des sels, il se rencontre dans des sucres de plantes et forme aussi une partie constituante de certaines combinaisons du corps animal. C'est une combinaison de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. L'acide acétique très concentré est légèrement caustique, mais dilué avec de l'eau, il est entièrement inoffensif. L'acide pyroligneux obtenu par la distillation sèche du bois, et comme sous produit en brûlant le charbon, est de l'acide acétique dilué. On l'emploie beaucoup, surtout dans la teinture des cuirs, parce qu'il contient certaines substances empyreumatiques. Il possède la propriété de donner au noir (produit à l'aide de ce que l'on nomme black vat) un ton absolument pur.

L'acide acétique, qu'il soit produit par l'oxydation de l'alcool, ou par la distillation sèche du bois, est surtout employé pour la préparation des divers acétates dont on se sert pour la teinture, et comme il attaque la substance du cuir moins énergiquement que les acides minéraux, on le préfère pour aciduler les bains tinctoriaux.

Acide oxalique—Connu aussi sous le nom d'acide sucre, est comme l'acide acétique, une combinaison de carbone avec l'hydrogène et l'oxygène. Il forme une partie constituante de bien des sucres de plante, on le trouve dans les feuilles de l'oxalide blanche, (*oxalis acetosella*) dans les tiges de la rhubarbe, dans quelques plantes marines et dans certains lichens. L'acide oxalique comme l'acide acétique sert à la préparation des bains tinctoriaux. Il est très vénénéux, son antidote est le carbonate de magnésie.

Acide citrique et tartrique.—L'acide citrique forme une partie constituante des plantes, on le trouve dans le jus des citrons, des groseilles et autres sortes de fruits.

L'acide tartrique est tiré sur une grande échelle du tartre brut qui s'attache aux parois des tonneaux de vin. Les deux acides sont occasionnellement ajoutés aux bains tinctoriaux, quoiqu'ils ne possèdent probablement aucune propriété spéciale permettant de leur donner le pas sur les autres acides.

Dans le commerce on trouve ces deux acides sous la forme de cristaux incolores ou de masses cristallines rapidement solubles dans l'eau et donnant des solutions d'un goût acide et pur.

Les bases—Les bases comprennent tous les corps composés capables de se combiner en sels avec les acides. Les bases solubles dans l'eau, possèdent la propriété de recolorer en bleu les substances végétales colorées en rouge par les acides. Considérant les bases dans le rôle qui leur est assigné plus haut et qui est de se combiner avec les acides pour former des sels qui, dans certaines circonstances, ont une réaction neutre, l'on peut parler d'une neutralisation des acides par les bases, et les employer dans ce but.

La majorité des bases qui sont des oxydes métalliques (bases minérales) soit des combinaisons contenant du nitrogène, de l'hydrogène et du carbone et quelquefois de l'oxygène (bases organiques) sont insolubles dans l'eau, mais solubles dans les acides. D'un autre côté, les bases avec des acides insolubles et solubles dans l'eau donneront généralement les solutions contenant le sel nouvellement formé.

Les bases ont peu d'intérêt pour le teinturier à cause de l'effet dissolvant qu'elles exercent sur beaucoup de substances insolubles, en raison de la nature des acides. Ce sont les suivants : hydrate de potassium et hydrate de sodium.

Le premier de ces corps est presque exclusivement obtenu par l'action de la chaux caustique sur des solutions de potasse. Il se dissout très rapidement dans l'eau, possède une forte réaction alcaline et exerce un effet caustique puissant parce qu'il peut dissoudre beaucoup de substances organiques (entre autres les peaux d'animaux).

On peut, généralement, remplacer la potasse caustique par la potasse, la soude ou l'ammoniaque qui coûtent meilleur marché.

L'action de l'hydrate de sodium, ou comme on l'appelle communément la soude caustique, est presque semblable à celle de la potasse caustique: on la substitue souvent à ce dernier produit auquel il ressemble d'ailleurs.

L'ammoniaque—A l'état pur, l'ammoniaque est un gaz incolore d'une odeur piquante. C'est une combinaison de nitrogène et d'hydrogène, il est produit en chauffant une mixture de potasse ou de soude caustique ou ce qui coûte moins cher, de chaux caustique avec du sel ammoniac.

Quoique l'ammoniaque soit un article bon marché et qu'il soit très employé en teinture, on se sert presque exclusivement d'une humaine et des animaux carnivores, dans ce que l'on appelle la méthode anglaise de teinture à la vapeur.

Il ne manque pas de teinturiers routiniers, partisans des antique méthodes, qui emploient toujours la dégoûtante urine, quoique l'ammoniaque soit non seulement meilleur marché, mais encore meilleur. Nous croyons inutile de discuter les mérites de l'ammoniaque comparé à l'urine, nous ferons seulement remarquer que cette dernière ne peut être employée qu'en putréfaction, car ce n'est qu'en cet état, qu'elle peut remplir l'office de l'ammoniaque. L'urée, partie constituante de l'urine des animaux carnivores, se décompose dans la putréfaction de l'urine, de là, est formé le carbonate d'ammonium, qui est le principe actif de l'urine putréfiée.

(A Suivre)

LA GALVANISATION ELECTROLYTIQUE DU FER

(Du Moniteur Industriel)

La galvanisation du fer par voie électrolytique n'est nullement d'invention récente ; on n'a guère employé cependant, jusqu'à ces derniers temps, que l'ancienne méthode par immersion que nous rappellerons brièvement.

Dans un premier procédé, on immerge les pièces, préalablement décapées par un bain acide, dans un bain de zinc fondu recouvert de sel ammoniac. Ce procédé, qui exige trois hommes, deux pour manœuvrer les pièces et un troisième pour agiter la surface du bain, a le grand inconvénient de produire beaucoup de mattes et une perte excessive résultant de l'oxydation de la surface du zinc ; de plus les pièces immergées sont généralement trop chargées de zinc.

Une autre méthode consiste à préparer la surface de la pièce en la trempant préalablement dans un bain de plomb fondu. La pièce est ainsi mieux préparée pour se galvaniser, mais les inconvénients du bain unique de zinc restent les mêmes.

Ce dernier procédé a été récemment perfectionné. Le creuset de galvanisation est divisé dans sa partie supérieure seulement, en deux compartiments, par une cloison longitudinale en fer, de telle façon qu'étant entièrement rempli de plomb fondu, on puisse verser dans

l'un des deux compartiments formés par la cloison, une couche de zinc fondu qui surnagera par différence de densité.

Voici la manière dont on opère. La plaque de tôle à galvaniser est immergée verticalement dans le compartiment où l'on aperçoit le plomb, et assez profondément pour que, par une manœuvre convenable, on puisse faire passer son arête supérieure de l'autre côté de la cloison. Si alors on abandonne la plaque de tôle, elle se trouvera projetée automatiquement en dehors du bain par différence de densité avec le plomb, et viendra flotter à sa surface en traversant la couche de zinc, et en se galvanisant.

Ce procédé supprime en partie mais non complètement les inconvénients des méthodes précédentes : il y a toujours formation de mattes et une certaine perte ; enfin l'action destructive du zinc se fait encore sentir sur le creuset, surtout dans la partie supérieure.

Au point de vue de la galvanisation du fer par des procédés électriques, il est absolument nécessaire, pour bien étudier une telle question, des entourer de nombreux documents au sujet des caractères des couches de zinc, de leurs propriétés de recouvrement, puis des circonstances qui influent sur le succès de la galvanisation électrique, à savoir la complexion du métal à la surface, la répartition et la densité du courant électrique et enfin la composition des bains.

Bien que la galvanisation électrique, possède encore plus d'un point à perfectionner, elle peut cependant remplacer, comme nous allons le voir, les anciens procédés dans toutes leurs applications.

Suivant les cas, les méthodes sont différentes : si, par, exemple, le temps et l'argent sont des facteurs de second ordre et si l'on a à galvaniser des pièces lourdes et massives, comme cela peut arriver dans l'emploi de certains matériaux de constructions, on utilisera le procédé du docteur S. Wagner.

Le caractère principal de cette méthode est de pouvoir galvaniser les objets sans les plonger dans un bain.

On fixe l'objet, dont la surface a été mouillée convenablement à l'un des pôles d'une source électrique et on promène l'autre pôle mobile sur sa surface, jusqu'à ce que le dépôt ainsi obtenu soit suffisant ; c'est là, du reste, une méthode générale.

Dans le cas de la galvanisation, le pôle mobile doit être en zinc. On

reliera, par exemple, une plaque de fer à galvaniser au pôle négatif de la source électrique, le pôle positif étant fixé à une plaque de zinc de forme convenable et de dimensions maniables ; cette plaque de zinc est recouverte, d'un côté d'une flanelle et, de l'autre, munie d'un manche auquel est attaché le fil continu.

On imbibé la flanelle d'une solution de sel de zinc, soit par immersions intermittentes, soit par un courant électrique.

Dans ce dernier cas, la plaque de zinc est perforée et le liquide arrive par le manche qui est creux ; on obtient ainsi un dépôt aussi adhérent que par voie sèche. Un récipient, contenant la solution d'un sel de zinc, communique par un intermédiaire convenable avec le manche.

Il peut arriver que la surface des objets à galvaniser présente une forme irrégulière. Il sera alors préférable de changer la plaque précédente pour une sorte de pinceau souple ; le dépôt ainsi obtenu sera plus régulier et plus solide.

Pour fabriquer ce pinceau, on enroule une sorte de brosse sur des bandes de tôle galvanisée de 3 à 5 cm de large sur 80 cm de long : on consolide le tout à l'aide d'une sorte de frettage ; puis après avoir recourbé deux fois toutes ces bandes de manière à les rapprocher du centre, on les répartit autour d'un cylindre de bois auquel on les fixe solidement par un frettage en matière isolante ; on a formé ainsi le manche de l'appareil. L'extrémité des bandes est pincée par une borne servant de point d'attache du conducteur électriques.

Le manche étant creux, un tube de caoutchouc placé dans son axe et relié à un réservoir servira pour amener le liquide. On obtient avec ce pinceau un dépôt poli et solide.

Une dernière méthode est celle de *Concper-Coles* mise en pratique par MM. Watson, Laidlaw et Cie de Glasgow, qui exploitent ce procédé en grand.

Les objets en fer toujours recouverts d'une couche grasseuse provenant soit des machines, soit du transport, doivent être avant tout complètement gras ; on y parvient en les trempant dans un bain chaud de soude caustique à 10 p. c.

Après égouttage et rinçage, les objets sont portés dans des cuves de décapage. Ces cuves remplies d'acide sulfurique à 7.50 B., se rapprochent le plus possible de la forme des objets traités.

Si, par exemple, on doit galvaniser des tuyaux, on se servira d'une

longue et étroite caisse munie d'un tambour aménagé de façon à recevoir par une de ses extrémités les tuyaux en traitement. Ce tambour, dans lequel le liquide décapant doit avoir accès, est animé d'un lent mouvement de rotation d'environ vingt tour à la minute. Il est rempli de tuyaux [environ 4 à 30 pièces], les petits étant mis dans les gros pour gagner de la place.

Pour arriver à un nettoyage complet, en plus du bain de décapage, on ajoute dans le tambour du sable fin de quartz et de longues pailles. De temps en temps, du reste, le bain de décapage doit être renouvelé.

Dans le cas d'objets dont les trois dimensions sont à peu près du même ordre de grandeur, on emploiera un système de cuve inclinée à laquelle on donne un mouvement de rotation.

Par suite de cette position inclinée, les objets se frottent les uns contre les autres, action qui aide à celles du bain de décapage, du sable et de la paille.

Enfin, dans le cas d'objets à surface très mouvementée ou de formes bizarres, on emploie un jet de sable soufflé alternant avec le bain de décapage.

Naturellement, les objets creux dont l'intérieur ne doit pas être galvanisé, doivent être complètement fermés pendant toutes les opérations. Malgré cette précaution, il peut arriver que le bain de décapage pénètre à l'intérieur ; il peut se former alors une rouille pouvant aller jusqu'à la surface interne du zinc.

Dès que les objets sont entièrement polis décapés, il faut immédiatement enlever l'acide qui adhère à la surface ; car, en très peu de temps, une couche d'oxyde, d'abord verdâtre, puis jaunâtre, se formerait, couche qu'il faut éviter de toutes façons.

Il ne suffit pas, pour cela, de passer les objets décapés dans de l'eau pure. Si, en effet, on veut opérer méthodiquement, il est préférable de placer d'abord la pièce sous le jet à forte pression d'une pomme d'arrosoir ; puis de la rincer par agitation prolongée dans de l'eau courante.

Pour les tuyaux, dont il faut aussi décapier l'intérieur, on emploie un dispositif spécial.

Comme les objets ont une tendance, même dans l'eau pure, à s'oxyder, il est préférable d'en faire le rinçage à 0.20 p.c. d'ammoniaque ; on empêche ainsi toute oxydation dans la suite des opérations.

Suivant le but à atteindre, les

bains électrolytiques sont disposés de façons différentes.

Pour la galvanisation des tuyaux on emploie une longue cuve en bois sur laquelle sont posés des arbres en fer forgé auxquels les tuyaux sont attachés par des cordes, les arbres et par suite les tuyaux tournent alternativement de 180° au moyen d'un dispositif spécial.

Comme dans la plupart des cas les tuyaux doivent être galvanisés intérieurement, il faut les munir d'une anode intérieure formée soit d'un cylindre en bois recouvert d'une feuille de zinc, soit, pour les tubes étroits, d'un fil de zinc supporté à l'intérieur du tube, par des triangles de caoutchouc ou de toute autre matière isolante.

Après chaque opération, l'anode intérieure doit être nettoyée avec une brosse.

La liaison avec le pôle négatif se fait à l'aide d'un contact mobile à glissement en forme de cavalier. La liaison du pôle positif avec les anodes intérieures se fait au moyen d'un câble souple recouvert de gutta-percha et tordu en tire-bouchon ; on évite ainsi la rupture du fil par des torsions alternatives répétées.

Les anodes extérieures sont composées de plaques de zinc de vingt millimètres d'épaisseur. Afin d'éviter les souillures provenant des corps étrangers, plomb, charbon, etc., toujours associés au zinc du commerce, on entourera l'anode d'une enveloppe de toile.

Les objets galvanisés doivent, au sortir du bain, être lavés à l'eau chaude sous une pomme d'arrosoir, puis séchés avec de la sciure de bois réchauffée.

Une fois l'opération terminée, les objets ont une couleur presque blanche qui se conserve longtemps et qui contraste avantageusement avec les produits obtenus par les anciens procédés.

La couche absolument uniforme, ce qui constitue déjà une économie de zinc en faveur du procédé électrique.

En ce qui concerne l'emploi du courant, voici quelques résultats. Pour un tuyau de 0,18 m, on s'est servi d'un courant d'environ 2000 A ; valeur suffisante si les contacts sont bons et si les machines sont placées dans le voisinage immédiat des bains. Cette disposition est, du reste, à recommander dans tous les cas. La différence de potentiel était de 5 V pour deux bains.

Il sera bon de soigner particulièrement les contacts en raison de la petite différence de potentiel ; car un seul contact défectueux absorbe une notable partie du courant.

PREPARATION DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

(Suite).

DEUXIÈME PARTIE

Les portes les plus petites seront les meilleures.

La hauteur qu'il convient de donner à la chambre, entre le plancher et le plafond, peut être de 8 pieds et demi et 9 pieds.

Si l'on a recours aux machines à ammoniacale ou autre gaz, un système de tuyaux en fer est ordinairement installé tout autour de la chambre, le long et en haut des murs.

La température peut être abaissée par la compression du gaz produite par des machines qui le forcent à circuler dans ces tuyaux.

Les plus petites machines à compression coûtent environ 1,000 dollars ou plus ; elles sont généralement placées dans un local adjacent à la chambre réfrigérante et sont reliées aux tuyaux de circulation du gaz.

Lorsque le procédé à la glace et au sel est adopté, ce qui est le plus souvent le cas à Terre-Neuve, la meilleure installation est la suivante : des cylindres en fer galvanisé, avec fond perforé, fixes ou mobiles, sont suspendus au plafond de la chambre le long de trois des murs de cette chambre.

Si ces cylindres ont 11 pouces de diamètre et sont assez long pour que l'une de leurs extrémités se trouvant dans le grenier dont ils traversent le plancher, leur partie comprise entre le plafond et le plancher de la chambre mesure 3 pieds, il faudra, pour obtenir dans une chambre de 9 pieds de haut une surface réfrigérante suffisante, que ces cylindres soient placés à deux pieds et demi les uns des autres, cette distance étant mesurée d'axe en axe.

Le haut de ces cylindres doit être muni d'un couvercle et d'un rebord d'un pouce environ, permettant de les fixer au plancher du grenier. Si ces cylindres ont des dimensions moindres, il faudra, pour obtenir le même abaissement de température, les placer plus près les uns des autres.

Le long du 4e mur de la chambre, dans lequel seront percées les portes et les fenêtres et qui pourra n'être point garni de cylindres, on disposera les presses qui serviront à débarrasser l'huile de la stéarine qu'elle contient. Enfin, au bas des murs, au-dessous des cylindres, doit se trouver une auge en bois assez large pour que les cylindres puissent y pénétrer, et destinée à rece-

voir l'eau provenant de la fusion de la glace et du sel dont ils sont remplis. Afin de diminuer la pression qu'exercent ces cylindres sur leur rebord supérieur, on pourra disposer sous chacun d'eux, dans l'auge même, des cales de bois; ces cales en immobilisent l'extrémité inférieure et donnent à leur ensemble plus de solidité. Quant à l'auge elle-même, elle doit être suffisamment inclinée pour que l'eau qu'elle reçoit puisse à travers une canalisation s'écouler hors de la chambre. Les tuyaux constituant cette canalisation seront fixés aux extrémités de l'auge et traverseront les murs de la chambre pour se recourber à l'extérieur et y aboutir dans un récipient contenant de l'eau, afin de prévenir toute rentrée d'air dans la chambre. Leur scellement à travers les murs de la chambre doit être d'ailleurs imperméable à l'air.

La circulation continue de l'air dans la chambre sera assurée au moyen du système suivant : dans un des coins de la pièce, un tube de fer tout droit d'un demi-pouce de diamètre environ, partant du grenier, traversera le plafond, pour venir déboucher dans la chambre, à 1 pied du plancher.

Dans l'angle opposé, un second tube semblable traversera le mur à 3 pieds et demi ou 4 pieds au-dessus du sol, et se terminera à l'extérieur par une partie coudée à laquelle sera adapté un second tube s'élevant en l'air jusque vers le bord du toit. L'extrémité de ce dernier tube sera garnie d'un chapeau pour empêcher la pluie de s'y introduire.

Si la circulation de l'air paraît trop rapide dans la chambre, on pourra la modérer en plaçant un peu d'étoffe lâche à l'extrémité du tube à dégagement qui se trouve dans la chambre froide.

Dans le grenier, de chaque côté de la partie supérieure des cylindres, seront placées deux de ces poutrelles dites de 2 x 4 pouces posées sur le champ de façon à former une sorte de rigole. Cette rigole sera recouverte de planches afin d'éviter autant que possible que la glace et le sel dont les cylindres doivent être remplis ne soient en contact avec l'air. Pour plus de sûreté, on pourra même avant d'avoir disposé cette rigole préservatrice, recouvrir le haut des cylindres de paille ou d'autres matières. En protégeant ainsi la partie supérieure des cylindres contre le contact de l'air, on réalise une économie de glace et de sel.

La chambre réfrigérante doit, en outre, être pourvue d'un râtelier

auquel seront suspendus des sacs faits de bon calicot ou de canevas léger.

Ces sacs seront terminés en pointe et leur capacité sera d'environ 2 gallons. Il est de première importance que ce râtelier soit organisé pour recevoir un grand nombre de sacs, car il faudra employer les mêmes quantités de glace et de sel que l'on ait à raffiner une grande quantité d'huile ou que l'on veuille n'en raffiner que très peu.

Dans une chambre de 8 pieds et demi ou 9 pieds de haut, le râtelier, s'il est bien construit, comportera trois rangées de sacs superposées, une gouttière d'étain étant placée au-dessous de chacune d'elles. Il devra rester assez d'espace pour que des bacs réfrigérants puissent être installés au-dessous de la rangée inférieure. Des vases collecteurs seront en outre placés à un bout du râtelier pour recevoir l'huile qui dégoutte des sacs. Des conduits d'étain relieront chacune des gouttières à ces collecteurs et seront arrangés de telle sorte que l'huile y descende progressivement et ne puisse tomber brusquement et directement des sacs supérieurs.

Les vases collecteurs les plus économiques seront ceux en bois garnis intérieurement d'étain. Ils doivent être munis d'un couvercle aussi commode que possible. Les vases réfrigérants ne doivent pas être trop profonds; des vases plats à large surface, fourniront les meilleurs résultats.

Enfin il faut avoir dans la chambre froide un nombre suffisant de presses pour exprimer de la stéarine l'huile qui n'a pu filtrer à travers les sacs. Pour qu'une chambre puisse produire 1,000 à 1,500 gallons d'huile par semaine, il faut au moins qu'elle soit munie de 2 bonnes presses, si l'on tient à ce que l'ouvrage s'exécute d'une façon satisfaisante, les presses jouant un rôle prédominant dans le travail de raffinage de l'huile de foie de morue.

Voyons maintenant comment on procède pour séparer la stéarine de l'huile et pour rendre celle-ci incongelable.

Il faut se rappeler que j'ai tout d'abord établi que l'huile de foie de morue est supposée se débarrasser des acides gras qu'elle contient entre autres de la stéarine, par compression à la température de 19° Fahrenheit. Pour obtenir une huile qui ne se congèle plus à basse température, il est indispensable avant tout, d'obtenir le degré de froid convenable dans la chambre réfrigérante où doit avoir lieu le traite-

ment et d'y maintenir la température autant que possible à 19° Fahrenheit pendant toute la durée des opérations.

On y arrive (en supposant le procédé à la glace et au sel dopté et la chambre disposée en conséquence), en remplissant les cylindres par le grenier avec 4 parties de glace pilée et une partie de sel. Si, avec un mélange fait dans ces proportions, l'abaissement de température cherché n'est pas obtenu après une couple d'heure, il doit y avoir dans la chambre quelque vice de construction et il faut avoir recours à un mélange contenant moins de glace et plus de sel (trois parties de glace pour une de sel). La glace doit être concassée en fragments de la grosseur de petits œufs ou de noisettes (si l'on ne possède pas de moulin pour la broyer) et bien mélangée au sel, dans un vase large avant d'être introduite dans les cylindres. Il s'ensuit que pour pouvoir conserver l'abaissement de température obtenu dans la chambre, celle-ci doit être parfaitement close.

Cet abaissement de température obtenu, l'huile à soumettre au traitement doit être amenée dans les vases réfrigérants, soit du grenier, soit d'une pièce adjacente, au moyen de tuyaux ou d'une manche. Si l'on ne possède pas une pareille installation, les barils contenant l'huile devront être préalablement roulés dans la chambre réfrigérante et l'huile versée dans les vases. Il est à remarquer que, une fois le froid désirable obtenu, on doit autant que possible tenir fermée la porte de la chambre; aussi est-il préférable d'avoir un dispositif permettant à l'huile d'arriver dans les vases réfrigérants sans qu'on ait besoin d'ouvrir cette porte. On évite ainsi la perte d'une grande partie de la force de congélation amassée dans la chambre.

L'huile doit être mise dans les sacs suspendus au râtelier, doit demeurer dans les vases réfrigérants jusqu'à ce qu'elle devienne épaisse et bien congelée. C'est là une précaution importante à observer dans le traitement de l'huile et, si l'on ne s'y attache pas scrupuleusement les produits obtenus ne répondront point au but poursuivi. La même chose se produira si la température de la chambre n'est pas maintenue constante pendant toute la durée des opérations.

Cela dit, l'huile étant parfaitement solidifiée, on en remplit les sacs en ayant bien soin, pour que l'huile possède en fin de compte les qualités réclamées par le commerce

de maintenir la température ambiante à 19° Fahrenheit,

Les sacs remplis sous l'influence de cette basse température et de la pression naturelle, l'huile pure seulement, se séparant de la stéarine, filtre et peut être recueillie dans les gouttières placés au-dessous de chaque rangée de sacs et dans les vases collecteurs qui sont à l'extrémité du râtelier. La stéarine reste dans les sacs.

Ce traitement est lent, il demandera plus ou moins de temps suivant la température à laquelle l'huile a été amenée. Plus cette température sera basse, plus l'huile obtenue sera insensible au froid ; par contre, la quantité obtenue en sera moindre ; celle de la stéarine restée dans les sacs, au contraire, sera plus grande. Il en sera autrement si le traitement a lieu à une température plus élevée. Le temps nécessaire pour séparer l'huile de la stéarine sera d'autant plus considérable que la température sera plus basse.

Lorsqu'il s'agit de l'extraction de l'huile des foies, il faut, comme en toute chose, ne point perdre de vue ce principe que, ce qui se gagne en quantité se perd en qualité et *vice-versa*. Si l'on désire obtenir une huile de premier choix, insensible à la gelée, il ne faut pas songer à soumettre plus de deux fournées d'huile par semaine aux opérations de congélation ; en d'autres termes, l'huile étant mise dans les sacs appropriés à cet effet, on devra la laisser filtrer pendant trois ou quatre jours, sous pression normale, et cela seulement si elle a été préalablement congelée et exposée déjà durant le même temps à un froid de 12° ou 13° Fahrenheit.

La stéarine restée dans les sacs, au bout d'un certain temps, contient encore un fort pourcentage d'huile, qu'on peut en extraire par compression. L'huile ainsi obtenue est recueillie soigneusement et, si aucune trace de stéarine n'est passée avec elle, elle est d'aussi bonne qualité que celle qui provient des sacs et peut être mélangée avec cette dernière.

Pour effectuer la compression, on peut se servir de presses à levier ou de presses à vis. Les premières sont toutefois préférables, en raison de la pression douce et régulière qu'elles permettent d'obtenir.

Quand il n'y a plus d'huile dans les sacs, la stéarine qui y est restée peut être placée dans d'autres sacs faits de canevas de bonne qualité, ou mieux dans des carrés de canevas repliés de façon à ne point laisser

échapper cette stéarine et pouvant être placés sous les presses. Si des pressoirs de fer ou de bois sont employés, il est sage de les garnir d'étain, de crainte que le fer ne rouille ou que le bois, après un certain temps d'usage ne devienne rance. Le pressage doit se faire à la même température que le remplissage des sacs et de telle façon qu'aucune trace de stéarine ne puisse sous l'influence de la pression, traverser le canevas avec l'huile.

L'huile ainsi recueillie est de première qualité et peut être, après un filtrage si cela est nécessaire, mélangée à l'huile provenant directement des sacs et mise dans les récipients d'expédition. La conséquence d'un tel procédé c'est qu'il faut être muni de récipients pour recueillir l'huile qui coule des pressoirs.

Pour l'exportation on demande que l'huile de qualité supérieure soit logée dans des vases d'étain et non de bois, en raison de la tendance que possède l'huile de prendre le goût et la couleur de toute espèce de bois, au contact duquel elle séjournerait quelque temps.

En tout cas, si l'huile n'est pas mise en bouteille, elle doit être expédiée dans des récipients d'étain, et plus tôt elle sera mise dans ces récipients, plutôt elle sera privée du contact de l'air, meilleure elle sera.

Les Norvégiens exportent la plus grande partie de l'huile qu'ils fabriquent dans des tonnelets d'étain de 25 gallons et demi de capacité et protégés extérieurement par une barrique ordinaire ou une caisse en bois. Des améliorations, toutefois, cela n'est pas douteux, peuvent être apportées à cette méthode, améliorations qui permettraient de la rendre plus pratique et souvent faciliteraient les transactions. Des vases d'étain, ronds ou carrés, de 5 à 10 gallons, mêmes plus petits, seront vraisemblablement reconnus d'ici peu plus commodes sur plusieurs marchés et mettront les marchands en gros à l'abri des inconvénients sérieux que peut offrir le commerce de cette denrée.

BLANCHIMENT.

Le blanchiment de l'huile de foie de morue est parfois pratique pour lui donner une apparence claire et brillante.

Ce blanchiment effectué soit par des moyens chimiques, présente toujours des inconvénients et n'est nullement indispensable, si l'huile a été travaillée avec soin depuis le commencement de sa préparation jusqu'à la fin.

Ceux qui connaissent les bonnes huiles de foie de morue, reconnaîtront si elles ont été blanchies et verront par là que quelque négligence a été apportée dans leur préparation.

Prendre des foies trop vieux, les mal choisir ou les mal nettoyer avant leur mise dans les bouilleurs pour la vaporisation, laisser brûler l'huile pendant l'opération de fusion des foies, ou la conserver dans des vases impropres, ou encore essayer d'obtenir, aux dépens de la quantité, une quantité d'huile aussi grande que possible ; tout cela aura de l'influence sur la fabrication.

Chaque fois que l'on aura toléré, en pratique une de ces déficiences, l'huile prendra vite une couleur sombre et ne possèdera pas le brillant, la clarté, la couleur d'or pâle qu'à toujours l'huile bien préparée. La couleur sombre de l'huile est engendrée par la décomposition de ses éléments albumineux soit avant, soit pendant la durée du traitement qu'on lui fait subir, et le blanchiment d'une telle huile donne lieu à l'apparition de bactéries ; sa décomposition se produira bien vite. Quant à blanchir les huiles de qualité inférieure pour les faire passer pour des produits de premier choix, ce n'est pas seulement une pratique malhonnête et préjudiciable à la vente ; ce blanchiment tend aussi, en dépit de la belle apparence qu'il donne à l'huile, à diminuer ses qualités médicinales.

Ceux qui ont eu le malheur de prendre de l'huile de foie de morue semblable aimeraient certainement mieux que les fabricants qui l'ont préparée, les docteurs qui la leur ont ordonnée, les poissons enfin du foie desquels elle a été extraite n'eussent jamais existé.

Par ignorance des qualités essentielles de l'huile de foie de morue médicinale supérieure, quelques marchés demandent qu'elle soit aussi incolore que de l'eau ; et, en vue de satisfaire ce désir, l'huile doit être privée des pigments—lipochromies—qui, par le blanchiment, lui donnent une couleur jaune pâle.

Quant à la demande du commerce, on doit blanchir une huile de qualité supérieure, le meilleur procédé à employer et le plus sûr est le blanchiment par le soleil. Les rayons solaires agissent sur l'huile détruisent les lipochromies ou pigments organiques qu'elle contient, et la rendent toujours incolore ; mais pour éviter de gâter l'huile ou de lui donner un goût rance, le blanchiment doit toujours se faire à basse température et durer fort peu

Maison de gros en Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

de temps, une couple d'heures environ. Le blanchiment de l'huile de foie de morue médicinale par des procédés chimiques, quels qu'ils soient offre toujours des inconvénients et on ne devrait jamais y avoir recours.

(Traduit d'un rapport de M. Ad. Neilsen surintendant des pêcheries à Terre-Neuve.)

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci après le seul rapport complet des brevets d'inventions accordés cette semaine par les gouvernements Canadien et Américain à des inventeurs Canadiens. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par MM. Marion et Marion, sollicitateurs de brevets et experts, 185 rue St-Jacques Montréal.

- 590,822—Charles Brunot, Paris: Signal pyrotechnique.
590,803—Frederick A. Clarry, Toronto: Serrure pour bicycle.
590,830—Méry de Contades, Paris: Batterie.
590,829—Louis M. G. Delaunay, Belleville: Générateur.
590,643—Thomas L. Dennis, jr, Brooklyn: Phonographe.
580,831—Francis G. du Pont: Méthode et appareil pour faire de la poudre sans fumée.
590,590—Charles Prevot: Accoupleur pour boyaux.
590,794—Herrick H. Roche, Kingston: Switch Automatique.
590,629—Francis F. Richards: Machine pour faire des cigarettes.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 7 octobre 1897.

FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre de 1 13/16 à 2.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 1/2 p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 111 13/16 au comptant et 112 à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 103.15 à terme.

A Montréal, les prêts à demande ne se font que de 3 1/2 à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles: à 60 jours à une prime de 8 1/2 à 8 7/16; à demande, de 8 1/2 à 8 15/16. Sur le comptoir la prime est: à 60 jours de 8 1/2 à 9; à vue de 9 1/2 à 9 1/2; par le câble de 9 1/2 entre banques et de 9 1/2 sur le comptoir. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 7 1/2 à 8 1/2 sur le comptoir et les traites documentaires de 8 1/2 à 8 1/2.

Le papier court sur Paris vaut de 5.16 1/2 sur le comptoir et de 5.18 1/2 entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 55 5/16c et à Londres 25 1/2 d.

La Bourse de Montréal a eu une semaine de bonnes et fortes transactions. Le ton est dé-idément à la hausse. Les actions de banques sans donner lieu à un grand mouvement d'affaires ont été un peu moins négligées. La Banque

d'Hochelaga gagne 4 points à 148 et la Banque British North America 3 points à 120. Il s'est vendu 25 parts de la Banque Nationale à 83 1/2.

Dans les valeurs industrielles, la Royale Electrique a regagné 4 1/2 points et la Dominion Cotton 2 1/2 points; le Gaz de Montréal est un peu en reprise, la dernière vente s'étant fait à 189 ex-dividende.

La palme appartient aux compagnies de transport; ce sont elles qui ont le plus profité des bonnes dispositions du marché; nous citerons surtout le C.P.R., les Chars Urbains de Montréal et la Cie Nav. Richelieu & Ontario. Cette dernière a gagné 10 points depuis notre dernière cote et s'est négociée à 116 1/2.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir:

Valeurs de banques:

Banque de Montréal	239
" Toronto	138
" Commerce	138
" des Marchands	185
" Molsons	195
" British	120
" d'Halifax	101
" Union	97 1/2
" Ontario	148
" Hochelaga	148
" Québec	83 1/2
" Nationale	145 1/2
" East, Townsh.	145 1/2
" Ville-Marie	145 1/2
" Nova Scotia	145 1/2

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple	110	85
" Jacques-Cartier	148	145 1/2
" Hochelaga	148	145 1/2

...La CANADA LIQUOR CO., Limitee

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK
UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES:

RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux,

HANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.

GIN WICKEN, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

MINT... PUFF-STRAPS

Nouvelle
Spécialité
de...

Young & Smylie



RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicieuse de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fin.

Nos *Triple Tunnel Tubes* et nos *Navy Plugs* sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectons pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN N.Y.

" Nationale.....	90	80
" Ville Marie.....	100	77

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal (ex-div.).....	189
Colored Cotton (bons).....	95
" " (actions).....	
Montreal ".....	
Dominion ".....	92½
Merchants ".....	
Royal Electric.....	139½
Auer Light Co.....	31
Dominion Coal (pref.).....	107
" " (ord.).....	24½
" " (bons).....	102½

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	81½
Toronto St. Ry.....	8½
Montreal St. Ry. [ancien].....	226½
" " [nouveau].....	221½
Halifax St. Ry. (actions).....	114½
" " (bons).....	
St. John St. Ry.....	
Cornwall St. Ry.....	51
Duluth S. S. & Atlantic (ord.).....	
Duluth S. S. & Atl. (pref.).....	
Rich. & Ont (actions).....	106½
" " (bons).....	

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	
Câble Commere'l (actions) [ex-div.].....	182½
" " (bons).....	
" " (enreg.).....	
Postal Telegraph.....	
Bell Teleph (actions).....	173
" " (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	

Northwest Land [pref.].....	
" " [comm.].....	56
Windsor Hotel.....	
Heat & Light Co (actions).....	
" " (bons).....	
Canada Paper (bons).....	100½

COMMERCE

Il y a un ralentissement assez prononcé dans plusieurs branches de notre activité commerciale ; ce fait n'a pas lieu de nous surprendre outre mesure, après les quelques semaines et même les quelques mois du fort mouvement que nous avons signalé de huitaine en huitaine.

Ce n'est pas, au surplus, une surprise générale à laquelle nous avons assisté ; la construction n'a pas suivi le mouvement et, s'il est vrai que quand le bâtiment va, tout va, il est plus vrai encore de dire que tout ne va pas, quand les ouvriers du bâtiment ont peu ou pas de travail. La situation est cependant à ce point de vue meilleure qu'elle n'a été, mais que de progrès encore pour amener la prospérité dans le monde de la construction.

Les prix des produits de la culture et de la laiterie sont moins bien tenus, sauf ceux du blé qui reprennent l'avance perdue. Ce grain malheureusement n'est guère du domaine de la culture de notre province ; mais il peut avec lui entraîner une amélioration dans le prix des autres grains qui ont besoin de se relever pour aider et encourager notre agriculture.

La température favorise d'ailleurs nos cultivateurs qui peuvent labourer leurs

terres dans de bonnes conditions. Ce sera une avance sur les travaux à faire au printemps.

Cuir et Peaux.—Les prix des cuirs sont très fermes ; la demande est active de la part des manufacturiers et des cordonniers et selliers de la ville et de la campagne. Jusqu'à présent les prix sont sans changement à notre liste mais on s'attend à payer à la tannerie des prix plus élevés.

Les peaux d'agneaux en laine sont maintenant à 60c., les peaux de boeuf et de veau sont sans changement.

Draps et nouveautés.—Le commerce de marchandises sèches s'améliore plus difficilement à la ville qu'à la campagne, quoique ici et là on constate une différence avec les années précédentes, mais ce commerce pourrait facilement mieux aller encore à la ville.

On avait parlé d'une augmentation probable de 5 p. c. sur les cotons ; les fabriques n'ont pas changé leurs prix jusqu'à présent et avec les bas prix de la matière première en ce moment, nous ne voyons aucune raison qui puisse justifier une augmentation.

Le commerce de détail fait actuellement circuler chez les marchands de gros un engagement de ne vendre qu'au commerce proprement dit, nous espérons que tous les marchands de gros signeront volontiers cet engagement.

Epicerie.—Les prix des sucres se maintiennent en général ; néanmoins par suite de la concurrence que font à nos sucres de raffinerie canadienne, les sucres allemands et autrichiens, l'extra

Sucre Brut...

Nous recevons des Indes Occidentales 645 quarts de sucre brut, de belle couleur et de qualité supérieure.

Nous ferons un prix spécial en lots.

DEMANDEZ UN ECHANTILLON.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montreal

SANS AUCUN ACIDE.

VINAIGRESDE TOUTES SORTES
ET QUALITÉS.

Manufacturés et mis en entrepôt sous la surveillance de l'Inspecteur du Revenu de l'Intérieur. ...Garanti pour sa force et son goût.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE**Bon pour la Reine ===**

Notre *Mince Meat* condensé est un article pur, propre et salubre, bon pour être employé sur les meilleures tables. C'est un article qui, tel que pris du paquet, plaît au goût le plus difficile, mais en y ajoutant un peu de vin ou de cidre, on l'améliore encore.

Pour faire des pâtés de mince, des plum puddings ou des gâteaux au fruits, c'est un article délicieux. Se prépare rapidement et facilement.

J. H. Wethey, Mfr., St. Catharines, Ont.

granulé se vend à la lb. 4½c en quarts et 4½c en demi-quarts.

La demande en sirops raffinés est bonne à prix très fermes.

Les mélasses ont une assez bonne demande à prix fermes.

Les thés de Chine à bon marché tels que les gunpowder et les Yuong Hyson ont fait l'objet d'un commerce actif pendant la semaine écoulée; tous les thés au-dessous de 12c ont été rapidement enlevés.

Il y a une certaine excitation sur les raisins secs. On n'offre plus au-dessous de 4½c les Valence fine off stalk à arriver.

Les Corinthes sont assez rares, les quantités attendues par *Ariona* samedi ou lundi prochain, et qui constituent le premier arrivage, ne sont pas considérables; les ventes opérées absorbent tout l'arrivage et on cote très fermes les prix pour les arrivages subséquents.

Le marché est inquiet pour les conserves de légumes de la nouvelle récolte. Pour les acheteurs, c'est la bouteille à l'encre; tantôt les fabricants se disent en mesure de pouvoir livrer les quantités demandées et tantôt ils prétendent, c'est ce qu'ils font en ce moment, qu'ils ne pourront remplir leurs ordres. Il est un fait désormais certain, c'est que principalement pour le blé d'inde on trouvera difficilement de belles conserves cette année; non seulement la marchandise ne sera pas de belle qualité, mais il la faudra payer cher en plus.

Les épices en général sont cher sur les marchés de production; nous aurons

sans doute à bref délai des prix plus élevés que ceux que nous cotons.

Fers, Ferronnerie et Métaux.—Les tôles du Canada ont baissé progressivement depuis quelque semaines jusqu'à arriver aux prix de \$2.15 et \$2.20 la boîte.

Les fils de fers uni de toutes sortes, ont un escompte de 40 au lieu de 35 p. c. sur les prix de la liste.

Les clous de broche ont subi une augmentation de 5c. les 100 lbs; tous les marchands vendent désormais aux prix indiqués à notre liste de prix courants?

Huiles peintures, etc.—L'huile de pétrole canadienne est en hausse de 1c au gallon; on la vend, au char 14½c; par quantité de 20 quarts, 15c et par quantité moindres 15½c le gallon.

L'huile de castor est très rare sur les marchés primaires, une hausse nouvelle est probable.

L'essence de térébenthine fait encore 1c de plus à 47c ou 48c le gallon.

On s'attend aussi à une légère augmentation dans le prix du blanc de plomb; de nouveaux prix seront peut-être établis aujourd'hui même, le commerce de gros semble s'y être préparé.

Poissons.—Ce commerce est incertain à l'heure actuelle. Il y a, cette année encore, une répétition de ce qui s'est produit les années dernières; on envoie des lieux de pêche des lots de qualités très inférieures qui n'ont guère débouché sur notre marché et qu'il faut vendre à vil prix pour s'en débarrasser. Le bas prix seul les fait acheter et ils nuisent ainsi à la vente des bons articles qu'il faut sacrifier.

Il serait à souhaiter que le poisson fût inspecté et qu'on écartât de la consommation le poisson gâté ou d'une qualité nuisible à la santé des consommateurs. Tout le monde bénéficierait d'une telle mesure, commerçant et consommateurs.

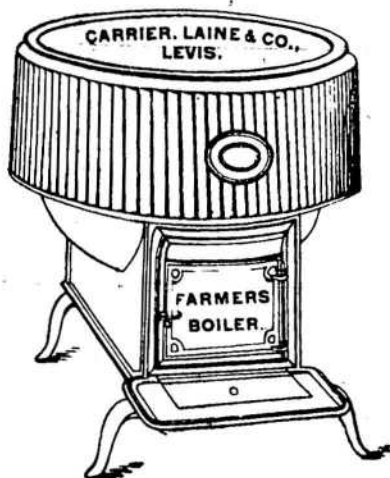
Produits chimiques et drogueries.—Par suite des arrivages importants et aussi de la concurrence que se font les détenteurs, le soda à laver se vend en ce moment depuis 55c c'est-à-dire au prix coûtant. Les détailliers peuvent profiter de la lutte que se font entre eux leurs fournisseurs pour s'approvisionner à bon compte.

Salaisons, saindoux etc.—Le lard canadien se vend à \$17 00 le quart; il n'en existe plus de dessossé sur notre marché: les lards américains sont sans changements à \$16,50.

Le marché assez bien approvisionné en saindoux pur de panne en *seaux*, ne l'est nullement en *canistres* de 3, 5 et 10 lbs qui sont très rares; les fabricants disent avoir vendu à l'avance tout ce qu'ils peuvent fabriquer pendant un certain temps à venir.

Les prix des saindoux composés sont très fermes.

Le coton du Texas est arrivé sur le marché américain, mais la récolte est un peu en retard dans les autres Etats du Sud. On a planté plus de coton cette année que les autres années précédentes et on espère une très forte récolte. Si le temps est favorable, on estime qu'elle doit produire de \$750,000 à 10,000,000 de ball's.

**6 Raisons**

Pour lesquelles nous vendons si bon marché nos **Poeles pour fermiers, pour la cuisine, et nos Bouilloires.** :- :- :-

- 1—Notre fonderie et nos ateliers sont sur le bord du fleuve.
 - 2—Nous avons nos propres quais.
 - 3—Le fer en gueuse est déchargé directement des navires à notre fonderie (pas de charroyage à payer).
 - 4—Nous tirons partie de ce que les autres jettent.
 - 5—Nos facilités de production ne sont pas surpassées au Canada.
 - 6—Nous sommes satisfaits d'un plus petit profit que les autres désirent faire.
- Ecrivez-nous si votre marchand n'a pas nos marchandises. Tous genres de machineries ou de moulages faits à ordre.

CARRIER, LAINE & CIE
LEVIS, Q.

263, rue St-Joseph, Québec.

145, rue St-Jacques, Montréal.

Ecrivez-nous
quand
vous voulez du

SEL.

VERRET, STEWART & Co.
MONTREAL
QUEBEC



LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rènes,
Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux
différentes expositions universelles, il donne à la chaussure
ou autre articles en cuir un brillant riche, et conserve
parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.



L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.

Revue des Marchés

Montréal, 7 oct., 1897

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le câble au Board of Trade, cote comme suit, les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier :

"Londres — Chargements à la côte, blé et maïs sans affaires. Chargement en route; blé moins offert, de 3 à 6d plus haut; maïs, un peu plus ferme. Chargements de blé No 1 Californie, sur fer, arrivé à 38s 3d net. Parties de chargements, blé No 1 dur du Manitoba, par vapeur, 36s 9d octobre et novembre. — Marchés anglais de l'intérieur, blé, en partie plus bas. Liverpool — Blé disponible, soutenu; maïs disponible, ferme; blé No 2 rouge d'hiver disponible de 7s 8½d à 7s 9½d, No 2 du printemps disponible, de 8s 6d à 8s 7d; maïs mélangé d'Amérique, disponible, 3s 2d pour le nouveau et 3s 2½d pour le vieux. Farine première à boulanger de Minneapolis, 25s 9d. Sur futurs: blé, ferme, 7s 8d, octobre; 7s 6½d, décembre et 7s 5d mai; maïs, ferme: 3s 1½d octobre; 3s 2½d novembre; 3s 4d décembre.

A Paris, on cotait hier: blé, fr 28.70 octobre et fr. 28.30 novembre; farine, fr. 61.10 octobre et fr. 60.25 novembre. Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 18 septembre :

Depuis notre dernière revue, les conditions météorologiques se sont heureusement montrées, dans la majeure partie de nos régions agricoles, plus favorables à l'exécution des travaux des champs. Les céréales qui n'avaient pu être mises à l'abri avant la longue période des pluies, ont enfin été ren-

trées dans des conditions à peu près passables, après plusieurs jours de soleil qui leur ont enlevé en partie l'excès d'humidité qui faisait craindre pour leur qualité et leur bonne conservation.

Les cultivateurs de la région du Nord sont maintenant occupés à l'arrachage des betteraves, ceux de l'ouest retenus par le sciage des sarrasins et le battage des graines oléagineuses; on se hâte un peu surtout de préparer les terres en vue des prochaines semailles d'automne, et, à ce dernier point de vue, la situation a pu être considérée jusqu'ici comme généralement satisfaisante, exception faite toutefois pour quelques départements du centre où la pluie n'a pas encore fait trêve et où conséquemment, les premiers labours sont rendus difficiles, sinon impossibles, par l'humidité excessive des terres.

Aujourd'hui, du reste, la pluie fait à Paris un retour offensif, qu'il est permis de croire général et qui va de nouveau soulever les plaintes de la culture.

En ce qui concerne les affaires, nous ne pouvons que confirmer le ralentissement qui nous notions il y a huit jours dans les transactions en blé. Les offres sont toujours minimes, pour la saison du moins, mais la demande continue également à manquer d'importance. D'un côté nous voyons la culture ne vendre qu'avec précaution, seulement pour faire face à ses besoins d'argent les plus pressants; mais, d'autre part, la meunerie se montre non moins réservée, en raison des conditions qui lui sont faites par la mévente de ses farines, et par l'incertitude du lendemain qui résulte pour elle de tant d'agitation faite par les politiciens autour de la question des droits de douane.

L'enquête que nous publions à ce sujet, depuis bientôt trois semaines, renferme d'intéressants aperçus sur la

question, et, sans vouloir déflorer en rien les conclusions à dégager de son ensemble, on peut déjà cependant remarquer, comme l'auront sans doute fait ceux de nos lecteurs qui ont suivi jusqu'ici cette impartiale publication, que la meunerie se trouve plus que jamais dans une position fautive, toujours placée qu'elle est entre l'enclume et le marteau, dans la crainte du choc fatal qui peut anéantir du jour au lendemain ses précautions légitimes, et obligée ainsi, de par l'incertitude où d'année en année on la tient pour les causes les plus diverses, à ne plus pouvoir compter sur l'avenir, à ne plus oser opérer qu'au jour le jour et à abandonner enfin, pour tout dire, le rôle régulateur que seule la stabilité de nos lois douanières serait à même de lui assurer pour le plus grand profit commun.

Le marché au blé de Chicago est à la hausse. Les nouvelles persistantes de la sécheresse dans la République Argentine, les marchés étrangers en reprise, des achats considérables de la part de l'étranger et principalement de la France ont donné au marché de Chicago et, comme conséquence, aux autres marchés américains, un ton et une allure plus fermes et plus actifs.

Le blé éloigné de mai se vend plus cher que le blé de décembre; le comptant est en avance de 2½ sur le prix de la semaine dernière à Chicago de 50 à New-York, de 3½ à Duluth, de 3½ à Detroit.

A terme, le marché de Chicago est en gain de 3½ sur décembre et de 5½ sur mai.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, rouge	95½
New-York, No 2, rouge	99½
Duluth, No 1, du nord	90
Detroit, rouge No 2	94

Les principaux marchés de spéculation.

SADLER & HAWORTH,

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE

COURROIES EN CUIR

BUREAU ET MANUFACTURE :

TANNÉ AU CHENE

COIN DES RUES William et Seigneurs, MONTREAL.



J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Fournitures générales pour beurrieres et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage. Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurrieres.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

tion ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Déc.	Mai
Chicago	92½	92½
New-York	95½	95½
Detroit	95½	...
Duluth	...	91

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Déc.	Mai
Jeudi.....	90½	91½
Vendredi.....	90½	89½
Samedi.....	89½	88½
Lundi.....	89½	89½
Mardi.....	91½	91½
Mercredi.....	92½	92½

Le Commercial de Winnipeg dit à la date du 4 octobre :

" Les livraisons sur les marchés de l'intérieur du Manitoba ont diminué cette semaine, par suite, peut-être, de la baisse des prix et aussi du désir de pousser les labours d'automne. La première poussée est venue principalement des fermiers qui n'ont pas sur leurs fermes des moyens propres à emmagasiner leur blé et qui l'ont amené aux éleveurs. De grandes quantités de blé en magasin sont tenues pour le compte de fermiers qui n'ont pas vendu. A certains endroits, les éleveurs ont été remplis et on ne pouvait avoir dans certains cas assez de chars pour expédier le blé assez vivement et faire de la place pour les nouveaux arrivages; ces retards ne sont que temporaires. Par suite d'une telle poussée, si subite, il est impossible d'approvisionner promptement tous les marchés, les

chars ne pouvant être obtenus en quantité suffisante pour transporter le grain. Les livraisons sur certains points ont été d'environ 200,000 boisseaux par jours. Les prix payés aux fermiers à la campagne ont baissé mercredi de 1 à 2c et le lendemain ils perdaient encore de 2 à 3c, variant de 69 à 73c comparative-ment à 73 et 77c, lundi et mardi. Sur quelques points, le prix était plus haut que coté. Sur le marché de Winnipeg, les prix ont varié de 91½ à 92c lundi pour le No 1 à flot à Fort William. Mardi, on a opéré des ventes aux mêmes cotes, mais mercredi, de bonne heure, on cotait 90½c et à la clôture de 89 à 89½c. Hier, à la clôture on offrait 89c, bien qu'on ait annoncé que le prix de 89½c ait été réalisé le même jour de bonne heure."

On cotait hier, de Toronto, les marchés d'Ontario, comme suit :

" Marché tranquille. Farine, tranquille; apparences meilleures; straight rollers cotés pour l'exportation de \$3.80 à \$3.85, ouest et lots de chars ici à \$4.00. Blé, demande meilleure; prix plus haut; ventes de rouge et de blanc à 77c; fret maximum; quelques acheteurs offrant 77½ et 78c, ouest; blé dur de Manitoba No 1, plus ferme à 90c Fort William, et à 95c Goderich. Son, tranquille, à \$7.50 ouest et à 8c, fret moyen. Sarrasin, tranquille; prix purement nominal. Orge, tranquille, offres modérées; No 2 cotée 30c et orge à engrais de 24 à 25c. Avoines, ternes; ventes de blanche à 21½c, ouest, et de mélangée à 21c ouest. Pois, plus fermes; ventes à 45c nord et ouest. Farines d'avoine, tranquille; prix soutenu de \$3.10 à \$3.20 pour lots de chars sur rail. Blé d'inde, bonne

demande; prix sans changement de 30 à 31c, ouest. Seigle, terne, offres bonnes; lots de char vendus au dehors, ouest, à 40c."

A Montréal, la vente des grains est bonne, meilleure que la semaine dernière; il y a eu dehors des exportateurs de notre localité, des acheteurs étrangers pour le blé.

Les farines de blé ont fléchi, suivant la baisse qui s'était produite sur les blés, et, grâce aussi, à une demande moins active. Mais maintenant que les blés ont regagné une partie de ce qu'ils avaient perdu; le ton s'est un peu raffermi.

L'avoine baisse, nous la cotons de 26 à 26½c; les pois déclinent aussi, nous cotons maintenant de 55 à 56c; le seigle perd également 1c et vaut de 50 à 51c.

Les farines d'avoines se vendent lentement, néanmoins les prix sont soutenus.

Les issues de blé ont une bonne demande à prix fermes.

MARCHÉS CANADIENS

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 10 à 1 11
" No 2 dur...	1 07½ à 1 09
Blé du Nord No 1.....	0 00 à 0 00
Avoine blanche No 2.....	0 26 à 0 26½
Blé d'inde, Américain.....	0 37½ à 0 38
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 55 à 0 56
Orge, à moulée par minot...	0 35 à 0 40
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 42 à 0 43
Seigle, par 56 lbs.....	0 50 à 0 51

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 85 à 5 00
Patente du printemps.....	5 40 à 5 60

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... **HUDSON**, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**, (Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont..... **Rose No 1**, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1283.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester.

HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE **Fromage et Beurre**

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, ainsi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCCHURALES EN CANADA:

LONDON, ONT.
NAPANEE,
BELLEVILLE,
BROCKVILLE,
ST-HYACINTHE, QUE.Straight roller..... 4 50 à 4 65
Forte de boulanger (citée)..... 5 00 à 5 25
Forte du Manitoba..... 4 90 à 5 00**FARINE D'AVOINE**Farine d'avoine standard,
en barils..... \$3 30 à 3 50
Farine d'avoine granulée,
en barils..... 3 60 à 3 80
Avoine roulée, en barils..... 3 40 à 3 50**FROMAGE****MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 24 septembre :

"Le marché n'a pas subi de changement et la demande se maintient sur une petite échelle. Le fromage de juin en bon état se vend à 44s. Celui d'août est tenu pour de plus hauts prix, les acheteurs ne sont pas disposés à le payer plus de 46s.

"Nous cotons :

Canadien blanc et coloré, frais,
choix, d'août..... 45 à 46s.
Canadien, blanc, très fin de juin. 42 à 44s.
E. U., blanc et coloré, choix..... 43 à 45s.

Importations du Canada et des Etats-Unis: 25.689 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Watertown, 2 octobre—Les ventes ont été de 2660 boîtes à 8½ et 9c pour les grosses boîtes et 9 à 9½c pour les petites boîtes.

Canton, 2 octobre—Les ventes ont été de 1500 petites boîtes à 9½c et 1200 grosses boîtes à 9c.

Ogdensburg 2 octobre—Il a été offert 1837 boîtes; 9c offert; aucune vente.

Utica, 4 octobre—Les ventes ont été de 2120 grosses boîtes à 8½c; 2630 do à 8c; 320 do à 8½; 320 petites boîtes à 8½; 50 do à 8½c et 2450 do à 9c.

Little Falls, 4 octobre—Les ventes ont

été de 30 boîtes à 8½c; 4270 à 8½c; 520 do à prix secret.

MARCHÉ D'ONTARIO

Brockville, 30 sept.—Il a été offert 2069 boîtes de coloré et 1097 de blanc. Il a été offert 8½ et 8½ sans résultat. Par la suite 370 boîtes ont été vendues à 9½ et 72 do à 9½c.

Barrie, 30 sept.—Il a été offert 2035 boîtes de coloré de la dernière quinzaine de septembre. Les ventes ont été de 495 boîtes à 9c.

Listowell, 30 sept.—Il a été offert par 20 fabriques 9057 boîtes la plupart de septembre et 2000 boîtes de la dernière quinzaine d'août. Quelques lots du mois d'août ont été vendus, 9½c, 9½c, 9½, 9½c et 9½c.

Shelburne, 1er octobre—Il a été offert par 12 fabriques 2200 boîtes; 9 à 9½c offert sans résultat.

Chesterville, 1er octobre—Il a été offert 1372 boîtes dont 747 de blanc et la balance de coloré, 9½c offert; aucune vente.

South Finch 1er octobre.—Il a été offert 2218 boîtes dont 1600 de blanc et la balance de coloré; 9½c offert pour le blanc et 9½c pour le coloré; aucune vente.

Perth 1er octobre—Il a été offert 500 boîtes de fromage; 8½c offert; aucune vente.

Lindsay 1er octobre—Il a été offert 1447 boîtes pour lesquelles ils avaient refusé 9½c la semaine dernière, les ventes ont été de 1118 boîtes à 9½c.

London, 2 octobre.—Il a été offert par 22 fabriques 5582 boîtes d'août et septembre. Les ventes ont été de 255 boîtes à 9½c et 575 do à 9½c.

Kingston 2 octobre—Il a été offert 2400 boîtes; les ventes ont été de 150 boîtes à 9½c.

Iroquois 2 octobre—Il a été offert 1615 boîtes de coloré et 175 de blanc; 9½c offert seulement 40 boîtes vendues à ce prix.

Madoc, 5 octobre—Il a été offert par 16 fabriques 6,250 boîtes, balance de la saison. Pas de vente. Il a aussi été offert 665 boîtes de septembre; 9½c offert sans résultat.

Campbellford, 5 octobre—Il a été offert 1,275 boîtes. Les ventes ont été de 300 boîtes 9 3/11; 325 do à 9½c et 79 do à 9½c.

Ingersoll, 5 octobre—Il a été offert 1,720 boîtes de coloré et 610 de blanc du mois d'août; 9½c offert pour le blanc et 9½c pour le coloré, sans résultat.

Belleville, 5 octobre—Il a été offert par 28 fabriques 2,410 boîtes de blanc et 265 d coloré. Les ventes ont été de 50 boîtes de blanc à 9½c.

Napanee, 6 octobre—Il a été offert 75 boîtes de blanc et 375 de coloré, 9½c offert. Pas de ventes.

Picton, 6 octobre—Il a été offert par 13 fabriques 1105 boîtes de coloré; 9½c offert. Pas de vente.

Woodstock, 6 octobre—Il a été offert par 14 fabriques 4506 boîtes dont 1875 de coloré et 2631 de blanc. Les ventes ont été de 260 boîtes de coloré à 9½c et 475 de blanc à 9½c.

Perthboro, 6 octobre—Il a été offert 5400 boîtes de coloré du mois de septembre. Les ventes ont été de 2360 boîtes à 9 5/16c; 1090 do à 9½c et 720 do à 9 3/16c.

Tweed, 6 octobre—Il a été offert 715 boîtes de septembre et 190 du mois d'août. Les ventes ont été de 375 à 9½c et 100 boîtes à 9½c.

Stirling, 6 octobre—Il a été offert 910 boîtes de blanc et 100 de coloré. Les ventes ont été de 1010 boîtes à 9 5/16c.

**Le Corset Modèle P. & A.**Donne la beauté au buste et procure le confort—
Fait en pur Acier et en Coutil Français—
Est léger—Il plait énormément—Prix \$1.00,
valant le double. Fabrication supérieure et
unique—Se vend bien et avec profit. Demandez
nos échantillons.**Montreal Corset Mfg. Co., Farnham, P.Q.**

Bureau 3051, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VITRINES

(SHOW CASES)

LE MEILLEUR ENDROIT DE
TOUT LE DOMINION POUR
ACHETER A BON MARCHÉ.
...Ecrivez pour CIRCULAIRES
ET LISTE DE PRIX....**Canada Cabinet Co.**

639, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL

THE JAPON

RAISIN VALENCE

Nous venons de recevoir un lot de Thé Japon moulu (Sifted Leaf) en paquets d'une livre, que nous vendons à bon marché. Il nous reste encore quelques boîtes de Raisin Valence, importation de 1896, que nous offrons à 3 1/4 Cts la livre.

Ecrivez pour échantillons

A. ROBITAILLE & CIE, MONTREAL.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowanville, 2 octobre—Il a été offert par 43 fabriques 3145 boîtes de fromage de septembre; 8½c offert sans résultat

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Lundi dernier, nous avons eu la mesure de la faiblesse de notre marché, les cinq à six milles boîtes présentées ont été vendues pour la plupart à 9c, quelques favorisées ont obtenu difficilement 1c de plus, mais ils ont été rares.

Le prix n'a pas changé depuis; il reste à 9c. et quelques lots de choix obtiennent 9½c. Le marché ne brille pas par l'activité; si nous sommes bien renseignés, deux acheteurs seulement auraient reçu des ordres d'Angleterre. En attendant les stocks s'accumulent et la fabrication ne s'arrête pas, ce qui n'indique pas la perspective de meilleurs cours pour un avenir rapproché, d'autant plus que le prix du câble public reste sans variation à 46s.

On constate cependant une amélioration marquée dans la fabrication du fromage; en général, cette industrie se fait avec plus de soin, la qualité gagnée non seulement par suite de la saison favorable d'automne mais aussi grâce aux efforts de nos fabricants qui vont se perfectionnant davantage dans leur art. Il y a bien encore de malheureuses exceptions et nous en avons la preuve dans quelques ventes qui ont lieu cette semaine, et qui n'ont pu rapporter que 8c; c'est assez dire combien la qualité laissait à désirer.

Les exportations ont été la semaine dernière de 93,900 boîtes contre 64,703 la semaine correspondante de l'an dernier. Depuis le 1er mai, il a été exporté, cette année, 1,495,430 boîtes, contre 1,167,225 pour la période correspondante de 1896.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 17 septembre:

"Le marché est sans changement nominal, mais pour opérer des ventes nous sommes obligés de laisser les prix. Les

qualités inférieures ont un marché lourd.

Ladles des Etats-Unis, fins.....	54 à 58s
Imitation, crémeries, tin. frais	60 à 63s
Irlande, fabriques.....	84 à 90s
" crémeries, boîtes.....	94 à 98s
Etats-Unis, crémeries, choix, en boîtes.....	86 à 90s
Canada, crémeries, choix, en boîtes.....	90 à 94s
Danemark, crémeries, barils.....	104 à 112s

Importations du Canada et des Etats-Unis: 10,189 paquets.

MARCHES AMÉRICAINS

Canton, 2 octobre—Les ventes ont été de 300 tinettes de beurre à 20½c et 50 do de 21c.

Utica, 4 octobre—Les ventes ont été de 167 paquets de crémérie à 20 et 21½c.

Little Falls, 4 octobre—Les ventes ont été de 23 paquets de laiterie à 17 et 18c.

MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowanville, 2 octobre—Il a été offert 68 paquets de crémérie, 18½c offert sans résultat.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre n'est pas mieux partagé que le fromage au double point de vue des prix et des transactions. Les acheteurs ne veulent pas payer plus de 18½c pour les crémeries; c'est un écart de 1c environ entre leurs vues et celles des vendeurs. Aussi, les affaires sont-elles difficiles.

Les bons beurres de ferme sont rares sur le marché et sont à prix soutenus, nous les cotons de 13½ à 14c pour lots de gros.

Les exportations ont été la semaine dernière, de 17,191 paquets contre 15,268 paquets la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai, cette année, il a été exporté 175,760 paquets, contre 107,224 l'an dernier, pendant la même période.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 24 septembre que les œufs canadiens et ceux du continent étaient en bonne demande.

Les œufs d'Irlande sont toujours lents. On cotait: œufs frais d'Irlande, de 6s à 8s 3d et du continent de 5s à 6s 10d; les œufs canadiens rapportaient de 6s 3d à 6s 10d

On paie en gros, à Montréal, les œufs frais pondus de 15½ à 16c; les œufs mirés de choix de 12½ à 13½c et les œufs non classés de 10 à 11c la doz.

L'exportation sur l'Angleterre est ralentie.

LÉGUMES

Les prix sont désormais à peu près établis pour la saison.

Nous cotons: tomates, 25 à 35c la boîte; aubergines, \$1 la doz; pommes de terre, \$1 25 à \$1.50 le qrt de 3 minots; céleri, de 20 à 25c la doz; salades, 20c la doz; choux, de 15 à 25c la doz. et de \$1.50 à \$1.75 le cent; choux fleur, de 50 à 75c la doz; patates sucrées, \$3 le quart; navets, 75c le sac; carottes 25c le panier; oignons du pays, 25c le panier et \$1.25 le quart.

Les haricots triés à la main valent de 80 à 90c pour lots de quelque importance et de 95c à \$1.00 le minot, au détail.

FRUITS VERTS

Le commerce des fruits verts manque toujours d'activité.

On cote actuellement: poires de 40 à 50c le panier et de \$2.50 à \$3.00 le qrt; pêches, 40 à 50c le panier, prunes de 40 à 50c le panier; raisins de Delaware de 3 à 4c la lb; raisins verts de Niagara 2c la lb et le Tokay \$1.50 la boîte; les raisins bleus se vendent à raison de 1½c la lb.

Les bananes ont une avance de 10 à 25c; on paie le régime de 50c à \$1.00. Les pommes augmentent toujours; on les paie de \$2.50 à \$4.00 le quart suivant qualité.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 30 septembre:

"Il est arrivé la semaine dernière 595 chars de foin et 21 de paille pour le marché local, contre 401 chars de foin

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

National Assurance Co. of Ireland.

INCORPORÉE PAR UNE CHARTRE ROYALE ET
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME

M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX.

DEPARTEMENT FRANÇAIS:

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St-Lambert.

EMILE JOSEPH, L. L. B. AVOCAT

Chambre 701

MONTREAL.

New York Life Bldg.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montreal. Mentionnez ce journal.

Les Extraits Culinaires

Les Epices

Les Poudres à Pate

PURE GOLD

Se vendent Bien.

Ne peuvent pas être surpassées.

FRED. D. HUGHES, Agent, Montreal.

PURE GOLD M'FG.CO.

31&33 FRONT ST.EAST.
TORONTO.

et 22 de paille la semaine correspondante de l'an dernier.

" Nous ne pouvons signaler aucune amélioration dans l'état du marché, car les arrivages continuent à être forts, spécialement pour les sortes de foin à bas prix. Le foin de choix es. toujours ferme, car cette qualité semble être rare dans toutes les sections, par suite de l'abondance du trèfle, car le mil est plus ou moins mélangé du dit trèfle.

" toutes les qualités de paille restent à peu près dans la même situation que la semaine précédente.

" Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles
Foin, choix	\$15.00 à \$.....	\$14.00 à \$.....
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13.50
— 2	11.00 à 11.50	11.00 à 11.50
— 3	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
— mél. de trèfle	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
Paille de seigle, long.	10.50 à 11.00	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

MM. C. Caldwell & Co nous écrivent de Toronto :

" Le foin n'est pas trop abondant sur place et la demande est bonne pour les meilleures qualités.

Nous cotons, à la tonne, \$9.00 pour le No 1 et \$8.00 pour le No 2. La paille s'écoule lentement à \$5.00.

Le marché de Montréal n'offre aucun changement notable depuis la semaine dernière ; nous maintenons nos anciennes cotes, en répétant que le prix de \$12.00 est pour foin de tout premier choix.

Nous cotons au détail :

Foin presse No 1, la tonne	12.00 à 13.00
— do No 2 do	9.50 à 10.50
Paille d'avoine do	4.50 à 5.00
Moulin extra la tonne	18.00 à 20.00
Grain do	00.00 à 17.00
do No 2 do	00.00 à 16.00
Son (Manitoba) do	13.50 à 14.00
Foin au char (Ontario)	00.00 à 13.00
Foin d'ode jaune mûlu	00.00 à 18.00
Et au char :	
Foin presse No 1	10.50 à 12.00
— do No 2	8.50 à 9.50
Paille d'avoine	0.00 à 4.00

NOTES SPECIALES

Ecrivez à N Quintal & Fils si vous voulez avoir des prix bas pour les courants et les raisins nouveaux.

La Montreal Sand et Gravel Co, fournit tout le sable nécessaire pour les travaux du Pont Victoria, de la St Lawrence Portland Cement Co. les travaux du Havre, les travaux du Canal de Soulanges et aussi à tous les contracteurs de renom.

M W. H. Dunn vient de résigner sa position d'agent pour la vente des produits de la Pure Gold Mfg. Co., afin de s'occuper exclusivement de la vente du Poli à Poêle Enameline.

Mr. Fred. D. Hughes a été nommé pour succéder à Mr. Dunn.

Messieurs A. Racine & Cie nous annoncent qu'ils viennent de recevoir deux ligne de Farmer-satin noir 6 4 à 37½¢ & 59¢ la verge défilant toute compétition ainsi que des Doublures à Capots à des prix très bas. Nous recommandons à nos Marchand-Tailleurs d'aller leur faire une visite.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messieurs I. Charbonneau & Cie, manufacturiers que l'on trouvera sur une autre page. Ces Messieurs font une spécialité d'ouvrage de fantaisie de tous genres tel que balcon, galerie en tournage, lucarne, prépara de moulure, emboutage et blanchissage et prépara de bois pour bâtisses.

M. Jos. Coté de Québec met en vente un nouveau tabac de Virginie sous la marque "Vandome". Ce tabac se vend coupé ou en tablette. Il est d'une qualité absolument supérieure et mérite qu'on en fasse l'essai. S'adresser à Mr. Joseph Coté, 179 rue St Joseph Québec pour recevoir des échantillons qui s'empressera d'envoyer sur simple demande par carte postale. Voir pour les prix à notre liste de prix courant.

Quoique les prix des conserves can-ned good soient beaucoup haussés, Messrs. N. Quintal & Fils vendent encore à des prix relativement bas.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEFENDREURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Compton		
Paige W. W. et al.	B. W. Deak	190
Champ'ain		
Sauvageau F. X.	C. Carignan & Fils	535
Chicoutimi		
Lapointe A.	N. G. Kirouac	121
Ditchfield		
Keene E. F. & Co. et al.	Jenckes Machine Co	1009
Keene E. F. & Co. et al.	Peoples Bank of Halifax	1621
Keene E. F. & Co. et al.	Jenckes Machine Co	302
Keene E. F. & Co. et al.	Peoples Bank of Halifax	187
Farnham Canton		
Comtemanche Dame Angele et vir	R. Hunter ex-qual	208
Farnham		
Bazin Louis	H. Tetreault	110
Comblard Hermin	J. Gauthier (dommages)	150
Granby		
Garcen Alfred	F. Ouellette	306
Hereford		
Dragon David	G. Harriman	109
Montréal		
Béland Dame Vve J. B.	G. N. Moncel	4184
Berthoume T.	E. Rousseau	100
Bank of Nova Scotia et al.	J. Pinder	2e cl.
Beaulieu J. E.	J. C. Emard	110
Boyer E.	L. Allard	3e cl.
Bourdon A.	L. Filion	165
Crawford Dame B.	W. S. Evans	170
Charbon J. et al.	Credit Foncier F. C.	220
Cowie A. McD.	Credit Foncier F. C.	375
Chauvin J. B.	Dame M. M. Brockwell	2e cl.
Collette Dame E.	C. Lefebvre	150
Chalmers J.	G. H. Pearson	131
Christin H. et al.	A. Lamirande	102
Dupras J. A.	J. B. Brunet	142
Duclos C. A.	A. Lecompte	490
Desaulniers J. E.	A. Panneton	353
Desjardins G. H.	Dame A. A.	
	J. de St. D. Duchesnay	2e cl.
Dupras J. A.	Birbeck Investment	
Security Co		
Daly J. P.	J. M. Desy	182
David A.	A. Sicard	205
Danziger Dame H.	Dame D. Dubois et vir	115
Dion C. H.	J. F. Brulé	217
Ethier, T.	J. C. Emard	259

Farr, R. G.	W. C. J. Hatfull	250
Glazer W.	W. T. Beach	150
Gagnon J. A.	W. Agnew et al	419
Giroux T. es-qual.	A. Letang et al	187
Goyette, Dame P. et al.	J. E. Walker	50 cl.
Gervais A. E.	T. F. G. Foisy	1900
Goulet A.	A. Martin et al	122
Guerin M.	Crédit Foncier F. C.	1e cl.
Grand Trunk Ry Co.	J. Taylor	1e cl.
Grand Trunk Ry Co.	P. Soulière	500
Goulet A.	Intercolonial Coal Mining Co	589
Guerin M.	C. F. Smith et al es-qual	1e cl.
Gauthier J.	D. Plante	145
Garcia J.	P. Rafferty	4e or.
Graham J.	E. W. Gilman	401
Hains H. et al.	J. A. Paquette	150
Hamilton J. et al.	G. Parent	1900
Haunah W.	M. Paquette	108
Jacotet J. C.	Club Canadien	2e cl.
Kenwood R.	H. S. Phillips	152
Langlois E. A. et al.	H. Y. Burleigh	306
Leblanc E. Z. et al.	W. Agnew et al	374
Lapointe A. et al.	Marchante Bank of Halifax	302
Langlois F. A. et al.	F. Boulanger et al	128
Lavallée P.	G. H. Matthews	1e cl.
Lavoie O.	L. d'Orvilliers	240
Lynch D.	F. X. Gougeon	108
Lanoix J. T.	Dolle M. Vallée	4e cl.
Lajeunesse J.	J. Morin	110
Lanthier F.	Dame P. Chalut	1e cl.
Lachine Rapid Hydraulic and Land Co.	J. Crawford	1e cl.
Lachine Rapid Hydraulic and Land Co.	Hon J. A. Boyer	1e cl.
Metropolitan Club.	M. Dufresne et al	1e cl.
Maisonneuve Dame E. et vir.	Immaculé Conception de Montréal	502
Mackay R. et al.	E. B. Liddy Co	1e cl.
Martin A. J.	J. T. Knile	2e cl.
Nelson R.	W. S. Evans	255
O'Dell John A.	W. Curley et al	350
Picard P.	Dame F. Demers	2e cl.
Payeur G.	A. Bertin	258
Palmer H.	Dame R. D. Gagnon	133
Raith H.	H. H. Wolff	199
Rapin Dame R.	A. C. Berger	215
Rogei F.	P. Oumet	120
Rousselle Dame M. L. C.	Dame A. Têrenne	600
Radahan Lame M.	Dame A. Anderson	275
Roy J. B.	W. Weir et al	100
Stephens R. H.	A. Mackay	122
St Amour J. A. C. et al.	R. T. Beaudoin	110
Saumur A.	P. Leclerc	262
Sénéchal J. et al.	F. Leriche dit Lassonde	130
Smyth H. N. et al.	W. R. Darling et al	250-00
Simard G. A. et al.	B. E. McGale et al	142
Sauvalle M. et al.	F. Poirier et al	4e cl.
Torrance G. J.	J. S. Brown et al	419
Thomas Dame E.	C. Cushing et al	500
Trudel N.	J. E. Ehler	220
Vallée C. et al.	Crédit Foncier F. C.	

Orford

Canitand Md. J. A. et al.	M. Le A. H.	2e cl.
---------------------------	-------------	--------

Québec

Aird Jas and E. A. Ramsay	J. Poirier (con)	117
Gilbert J. es qual.	Eva Yvesque	140
Jones L. Z.	H. Beautey	250
Letourneau J. B. A.	A. Gaboury	139
La Cie de Chem. de Fer du District de Québec	H. Boulet (dommages)	500
Price Herbert M.	P. Laroche, sr	800
Rosa N. et al.	A. Dussault	197

Stukley Canton

Massey Florentin.	G. Spenard	300
-------------------	------------	-----

St Grégoire co. Nicolet

Noel Edm.	G. La-salle es qual	120
-----------	---------------------	-----

Trois-Rivières

Three Rivers Iron Co.	W. L. Brisco	160
-----------------------	--------------	-----

Woodon

Brum Alex.	Commissaires d'Ec les de Winstow Nord	266
------------	---------------------------------------	-----

Westbury

Roberge Thomas es-qual.	T. Labbé	112
Westgate Mbt.	C. S. White	126

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Acton		
Martin Ephrem.	J. Bousquet	775

Doucet's Landing

Bourgeois Jos.	McCulloch & Herriot	1894
----------------	---------------------	------

Lennoxville

Ramsay Geo F. et al.	L. C. Belanger	160
----------------------	----------------	-----

Trois-Rivières

Berthe G. R.	Hurt & McKie	582
--------------	--------------	-----

Waterville

Grant J. C.	Union Bank of Canada	795
-------------	----------------------	-----

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
-------------	-------------	----------

Chambly Canton

Dorais Moise.	N. Charbonneau	53
---------------	----------------	----

Côte St Paul

Ryan Dame A. et al.	R. Kerr et al	77
---------------------	---------------	----

Martin Aaron.	J. Scott et al	59
---------------	----------------	----

Huntingdon

Kavanagh Pat.	W. W. Ogilvie	47
---------------	---------------	----

La Croche

Boucher Nap.	H. Rochelleau	15
--------------	---------------	----

Lac à la Tortue

Giguac Herc.	F. Nobert	31
--------------	-----------	----

Milan

Melver G. A.	J. S. Mitchell	80
--------------	----------------	----

Maisonneuve

Lépine Stanislas.	B. Lavallée	92
-------------------	-------------	----

Montréal

Allaire Norbert.	D. Cloutier	96
------------------	-------------	----

Belanger Dame H.	J. A. Hurteau	50
------------------	---------------	----

Bourdon Alph.	J. J. Ryan	50
---------------	------------	----

Beaudoin Geo.	A. Robert	30
---------------	-----------	----

Bogue Henry.	Dame C. Mitcheson	30
--------------	-------------------	----

Bourbonnais Arth.	F. Bellemare	29
-------------------	--------------	----

Cité de Montréal.	E. Archambault	24
-------------------	----------------	----

Charette Alf.	J. Chevalier	34
---------------	--------------	----

Chamberland Avila.	F. X. Charbonneau	49
--------------------	-------------------	----

Courtemanche J.	J. et A. Normandin	50
-----------------	--------------------	----

Chiff Harry.	Dame J. Sharpe	60
--------------	----------------	----

Cadieux Louis.	D. Cloutier	40
----------------	-------------	----

Dorais L.	A. Décaré	45
-----------	-----------	----

Durocher J. B. E.	Banq. Ville-Marie	90
-------------------	-------------------	----

Emard Alph.	V. Bourdon	55
-------------	------------	----

Frenette Telephore.	Dame A. Poissant et vir	25
---------------------	-------------------------	----

Filiatreault A.	Banque Nationale	26
-----------------	------------------	----

Fran J. K.	S. H. Carpenter	65
------------	-----------------	----

Faford Jos.	F. Chaput	27
-------------	-----------	----

Forget Dame Philomène.	Dame J. Cadieux	26
------------------------	-----------------	----

Girard J. Chs.	E. Bastien	60
----------------	------------	----

Gravel Z.	J. Courville et al	26
-----------	--------------------	----

Gray G. R.	Dame E. A. Freeman	52
------------	--------------------	----

Guthrie Jno.	L. J. Harel	50
--------------	-------------	----

Garneau Didier.	G. W. Lovejoy et al	36
-----------------	---------------------	----

Gadbois Onestime.	E. Lahaie	35
-------------------	-----------	----

Gaboury L. J.	J. W. Harris	66
---------------	--------------	----

Guerin Michael.	W. Kavanagh	88
-----------------	-------------	----

Groux J.	E. Rivillard	38
----------	--------------	----

Henry J.	Greene & Sons Co	48
----------	------------------	----

Johnson Dame.	S. H. Marsan	50
---------------	--------------	----

John H. Jos.	L. J. Collins	25
--------------	---------------	----

Johns Wm.	J. Clarke	45
-----------	-----------	----

Kelly Pat et al.	C. H. Tranchemontagne	34
------------------	-----------------------	----

Love Thomas.	J. Wilson	72
--------------	-----------	----

Larigan D. J.	N. Chauvin	35
---------------	------------	----

Lamothe A.	A. H. Latour	40
------------	--------------	----

Lefebvre Michel T.	Banque d'Hochebaga	69
--------------------	--------------------	----

Lefebvre T. et al.	Banque d'Hochebaga	49
--------------------	--------------------	----

Leprohon Martial E.	H. C. Cadieux et al	49
---------------------	---------------------	----

Levesque Dame Marie et vir.	C. Freysing	78
-----------------------------	-------------	----

Lamoureux Arthur.	J. Hoofstetter	40
-------------------	----------------	----

Leduc Gilbert.	P. Poulin	50
----------------	-----------	----

Lepage J. E.	A. Maréchal	29
--------------	-------------	----

Laballe Michel.	P. Deschamps et al	26
-----------------	--------------------	----

Lafance Treffe.	P. H. Villeneuve	30
-----------------	------------------	----

Marsolais Chs L.	J. B. Dolle	50
------------------	-------------	----

Mercier J. L. R.	J. O. Dupuis	25
------------------	--------------	----

Martin Nap P. et al.	A. Laramée	87
----------------------	------------	----

McCarthy Jno.	Z. Davis et al	47
---------------	----------------	----

McCarthy Mathew.	A. McLarin et al	45
------------------	------------------	----

Major Syvivo.	A. Chaussé	84
---------------	------------	----

Meunier Eug.	J. Flett et al	61
--------------	----------------	----

Nadon L.	N. Marin	69
----------	----------	----

Olsen N. Goe.	A. Trottier	52
---------------	-------------	----

Perrault A.	L. A. Dupras	29
-------------	--------------	----

Pageau Jos.	J. Phelan	52
-------------	-----------	----

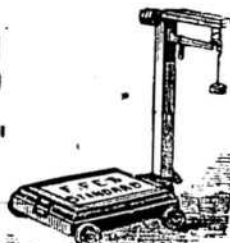
Peltier Jean.	A. Mahieu	81
---------------	-----------	----

Quinn John.	W. St Pierre	38
-------------	--------------	----

Reeves C. H.	A. Lamontagne	85
--------------	---------------	----

Balances

De 1re Classe et de
Qualité Irréprochable



POUR FOIN.

A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS

Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.

JAMES FYFE, --- Manufacturier

COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

GRANDE OUVERTURE DE MEUBLES



Tout le stock qui avait été endommagé lors du feu en juin dernier est remis à neuf, recouvert maintenant de tout ce qu'il y a de plus nouveau. Et les prix sont corrects.

RENAUD, KING & PATTERSON, 652 rue Craig
Réductions spéciales aux clients hors Montréal.
Prévoir de mentionner LE PRIX COURANT.

ETABLIS EN 1885

Montres, Horloges, Bijouteries

Demandez des échantillons de nos Joints de Mariage, en or solide, à \$9, \$15, \$24, \$30 et \$36 la douzaine.
Toutes sortes de Montres et de Bijoux réparés promptement....

EDMUND EAVES

No 185, rue St-Jacques,
Montréal.

FUMIVORE JUBILÉ.

UNE AUTRE RECOMMANDATION

Certificat de M. Léon Giguère, mécanicien, ingénieur et chauffeur, depuis plus de 25 ans, chez Jas. McCready & Cie, manufacturiers de chaussures, Montréal.

Montréal, 25 Août 1897.

Je certifie que le **Fumivore Jubilé**, que l'inventeur M. Chas. Moisan, a posé chez M.M. James McCready & Cie, manufacturiers, est en tout parfait, fonctionnant continuellement d'une manière parfaite.

Depuis que cet appareil est posé chez M. James McCready, il ne s'échappe aucune fumée ni aucun gaz de la cheminée, tandis qu'auparavant les voisins étaient fortement incommodés par la fumée considérable s'échappant de la cheminée.

Avec **moins de charbon** j'obtiens plus de calorique et 95 livres de vapeur au lieu de 55. Le lendemain d'un feu ordinaire, j'ai encore 45 à 65 livres de vapeur au lieu de 5 à 10.

Les feux et la vapeur se font en moins de la moitié du temps auparavant requis, à cause du "Jubilé," qui est certainement, à ma connaissance, le meilleur fumivore de l'univers, facile à manoeuvrer, très durable et de très belle apparence.

Je le recommande fortement à tous, dans l'intérêt du public et le leur propre.

(Signé) LEON GIGUERE.

M. WILBROD PAGNUELO,

PROCEUR DE L'INVENTEUR,

58, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONES: Bureau 2021

Residence 6858.

Rondeau Alf.	G. Desjardins	25
Roe Geo R.	D. McCormick et al	48
Robert Vital fils.	J. E. Lafrance	37
Robert Ls.	Dame M. C. Lorrain & al	80
Smith Mary.	Jane Maloney	50
Shurtz Aaron.	L. Charron	49
Sid bottom Marry A.	M. Hutchison et al	30
Sanv Dame A.	B. Houde et al	59
St Pierre T.	E. Vissière	26
Town of Westmount.	W. Pinkney	75
Verdon J.	C. Clermont	46
Villemaire F.	O. Perreault	26
Watson Chs et al.	E. Choquette et al	30

New Rockland

Migneault Eug.	J. Luttrell	27
----------------	-------------	----

Orford

Camirand Mde J. A.	L. L. Duchesneau	12
--------------------	------------------	----

Pointe du Lac

Guay John	Bouvier & Gironard	129
-----------	--------------------	-----

Rigaud

Mallette Emery.	Dame M. Proulx et vir	37
-----------------	-----------------------	----

Sault aux Récollets

Lefebvre Nap.	H. Roy	30
---------------	--------	----

Shawville

McGuire J. A.	P. Kearney	45
---------------	------------	----

Sutton Canton

Ellsworth Nelson.	E. Goddard	5
-------------------	------------	---

Sherbrooke

Epps T.	F. Allard & Co	14
---------	----------------	----

Ste Adèle

Lafleur Dame Lse B.	C. Lacaille	59
---------------------	-------------	----

St François de Sales

Masson Damase.	O. Mercier	30
----------------	------------	----

St-Guillaume

Allaire A. J.	D. Madore	84
---------------	-----------	----

St Hyacinthe

Bazinot Dudace.	C. Bernard esqual	56
-----------------	-------------------	----

Cl utier J. B.	Hôtel-Dieu	32
----------------	------------	----

Gervais Alphonse.	E. Ostigny	11
-------------------	------------	----

Lemonde Jos.	J. M. Fortier	30
--------------	---------------	----

Roy Jos.	D. W. K. ru	50
----------	-------------	----

St Henri

Tissier J. B.	O. Chicoine	84
---------------	-------------	----

Cusack M.	T. Lemoine Fils	39
-----------	-----------------	----

St Léonard Port Maurice

Desautels Noé.	Canada Paint Co	65
----------------	-----------------	----

St-Louis

Dupr s J. A.	J. Contant	30
--------------	------------	----

Jamard Mathias.	R. E. Painch and	32
-----------------	------------------	----

Provost Chs.	E. Roy	72
--------------	--------	----

Ste Rose

Brunet Aus-lme.	Dame P. Lemay	84
-----------------	---------------	----

Filiatrault Stanisl s.	Dame M. A.	85
------------------------	------------	----

Dachaine	Corp Village Ste Rose	46
----------	-----------------------	----

Filiatrault Stanislas et al.	Dame M. A.	59
------------------------------	------------	----

Lachaine	Com. d'Ecole Ste Rose	58
----------	-----------------------	----

Filiatrault Stanislas.	Hon J. A. Ouimet et al	59
------------------------	------------------------	----

Labelle Edouard.	Hon J. A. Ouimet et al	89
------------------	------------------------	----

St Valerien

Drolet Euclide.	F. Rymond	65
-----------------	-----------	----

St Vincent de Paul

Dufort Henry.	A. Lefebvre et al	29
---------------	-------------------	----

Trois Rivières

Champagne Gilbert.	L. Norman in	24
--------------------	--------------	----

Lanctot Gasp.	F. X. Bellefeuille & Frère	38
---------------	----------------------------	----

Piché Arthur.	A. St Pierre	14
---------------	--------------	----

Westmount

Irvine Jno	B. C. Mahean	31
------------	--------------	----

Patterson Dame Isabella.	J. Ogilvy et al	44
--------------------------	-----------------	----

JOURNAL DE LA JEUNESSE.	Sommaire de la 2196e livraison (25 septembre 1897).	
-------------------------	---	--

Monnaie de	1897. 10 En Erosse, par Marie-Anne de Boyet.	20
------------	--	----

A travers le monde: Les jardins d'essai coloniaux	par M. J. Dybowski.	30
---	---------------------	----

Civilisations et religions: Notes sur l'état du Congo.	40 Excursions: De	
--	-------------------	--

Burguele à Pampelune.	50 Grandes courses de	
-----------------------	-----------------------	--

terre et de mer: L'ascension du Mont Saint-Elie	en Alaska, par le prince Louis de Savoie, duc des	
---	---	--

Abruzzes.	60 Bilan des explorations en cours	
-----------	------------------------------------	--

Poles Nord, Sud; Afrique; Asie; Amérique du	Nord; Océanie.	
---	----------------	--

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.		
---	--	--

Bureau à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard	Saint-Germain, Paris.	
---	-----------------------	--

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Rourke W., épici; Mde Wm Rourke.

CESSIONS

Batiscan—Pothier J. P., mag. gén.
Montréal—Corbeil O. & Co, quincaillerie et peinture.

Martin Aaron, fleuriste.
Québec—Phillips G. T. & Son, plombiers, ass 11 oct.

Morin & Frère, corroyeurs, ass 15 oct.

CONCORDATS

Brome—Hunter A. A., mag. gén.
Rivière à la Marthe—Leclerc Auguste mag. gén., et bois de sciage à 65c dans la piastre.

St Louis du Mile End—Lanoix J. P., nouv. à 60c dans la piastre.

Waterloo—Béaudry A. F. & Co, épici. et fruits à 25c dans la piastre.

DÉCÈS

Montréal—Claude Pierre, peaux.
Fogarty & Bro, chaussures en gros et en détail: Jérémie Fogarty.

Hartigan John, contracteur.
Michaud J. B., jr, farine.

Thurso—Black J. & G., mag. gén; **James G. Black**.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal—Blain & Charbonneau peintres.

Choquette & Normandin agents de finance.

Archambault & Major plâtriers
Bowes & McWilliams fruits en gros.

Hébert & Papineau bouchers.
Pont Rouge—Garneau A. & Frères.

Québec—Bergeron L. N. & Co, épici.
St Louis du Mile End—Bertrand &

Anguignon, bouchers.
St Laurent—Léveillé & Gagnon mag. gn.

EN DIFFICULTÉS

Beauport—Boulet Louis, épici.
Causapscal—Caron Henry, mag. gén.

Montréal—Damien B. & Cie, épici., ass 11 oct.

Gouin & Frère, épici, ass 6 oct.
Québec—Bresse G. & Co, chaussures en gros offrent 60c dans la piastre.

Ste Anne des Monts—Henley F., bois de sciage, etc.

Ste Angèle de Laval—Bourgeois Joseph, mag. gén, ass 4 oct.

St. Basile, co Portneuf—Germain Joseph, mag. gén; offre 20c dans la piastre.

St Louis du Mile End—Dupras J. A., épici., ass 14 oct.

FONDS A VENDRE

Mille Vaches—Tremblay & Larouche moulin à scie 15 oct.

Montréal—Corbeil O. & Co, quincaillerie et peinture.

Phoenix (The) Printing Ink Co (Ltd)
Québec—Bresse G. & Co., mfrs. de chaussures 12 oct.

Brousseau Leger imprimeur 14 oct.
Labrecque & Marcotte, articles de fantaisie 14 oct.

Mainguy L. N., épici. 2 oct.
Roberval—Duchêne Alfred mag. gén. 12 oct.

FONDS VENDUS

Montréal—Petit Joseph, restaurant.
Goldberg Israël, cigares, par huissier.

Huot Jules, nouv. à 50c dans la \$.
Matthews E. W. & Co, bicycles,

Peltier Arthur, tailleur, par huissier.
Perrault J., nouv., à 42c dans la §.
Québec—Plamondon J. A. & Co, poterie
Daspé Pierre, charcutier.
Sayabec—St Pierre Valentin, mag. gl.
St Louis du Mile End—Dupras J. A.,
épïc., les dettes de livres.
Valleyfield—Gâté Alphonse, hôtel.

INCENDIES

Lévis—Labrèche Ovide, mfrs de cigares
ass.

Thurso—Gagnon G., mag. gén.
Hammond James W., épïc.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Cowanville—McClatchie Bros, plom-
biers; Jamis C, et Robert H. McClat-
chie.

Coaticook—Dawson Samuel L. & Co
écurie de louage; Victoria J. Ingalls
épse de Samuel L. Dawson.

Coteau du Lac—Rognor Charles H. &
Co contracteurs; Charles H. Rognor.

Longueuil—Bourdon J. & Co foins et
grain etc; Dame Clara Carrière épse
de Joseph Bourdon.

Montréal—Choquette & Normandin;
Emery et Eugène Choquette.

Fauteux J. A. & Co, quincaillerie;
Guillaume N. Ducharme.

Summerskill E. W. & Co, imprimeur
etc; Ernest Wm. Summerskill.

Vallée G. & Co, merceries.
Buzzell E. & Co, beurre et fromage;
Enoch Buzzell et Robert H. Arthur.

Bowes A. & Co, fruits en gros; Archi-
bald Bowes.

Campeau M. A. Co, négociants; Ma-
thilda Campeau épse de Michel Cam-
peau.

Consumers (The) Ice and Cartage Co;
David Parker.

McBean A. G. & Co, grain; Alexander
G. McBean et Rodrick Stewart.

Price & Hossack, agents généraux;
Frederick E. H. Price et James A. Hos-
sack.

Lacoste A. & Co, quincaillerie; Marie
Deschambault.

Lapierre J. A. & Co, chaussures; Clé-
ment Lafleur.

Papineau & Co, bouchers; Alphonse
Papineau, sr.

Peverley C., huiles en gros, s'est
amalgamé avec The Bushnell Co Ltd.

Rogers Robertson & Co, huiles en gros
se sont amalgamés avec The Bushnell
Co Ltd.

Torrance & Muir, charbon; W. F.
Torrance et George E. Muir.

Rourke Wm & Co., épïc.; John Camp-
bell.

Wetstein R. & Co, mfrs de chapeaux
et casques; Eva Kellert épse de Ralph
Wetstein.

Archambault & Brosseau, plâtriers;
Joseph Archambault et Fabien Bros-
seau.

Canada Trust Co., courtiers, etc.;
Pierre A. Bilvin et Joseph Fluet.

Deslongchamp & Co, plâtriers; Moïse
Deslongchamp et Chs. Huneau.

Molson John R. H. & Bros brasserie;
Thomas Molson; Adam Skiffe, Herbert
Molson et Frederick Wm Molson.

Peltier Arthur, tailleur; Georgiana
Bélanger épse de Arthur Peltier.

Pilon et Dorais coupeurs; Auxilia
Pilon.

Plessisville—Magnan P. L., mag. gén.
Québec—Dauteuil P. O. & Co, hardes;
Chs E. Dauteuil.

Sherbrooke—McDougall & Rawlins.
hôtel; Chs D. McDougall & Geo H. Mc-
Dougall.

Ste Cunégonde—Juneau J. & Co, pom-
pes funèbres; Joseph A. Ducharme.

St Laurent—Léveillé & Co, mag. gnl.
Valleyfield—Lefort Julien, hôtel.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Beachville—Mitchell, Peter, hôtel;
Adam Bugel succède.

Belleville—Ketcheson J. E. hôtel;
Geo F. Gallinger succède.

Dutton—Mack, écurie de louage;
John Mills succède.

Ingersoll—Harris A. B., Tailleur.
Mitchell—Yeo & Farrow chaussures
déménagés à Stratford.

Niagara Falls—Behrens W. H., hôtel;
S. Barnett succède.

Port Hope—Dingwall & Ross, quincai-
lerie.

Rathsay—Zeigler Jacob hôtel; H.
Brown succède.

Sandfield—Hay D. mag. gnl.; F. G. R.
Bradbury succède.

St Thomas—Hill J. B. & Co nouv.; R.
Stirling succède.

Crouk & Davis chaussures,
Simcoe—Carter Joseph chaussures;
Georges Carter succède.

Sombra—Malone J. F. hôtel; Dell Da-
vis succède.

Toronto—Carey Johnston chaussures;
Carey Shoe Co succède.

Stratford—Waters D. forgeron; Robert
Taylor, succède.

Weidman—Weidman Staves and
Heading Mills.

CESSIONS

Arnprior—Monahan T. J., épïc., ass.
12 octobre.

Brockville—Mills W. F., chapeaux et
fourrures, ass. 8 oct.

Hillsdale—Leece John, boulanger et
épïcier.

London—Horsman Edward, hôtel.
Leamington—Wigle & Co, mag. gén.,
ass. 11 oct.

Ottawa—Cook Chs, meubles.
Ackroyd Mde E., mfr de corset et
modes

Providence Bay—Pierce & Misener,
moulin à scie.

Robinson—Braken Robert, bois de
construction.

St Catharines—Stanley R. & Co, nouv.
Tara—Goldblatt David, marchand.

Toronto—Arbuthnot Bros (The) Co of
Toronto [Ltd], imprimerie, ass. 12 oct.

CONCORDATS.

Gananoque—Osterhout L. A., mar-
chand tailleur et merceries à 27c dans
la piastre.

DÉCÈS

Newmarket—Jones Lewis, photogra-
phe.

Ottawa—Canadian Coal Co; Etienne
Leblanc.

McOullough James, chaussures.
Stratford—McLennan D., grain.

Toronto—Waterhouse Robert, hôtel.

EN DIFFICULTÉS

London—Horman Edward, hôtel, ass.
7 oct.

Palmerston—Waterhouse Thomas,
mfr de lainage, offre 25c dans la piastre.

Toronto—Duffy George, tailleur.

FONDS A VENDRE

Guelf et Berlin—Quigley & Co,
chaussures, 15 oct.

Hamilton—Hood Thomas, hôtel 11
oct.

Toronto et Belleville—Gough E. D.,
hardes, etc, 6 oct.

Toronto—Lyon S. H., chapeaux.

West Montrose—Lehman H. J., mag.
gén.

Welland—McMurray P., poêles et
ferblanterie.

Wingham—McIntyre Gilbert, mag.
gén., 6 oct

FONDS VENDUS

Galt—Keyes John, forgeron et char-
ron, seulement la boutique de charron.

Hespeler—Lang A. G., mag. gén.
Ingersoll—Strutt R., épïc., à Dundass.

London—Urquhart Kate, libraire à R.
V. S. Saunders.

Shoebottom T. M. & Co, épïc.
Ripley—Hamlin P. F., boulanger et
confiseur; la confiserie à W. E. Hamlin.

St Catharines—Viger Mfg Co, tricots; à
Perfection Knitting Co.

Stratford—Maxwell W. T. épïc.; à
Emma J. Farrow.

Toronto—Morris E. D. fournitures
pour construction, bois et charbon; à
National Supply Co.

Talbotville—Smith W., hôtel; à W.
Calcott.

Windsor—Wilkinson Maria chaus-
sures.

American Horror Co, cette succur-
sale à Frost & Wood.

INCENDIES

Belle Rivière—Labadie A. cordonnier.
Ménard C., cordonnier.

Sauvé W., tailleur.
Blackstock—Prust R. H., tailleur.

Fenelon Falls—Ellis J. A., moulin à
scie.

Fergus—Perry & Black, moulin à scie.
Hamilton—Hamilton Coffee & Spice
Co [Ltd].

Kingston—Pipe Wm, glacière.
London—Cowar James & Co, char-
rons, etc

Norwood—Squier Edwin, fabricants
de fromage.

St Catharines—Simcoe Canning Co.
Toronto—Independent (The) Oordage
Co of Ontario [Ltd], pertes subies à la
prison centrale, ass.

Nelson H. A. & Sons, articles de fan-
tasia en gros, etc, pertes subies à la
prison centrale, ass.

Kensington Dairy, l'écurie, ass.
Graham Nail Works.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Belleville—Sinclair D. V. & Co., au
lieu de Sinclair & Ostrom, nouv.

Ottawa—Doherty J. H. & Co, nouv. et
hardes, ont ouvert une succursale rue
Sparks.

Graham E. & Co, modes.
Farmers (The) Hedge and Fence Co.
of Ottawa Ltd.

Toronto—Yankee Doodle (The) Mining
Co. of Toronto Ltd.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

Chatham—Ward D. W., chaussures.

CESSIONS

Fairville—Hanson Wm & Son, épïc.
St Jean—Nealis N. J., hardes.

DÉCÈS

St Stephen—Murphy John N. épïc.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St Jean—Parvis & Murchie, moulin à
scie; E. H. Murchie continue.

FONDS VENDUS

St Jean—Beverley John Fulton, quin-
caillerie à Geo F. Beverley.

Carter, E. S., imprimeur et éditeur à
W. H. Fenerty.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Bridgewater — *Bridgewater Electric Light Co (Ltd)*; *Bridgewater Power Co (Ltd)* succède.

CESSIONS

Redford — *Archibald Joseph*, moulin à scie.

Digby — *Parker W. H. & E.*

Digby Coal Co.

Halifax — *Ervin Léonard* appareils électriques.

Little Glace Bay — *McNeil John A.*

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

New Glasgow — *Grant Novelty*; *Catherine E. Grant* continue seul.

EN DIFFICULTÉS

Halifax — *Brighty John*, foin, etc.

FONDS VENDUS

Bridgewater — *Munree H. A.*, épice par Shérif.

Halifax — *Richards A. R.*, chapeaux à *Joseph Saulnier*.

Gunning & Co, papier à commission, par shérif.

Silver John & Co., nouv.

Wallace G. E. & Co, épice et beurre; l'épicerie à *J. H. Fraser & Co.*

Lunenburg — *Demock J. W.* chaussures à *Freeman G. Smith*.

Middleton — *Gullivan, L.* quincaillerie à *Lorne L. Gullivan*.

Weymouth — *Brooke I. F.* épice à *Ed Gaudet*.

Windsor — *Payzant W. H.* épice.

INCENDIES

Halifax — *Bell A. M. & Co.*, quincaillerie ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Antigonish — *Sears Thomas V.*, épice.

Bridgewater — *Bigelow A. M.*, épice au nom de son épouse *Florence L.*

Bridgewater — *McNeil Wm*, au nom de son épouse *Priscilla*.

Berwick — *Maritime Electrical Co*; *George Christie & G. C. Sibert*.

Digby — *Fairweather Bros*, fournisseurs.

Farmington — *Jétson Joseph*, au nom de son épouse *Agès*.

Halifax — *Bauld R. & Co*, charbon; *George E. Vanbuskirk* et *Robert Bauld*.

Flinn James, au nom de son épouse *Margaret*.

Slaney & Boleman; *Thomas M. Slaney* et *Edw. F. Boleman*.

Walker & Maling, fournisseurs; *H. H. Walker* et *Stanley F. Maling*.

Halifax Coal Co., *Geo. E. Vanbuskirk* et *R. Bauld*.

Walker & Maling, fournisseurs.

Rosborough J. G., thé et poterie.

Gunning & Co, papier à com.; *Alfred E. Gunplug*.

Thompson M. G., opticien.

Little Grace Bay — *Campbell John J.*, mag. gén., au nom de son épouse *Mary*.

Lockport — *Harlow Stephen* au nom de son épouse *Mary E.*

Louisbourg — *O'Toole P. & Sons*, mag. gén.; *Joseph et Vincent O'Toole*

Porter's Lake — *Gordon James* au nom de son épouse *Agès*.

Yarmouth — *Burridge Bros*; *James & Lawrence Burridge*.

ILE DU PRINCE EDOUARD

INCENDIES

Summerside — *Brace McKay & Co.*, quincaillerie.

McLeod R. C. voitures etc. ass.

Murphy J. & Son, boulangers.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Kensington — *Doyle Charles*, viandes

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Grenfell — *Love & Tryon*, mag. gén.; *Onisholm & Copeland* succèdent.

Neepawa — *Wilson Douglas*, confiserie, *Lunn & Co.* succèdent.

Selkirk West — *Gamble John*, horloger parti pour *Winnipeg*

Wapella — *Hughes & Co*, laminoires.

CESSIONS

Arden — *McClung John*, épice

Dauphin — *Alan & Co*, mag. g. l.

St Boniface — *Lachabre Joseph W.*

Winnipeg — *Crawford Robert* épice.

Marius & Co.

DÉCÈS

Boisevain — *Haffner Wm*, quincaillerie.

Indian Head — *Crawford & Co*, mag. g. l., *Robert Crawford*

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Brandon — *Sankbeil & Merner*, chaussures; *Merner Bros* continuent.

Oristal City — *Simpson & Young* mag. g. l.; *P. A. Young & Co* continuent.

Souris — *Moore J. A. & Co*; *Alex Ross* se retire et *J. A. Moore* continue.

Winnipeg — *Aikins & Boyd*, forgerons.

Martin Mitchell & Co exportateur de grain.

Glube R. & Co.; *R. Glube* continue.

FONDS VENDUS

Dauphin — *McKillop D.*, meubles à *W. B. Nicholson*.

Grenfell — *Love & Tryon*, mag. gén. et bois de sciage, à *R. Frank de Pheasant Forks*.

McGregor — *Ryers H* quincaillerie; à *J. H. M. Carson*.

Moose Jaw — *Baker E. A. & Co*, quincaillerie, épicerie et grains; son commerce de grain à *T. D. Baker*.

Morris — *Spence Robert* hôtel; à *J. J. O. Nicholls*.

Russell — *Fisher & Co.*, mag. gén., à *Hill*.

St Boniface — *Germain L.* (Mde N) liquieurs en gros et en détail; à *A. Couture*.

Winnipeg — *Cloutier F.* épiciier et chaussures; les épicerie à *H. L. Chabot* et a ajouté les hardes.

Wolseley — *Handley John*, mag. gén. à *Frk. Hockin*.

INCENDIES

Prince Albert — *McLeod Samuel*, chaussures, ass.

Stewart Mde Jane L., mag. gén.

Toogood John W., épice, fruits, etc, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Boisevain — *Cooke C. S.*, mag. gén.

Deloraine — *Horn & Trainer*, mag. g. l.

Elkhorn — *Silvester G.* quincaillerie.

Larlie — *Aldons H.*, mag. gén.

Minnedosa — *O'Dell L.* harnais

MacLeod — *Williams G. A.*, bijoutier.

Nesbitt — *Naismith Bros.*, quincaillerie.

Regina — *Child W. M. & Co.*, bouchers, ont admis *E. C. Lander*: raison sociale *Child & Lander*.

Somerset — *Labossière C. A.*, hôtel.

Winnipeg — *Ward E. A.*, articles de fantaisie.

Royal Soap Co; *J. A. Mitchell* est admis, même raison sociale.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Enderby — *Elison Wm*, tailleur, parti pour *Vernon*.

Grand Forks — *Manley & Averill*, mag. gén.; *Averill & Ballantyne*, succèdent.

Victoria — *Jameison Robert*, libraire.

CESSIONS

Rossland — *Herod & Wilson*, hôtel

McGaughey & McKeller, hôtel.

DÉCÈS

Trail — *Follert & Levine*, confiserie; *J. W. Follert*.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Grand Forks — *Manley & Averill*, mag. gén.; *Manley & Cummings* succèdent.

Okanagan Mission — *Frayne & Thompson*, hôtel.

Vancouver et Steveston — *Short & Squir*, conserves de saumon.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU

Liquidateur de Faillites

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Succession: Chs. Desmarteau, Hon. Jns. Ferrier, M. Adolphe Roy.

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers émisés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES.

CURATEURS

Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 811.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de

POISSONS

et nous offrons au commerce, de bonnes qualités de Morues et Harangs à des prix sans précédent.

ECRIEZ POUR NOS PRIX

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires, et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal

Chronique de Québec

Mercredi, 8 octobre 1897.

La semaine, excellente au point de vue de la température, l'a été également au point de vue des affaires commerciales.

C'est ce nous ont affirmé plusieurs marchands auxquels nous avons demandé des renseignements; du reste, nous avons constaté à maintes reprises que les grands magasins à la mode sont très achalandés. Il en est ainsi dans le commerce des Epiceries en gros et en détail dans les nouveautés dans les provisions en général, etc., etc.

C'est une compensation pour les retards occasionnés par le froid persistants du commencement de l'été. Beaucoup nous disent que l'argent circule en abondance.

Les moissons mûrissent fort bien sous les rayons ardents du soleil; dans tout le district, on se plaît à reconnaître que cette veine de beau temps est de nature à augmenter dans des proportions notables la richesse agricole, ce qui est un excellent point pour tout le monde. De leur côté les cultivateurs venus à la ville pour vendre leurs produits, se plaisent à dire que les ventes se font plus rapidement et à des prix satisfaisants, preuve que la moyenne des acheteurs a de l'argent. Tout cela, joint aux travaux exécutés encore actuellement par nombre d'ouvriers pour le compte des autorités fédérales et de la Compagnie de l'Électricité, donne à la ville un aspect réjouissant d'activité et de bonne humeur.

Deux théâtres ont ouvert leurs portes;

l'un d'eux fait même de si bonnes recettes, dit-on, que les directeurs de la compagnie auraient décidé de rembourser aux actionnaires vingt-cinq pour cent de leur actions. Si cette nouvelle est vraie, c'est la première fois que semblable prodige se sera opéré à Québec. Quoi qu'il en soit, nous citons ces faits pour démontrer que l'état actuel des esprits est à la confiance.

Tandis que nous y sommes, autant vaut publier le petit tableau suivant extrait du Rapport du trésorier de la cité sur les finances municipales de 1896-1897.

Le revenu total ordinaire pour 1896-97 a été de.....	\$614,846.65
Le revenu anticipé et sur lequel ont été basées les appropriations était de.....	614,055.75

Soit un montant de..... \$790.80 de plus que ce que nous avions prévu en préparant en avril 1896 le Budget pour 1896-97.

Les appropriations étant de	\$614,055.75
Et les dépenses de.....	609,344.64

Il reste un surplus de..... \$4,711.11 sur le montant des appropriations. — Voilà un résultat qui en dit plus que toutes les plus belles phrases du monde. Il démontre que les citoyens de Québec ont doublement fait leur devoir, d'abord en conseil d'hommes d'affaires, ensuite, en réalisant les espérances qu'avaient fondées sur eux les membres du comité des finances.

Le fait est que la collection des taxes municipales s'est faite plus aisément que jamais cette année et que les prévi-

sions ont été même dépassées, comme l'indique le tableau précédent.

ÉPICERIES

Comme nous le disons au commencement de cette chronique le commerce des épiceries a été très satisfaisant. Les prises sont fermes mais sans changements importants.

Sucres : Jaunes, 3½ à 3¾c; Granulé, 4½ à 4¾c; Powdered, 6c; Paris lump, 6c.

Sirops : Barbades purs 25 à 26c; sirops inférieurs 22c.

Beurre : Frais 11 à 12c; do Marchand 10c; Do de Beurrerie 16 à 17c.

Huile de charbon : 13½c le gall.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.50; homard, \$2.50; tomates 1.00 à 1.10; pois, 80 à 90c; blé d'inde, 75 à 80c.

Allumettes : Prix nouveaux : Telegraph \$3.25; Telephone \$3.00; Tiger \$2.80; New Dominion \$2.50; Phoenix \$2.60.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été très active; les farines n'ont pas subi de baisse, cependant le marché paraît un peu plus faible. Nous coterons la semaine prochaine les poissons salés qui commencent à arriver; il a peu de changements à noter dans les autres lignes.

Farine (en poches) : Fine \$1.50 à \$1.70; Superfine, \$1.75 à \$1.90; Extra, \$2.10 à \$2.25; Patent, \$2.45 à \$2.50; S. Roller, \$2.35 à \$2.40; Forte à levain, \$2.75 à \$2.85; seconde Manitoba, \$2.25 à \$2.40.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario 33 à 34c; Province 32 à 34c; Orge 45 à 46c; son 60c; blé d'inde, 42 à 44c; pois 65 à 75c; fèves \$1.00 à \$1.10.

Lard : Short Cut, \$15.00 à \$15.50; sain-

Pur, Plaisant, Profitable,

La marque "La main dans la main" de Bi-Carbonate de Soude (98 ⁵⁰/₁₀₀ de pureté) plaira à vos clients, à cause de sa grande force.

Cette marque vous rapportera de l'argent parce que vos clients n'en achèteront pas d'autres une fois qu'ils en auront fait l'essai.

A. P. Tippet & Co., Agents Généraux
Montréal

En vente chez les marchands de gros.

Marinades Heinz...

Si vous ne pouvez pas vendre des fèves au lard, essayez celles de HEINZ. Un seul essai vous convaincra.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,

H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.



MEDAILLES

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



doux en seaux, \$1.40 à \$1.50; do composé, \$1.25; do chaudière, 6½ à 7c.

Huiles: Loup-Marin "Straw," 36 à 37c. do de morue, 28 à 30c.

Nous croyons devoir noter deux sentiments qui ont cours dans le public québécois. Le premier ne nous fait pas honneur. Il consiste, pour un grand nombre, à se réjouir des accidents multipliés survenus aux navires de fort tonnage qui circulent entre Montréal et Québec. Les gens appellent cela la Revanche de Québec. C'est suivant nous, une idée mesquine tout en étant Québécois de cœur et d'intérêt, nous croyons, en thèse générale, que plus la grande navigation pénètre à l'intérieur d'un pays, plus c'est un avantage précieux pour tout le monde. Ce serait donc un malheur croyons-nous que les steamers de fort tonnage ne pussent remonter jusqu'à Montréal. Nous croyons avec beaucoup d'hommes bien pensants qu'il vaut infiniment mieux développer nos ressources, agrandir nos relations d'affaires, mettre à profit les leçons de l'expérience et sortir de l'ornière, plutôt que de témoigner une joie intempestive à propos de ces accidents qui sont une perte sérieuse pour tout le monde.

L'autre sentiment révèle encore une certaine hostilité contre Montréal.

C'est la crainte que le commerce et les autres avantages de la construction du "Parry Sound" profitent à Montréal au détriment de Québec. Certes, il y a intérêt vital pour nous à nous assurer le trafic de cette voie ferrée: plusieurs de nos concitoyens ont fait et font encore des sacrifices considérables à cette fin. Mais ça n'est pas en criant contre Montréal que nous atteindrons un résultat pratique. Il y a, déjà longtemps que les directeurs et actionnaires du chemin sont en instances auprès de notre conseil de ville pour avoir une aide substantielle. Pour des raisons excellentes, cette demande n'a pas été agréée. D'où il faut conclure que notre conseil de ville ne croit pas que les intérêts de Québec courent un grand danger, puisqu'il ne croit pas devoir encourager l'entreprise dont les principaux promoteurs sont de Québec. Si Montréal profite des circonstances et attire chez lui un trafic dont nous aurions pu nous assurer le contrôle, nous n'y voyons rien autre chose qu'une concurrence légitime. Nous ne blâmons cependant pas la démarche de la Cham-

bre de Commerce de Québec ni les représentations qu'elle a cru devoir adresser à Sir Wilfrid Laurier à ce sujet. Seulement, il nous semble que mieux vaut agir que parler ou écrire. C'est à nous d'agir fortement pour réaliser les grands projets qui doivent mettre Québec sur un pied d'égalité avec les grandes villes commerciales. Heureusement, les hommes d'action ne manquent pas à Québec les superbes résultats obtenus au Conseil de ville pour les finances municipales le prouvent abondamment.

L. D.

Pour imperméabiliser complètement un bouchon, il faut préparer d'abord une dissolution de caoutchouc dans le chloroforme puis on y fait tremper le bouchon; on le laisse ensuite sécher à l'air. Naturellement le chloroforme s'évapore rapidement, et il reste à la surface et dans les pores du bouchon une couche de caoutchouc qui arrête le passage et l'action des acides ou de l'alcool.

Si cela ne fait pas de bien, assurément cela n'a aucun inconvénient: pour arrêter les éternuements, qui se présentent parfois en série, de la manière la plus agaçante du monde, passez-vous la brosse à cheveux sur la tête, ou un peigne, ou encore grattez-vous légèrement avec les ongles, et vous arrêterez infailliblement, sans doute par suite d'un léger chatouillement, la répétition des maudits éternuements.

Le thé d'écorces de chêne, écrit le *Schuh und Leder*, n'est malheureusement pas connu, et pourtant ce serait un excellent remède pour des milliers de personnes.

Les personnes de faible complexion devraient matin et soir, boire deux ou trois cuillerées de thé d'écorces de chêne, car ce thé fortifie plus que presque aucun autre remède, il est de plus agréable à boire.

Additionné d'un peu de vin, il produit un meilleur effet encore; mais il agit d'une manière particulièrement favorable lorsque, en le préparant, on y a ajouté un peu de miel.

Voulez-vous un procédé pour faire mûrir les tomates? La chose peut être utile, étant donné le peu de soleil dont nous jouissons maintenant. D'après un

horticulteur français, il suffit d'arracher les pieds de tomates quand ils sont chargés de fruits ayant atteint une grosseur normale, et qu'on ne peut plus espérer les voir mûrir naturellement; puis on couche tiges et fruits bien horizontalement sur un lit de paille et sous châ-sis. Les tomates arrivent ainsi à leur complète maturité.

Avant de recourir à cette extrémité, on peut dégarnir la plante d'une forte partie de ses fruits, le reste mûrit mieux.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

**FARINE GRAIN, LARD
POISSON, Etc.**

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

J. C. HEMOND & CIE

FABRICANTS DE

CHAUSSURES EN GROS

Toujours en mains un grand assortiment de CHAUSSURES. Vous serez certainement intéressé en venant visiter notre assortiment, surtout dans les prix que nous pouvons vous les offrir en ce moment.

Chaussures à chevilles une spécialité.

BUREAU ET FABRIQUE:

**No 1483, rue Notre-Dame
MONTREAL**

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois. Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde a silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Les marchands devraient toujours avoir en stock

car il devient de plus en plus recherché.

LE TABAC ROUGE "ST-LOUIS"

JOSEPH COTÉ, Marchand et importateur de Tabac en gros,

No 179, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

ET

**Jobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC**

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

Voyez mes prix dans les prix courants.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 OCTOBRE 1897.

Allumettes.			Bières.			Chocolat - Felix Potin :			Lazenby.			
New Dominion.....	la caisse...	2 85	Bass Ale.			Chocolat, qualité No. 1.....lb.			0 27½	Tablettes de Gélées 13 var....pts.	1 20	
Telegraph.....	"	3 20	Read Bros. Dog's Head.....	qts dz.	2 55	" No. 3.....			0 35			
Telephone.....	"	3 00	"	pts "	1 57½							
Tiger.....	"	2 85	Guinness' Stout.									
Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.												
Phoenix.....	la caisse...	2 85	Cafés.									
Parlor.....	"	1 35	Cafes rôtis.									
"	par 5 caisses...	1 30	la livre.									
Articles divers.												
Bleu Parisien.....	lb.	0 11	0 13	Arabian Mocha.....	35							
Bouchons communs.....	gr.	0 18	0 30	Imperial.....	31							
Bougie Paraffine.....	lb.	0 09½	0 10½	Jamaïque.....	25							
" London Sperm.....	0 08½	0 09½	Old Gov.....	34								
Briques à couteaux.....	doz.	0 35	0 37½	Old Gov. Java et Mocha.....	34½							
Brûleurs pour lampes				Pure Mocha.....	32							
No. 1.....	doz.	0 00	1 00	Rio.....	16 à 19½							
No. 2.....	"	0 00	0 75	Standard Java.....	35							
No. 3.....	"	0 00	0 70	" et Mocha.....	35							
Cable coton ¼ pouce.....	lb.	0 13½	0 14	Chocolats et Cacaos.								
" Manila.....	"	0 12	0 14	Chocolats Fry.								
" Sisal.....	"	0 06½	0 08	Caracas ¼ boîte de 6 lb.....	la lb.	0 42						
" Jute.....	"	0 08½	0 09	Diamond ¼ et ½ boîte de 6 lb.....	"	0 24						
Cartes à jouer.....	doz.	0 25	3 60	Gold Medal (sucre) de 6 lb.....	"	0 20						
Chandelles sulf.....	lb.	0 00	0 09	Monogram ½, 6 div.....	"	0 24						
Epingles à linge bte. 5 gr.	0 00	0 60		Pur non sucré ½.....	"	0 42						
				Vanille ¼.....	"	0 42						
	3 dis.	4 dis.		Chocolats Cowan.								
Picelles.....	30 pieds...	0 40	0 70.	French Diamond 6 div. 12 lbs.....	lb.	0 23						
" 40.....	"	0 50	0 90	Queen's dessert, ¼ et ½.....	"	0 40						
" 48.....	"	0 60	1 20	" 6 div.....	"	0 42						
" 80.....	"	0 75	1 35	Mexican Vanilla, ¼ et ½.....	"	0 35						
" 72.....	"	0 90	1 60	Parlisen, marc. à 5c.....	"	0 30						
" 100.....	"	1 25	2 10	Royal Navy, ¼ et ½.....	"	0 30						
Graine de canari.....	lb.	0 03½	0 04	Chocolate Icing pag. 1 lb. dz.	2 25							
" paq.....	"	0 08	0 08	" ½.....	1 25							
" chanvre.....	"	0 03½	0 04	Pearl Pink Icing " 1 " "	1 75							
" rapée.....	"	0 06	0 07	White Icing " 1 " "	1 75							
Lessiv concentré, com.....	"	0 30	0 40									
" pur.....	"	0 65	0 70									
Mèches à lampes No. 1.....	0 16	0 20										
" No. 2.....	0 13	0 15										
" No. 3.....	0 12	0 13										

CHOCOLAT CACAO FRY

EN VENTE PARTOUT.

AGENTS' D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Melasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

HIRAM JOHNSON

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR

FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE

FOURRURES

pour Hommes, Dames et Enfants. Capots, Colletteries, Manteaux, Robes, etc. Et fait aussi une spécialité de l'exportation des Peaux. Le plus haut prix du marché vous sera payé pour toutes sortes de Pelletteries crues.

N.B.—Le plus haut prix payé pour être en pain et racine de Ginseng.

494 Rue St-Paul, Montréal.

NOS CONDITIONS SONT PLUS QUE RAISONNABLES.

JACQUES - CARTIER

CHAUSSURES D'AUTOMNE

Nos chaussures—produit des meilleures manufactures du pays—faites sur les formes les plus nouvelles et d'après les procédés les plus récents, excellent sous le rapport de l'élégance, de la durabilité et du confort. Aucune chaussure n'est plus conforme au pied. Notre stock considérable et très varié offre un choix sans précédent, soit dans les chaussures fines ou de travail.

Nous faisons de cette marchandise une grande spécialité de notre commerce et nous pouvons remplir n'importe quelle commande sur réception, car nous tenons toujours plein stock! Si vous ne pouvez venir, donnez votre commande, écrivez-nous et notre voyageur ira vous montrer des échantillons. Les commandes par la maille reçoivent toute notre attention et nous expédions les marchandises promptement.

J. H. BEGIN, 121 rue St-Joseph, QUEBEC

NOS PRIX DEFIENT LA COMPETITION.

GOODYEARS PATENT

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 OCTOBRE 1897.

Sardines 1/2 françaises.bte.	0 08	0 25
" 1/2 " " " "	6 16	0 35
Sardines Royan à la Vatel.	" 0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise	0 00	0 15
Saumon boîte ronde..dz.	1 12 1/2	1 45
" " plate	1 50	1 75
Sauces (Eperlans)....	0 50	0 00
Thon à la Vatel, Jarre.	0 00	0 27 1/2

Specialités de W. Clark.

Cuistres carrés.

Beuf, can. 1 lb. 24 à la c.....dz.	1 10
" " 2 " 12 " " " " " "	2 00
" " 6 " 12 " " " " " "	6 00
" " 14 " 6 " " " " " "	14 30
Jambon " 1 " 24 " " " " " "	1 65
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c.....	2 10

Cuistres ronds.

Beuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c. dz.	1 10
" " 2 " 12 " " " " " "	2 00
" " 6 " 12 " " " " " "	6 00
Beuf fumé " 1 " 24 " " " " " "	2 20
Lang. de bœuf " 2 " 12 " " " " " "	6 00
" pr. lunch " 1 " 24 " " " " " "	2 40
Mouton rôti " 2 " 12 " " " " " "	2 20
" " 6 " 12 " " " " " "	6 00
Roast Beef " 1 " 24 " " " " " "	1 10
" " 2 " 12 " " " " " "	2 00
" " 6 " 12 " " " " " "	6 00
Sauce Camb'ge " 1 " 24 " " " " " "	1 80
" " 2 " 12 " " " " " "	3 25

Conserves.

Beuf pot 1/2 lb. 48 à la c.....dz.	0 65
Dinde " 48 " " " " " " "	0 65
Gibier " 48 " " " " " " "	0 65
Jambon " 48 " " " " " " "	0 65
Langue " 48 " " " " " " "	0 65
Poule " 48 " " " " " " "	0 65

Pates truffes.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c. dz.	1 10
Perdrix " 48 " " " " " " "	1 10
Poule " 48 " " " " " " "	1 10
" et Jambon " 48 " " " " " " "	1 10

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c. dz.	1 10
Gibelotte " 48 " " " " " " "	1 10
Julienne " 48 " " " " " " "	1 10
Légumes " 48 " " " " " " "	1 10

Mock Turtle " 48 à la c. doz.	1 10
Mullikatawny " 48 " " " "	1 10
Plum Pudding " 1 lb. 24 " " " "	2 00
" " 2 lb. 24 " " " "	2 50
Pois " can 1 pte 48 " " " "	1 10
Poule " 48 " " " " " "	1 10
Queue de bœuf " 48 " " " " " "	1 10
Rognons " 48 " " " " " "	1 10
Tomates " 48 " " " " " "	1 10

Viandes en conserve.

Corned Beef, bte. 1 lb. dz.	1 20	1 55
" " 2 " " " " " "	2 15	2 60
" " 6 " " " " " "	6 75	8 50
" " 14 " " " " " "	14 00	18 50
Lang. de porc. " 1 " dz.	2 65	3 50
" " 2 " " " " " "	5 25	6 90
" bœuf " 1 1/2 lb. " " " "	0 00	8 25
" " 2 " " " " " "	6 75	9 65
" " 3 " " " " " "	0 00	14 45
English Brawn " " " " " "	0 00	1 20
Bœuf (chipped dried) " " " " " "	3 00	3 50
Dinde, bte 1 lb. " " " " " "	0 00	2 20
Pâtes de foie gras " " " " " "	5 25	8 00
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb. " " " "	0 00	2 30
Poulets. " 1 lb. " " " " " "	2 10	2 25

Specialité des Lazenby.

Soupes Real Turtle.....dz.	0 00	9 00
" assorties.....	3 00	3 75
" bis carrées " 0 00	1 65	

Cirages.

Cirages français.....dz.	0 25	0 70
" canadiens.....	0 20	0 60
Russet Combination Dress.....doz.	1 75	
Ox Blood " " " " " "	1 75	
Brown Chocolate " " " " " "	1 75	
Green " " " " " "	1 75	
Universal Shoe Dressing " " " " " "	2 00	

Mines.

Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00
" James.....	2 40	0 00
" Rising Sun large dz.	0 00	0 70
" " small " " " " " "	0 00	0 40
" Sunbeam large " " " " " "	0 00	0 70
" " small " " " " " "	0 00	0 35
Silverine, grande.....	0 00	0 75

Vernis.

Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80
" " " " " " " "	1 10	1 20
" à tuyaux.....gal.	0 00	0 90
" Parisien.....dz.	0 70	0 75
" Royal polish.....	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbolique.....lb.	0 30	0 40
" citrique.....	0 50	0 55
" oxalique.....	0 10	0 12
" tartrique.....	0 33	0 35
Alcô du Cap.....	0 14	0 15
Alun.....	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude brl.	2 45	2 75
Bichrom. de potasse.....lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....	0 10	0 16
Borax raffiné.....	0 06	0 08
Bromure de potasse.....	0 55	0 60
Campbre américain.....	0 80	0 90
" anglais.....	0 85	0 95
Cendres de soude.....	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux.....	0 02 1/2	0 03
" de potasse.....	0 24	0 25
Couperose.....100 lbs	0 55	1 00
Crème de tartre.....lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche.....	0 10	0 11
" en paquets.....	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....	0 35	0 50
Glycérine.....	0 17	0 22
Gomme arabique.....	0 50	1 25
Gomme épiphet.....	0 00	0 25
Indigo Bengale.....lb.	1 50	1 75
" Madras.....	0 60	0 80
Iodure de potasse.....	4 00	4 25
Opium.....	4 50	4 75
Phosphore.....	0 60	0 75
Résine.....(280 lbs)	2 75	5 00
Salpêtr. e.....lb.	0 05	0 07 1/2
Sels d'Epsom.....100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 60°.....	1 75	2 00
" 70°.....	2 00	2 25
" à lave.....	0 55	0 75
" à pâte.....brl.	0 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 01 1/2	0 03
" bâtons.....	0 01 1/2	0 03
" rock, sacs. 100 lbs	1 50	2 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine.....	1 90	2 00
" de quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....tonne	55 00	65 00
Vert de Paris.....lb.	0 14	0 17
Vitriol.....	0 04 1/2	0 06 1/2

Epices pures.

Allspice, moulu.....lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu.....	0 15	0 18
" " en nattes.....	0 12	0 14
Clous de girofle.....	0 11	0 17
" ronds.....	0 08	0 10
Gingembre moulu.....	0 20	0 25
" racines.....	0 10	0 28
Macis moulu.....	0 00	0 90
Mixed Spice moulu 1 lb.	0 42	0 45
Muscade blanche.....	0 40	0 55
" non blanche.....	0 60	0 70
Piment (clous ronds).....	0 09	0 10
Poivre blanc, rond.....	0 10	0 12
" moulu.....	0 15	0 18
" noir, rond.....	0 07 1/2	0 08
" moulu.....	0 00	0 12
Whole Pickle Spice.....	0 15	0 20

Fruits secs.

Abricots Calif.....lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 molles.....	0 09	0 10 1/2
" Tarragon.....	0 09	0 10
" écalées.....	0 10	0 20
Amand. amères écalées.....	0 40	0 45
" écalées Jordan.....	0 00	0 35
Dattes en boîtes.....	0 06	0 06 1/2
Figues sèches en boîtes.....	0 07	0 10
" " en sac.....	0 00	0 00
Nectarines Californie.....	0 09	0 10
Noisettes (Avelines).....	0 08	0 09
Noix Marbot.....	0 09 1/2	0 11
" Grenoble.....	0 11	0 12
" écalées.....	0 18	0 19
Noix du Brésil.....	0 14	0 11
" Pecan.....	0 09 1/2	0 11
" polles.....	0 10	0 14
Peanuts rôtis (arach.).....	0 06 1/2	0 08
Pêches Californie.....	0 08	0 10
Poires.....	0 09	0 10
Pommes séchées.....	0 04 1/2	0 05
Pommes évaporées.....	0 00	0 07
Pruneaux Bordeaux.....	0 03 1/2	0 06
" Rosine.....	0 06	0 07 1/2
" Californie.....	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.....	0 00	0 07 1/2
" " 4.....	0 08	0 09
Corinthie Provinciale.....	0 00	0 00
" Filatras.....	0 00	0 00
" Patras.....	0 00	0 00
" Vostizas.....	0 07	0 08
Malaga Loose Muscat bte.....	0 00	0 00
" London Layers.....	0 00	0 00
" Black Baskets.....	0 00	0 00
Connoisseur.....	0 00	0 00
Cluster.....	0 00	0 00
Buckingham.....	3 75	4 00
Cluster.....		

Eaux Minérales.

Carabana.....ese.	10 50
Hunyadi Matyas.....	6 00
Pougres St-Lezer.....	10 50
St-Galmier qts. (source Badollet).....	6 00
" pts.....	7 50
Vichy Célestins, Grande Grille.....	10 00
" Hospital, Hauterive.....	10 00
" St-Louis.....	00

NOUS OFFRONS EN VENTE:

500 Sacs Sucre brut

200 Sacs Sucre moulu Anglais

200 Sacs Sucre moulu Allemand

800 Sacs Sucre moulu Autrichien

ECRIEZ POUR ECHANTILLONS.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION.

N. QUINTAL & FILS, EPICIER EN GROS, 274 RUE ST-PAUL, MONTREAL

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot:

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

Le Poli "Royal Black Lead" Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois chambres ter étage.

Bon Marché

S'adresser

A. LIONAIS,

Seuls fabricants.

MONTREAL.

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des pols en pâte ou liquide.
Légers, résistent, lustrés même sur un poêle chauffé à blanc.
C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une preuve de plus de 30 ans.

SPENCERIAN PENS

WRITE WELL WEAR LONG
ONCE TRIED ALWAYS USED

Samples sent on receipt of return postage — 2 cents.



ESTABLISHED 1860

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 OCTOBRE 1897.

Malaga Russian Cluster	0 00	4 90
Sultana	0 07½	0 10
Valence off stalk	0 05	0 05½
" fine off stalk	0 05½	0 08
" Selected	0 06¼	0 08½
" 4 cour.	0 08½	0 07

Fruits verts

Ananas	pièce	0 00	0 00
Attocha	baril	0 00	0 00
Bananes	régime	0 50	1 00
Pommes nouvelles	baril	2 50	4 00
" Baldwin	"	0 00	0 00
" Russets	"	0 00	0 00
Raisins Almería	"	0 00	0 00
Oranges Valence (420)	"	0 00	0 00
" Messina	"	0 00	0 00
" "	"	0 00	0 00
" "	"	0 00	0 00
" "	"	0 00	0 00
" "	"	0 00	0 00
Citrons Messina	"	2 00	2 50
" Naples	"	0 00	0 00
Oignons rouges	baril	0 00	0 00
" d'Egypte, 112 lbs	"	0 00	0 00
" d'Espagne, boîte	"	0 00	0 50
Noix de coco, par 100	"	3 50	0 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m.	" 0 75
" boîte vitrée	" 0 80
Horchound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 m.	" 1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pgt. 150	"
Vitrine Tutti Frutti, 180 morceaux	" 0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paquets	à 5c. 3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 m.	et pgt. à 5c. 6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 m.	et pgt. à 5c. 6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morceaux	à 1c. 1 00
Fleur d'Orange, 150 m.	" 1 00
Gomme Filtration, 150	" 1 05
Monte Christo, 180	" 1 30
Mexican Fruit, 36	à 5c. 1 20
Sappota, 150	à 1c. 0 90
Sappota Orange, 180	" 0 75
Black Jack, 115	" 0 75
Rose Rouge, 115	" 0 75
Magie Trick, 115	" 0 75
Red Spruce Chico, 200	" 1 00

Grains et Farines.

GRAINS.

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 10	1 11
" No 2	1 07½	1 09
Ré de Nord No 1	0 00	0 00
Avoine blanche No 2	0 26	0 28½
Blé d'Inde Américain	0 37½	0 38
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs	0 55	0 58
Orge à moulée, 48	0 35	0 40
Sarrasin, 48	0 42	0 43
Séigle, 56	0 50	0 51

FARINES.

Patente d'hiver	4 85	5 00
Patente du printemps	5 40	5 60
Straight roller	4 50	4 65
Porte de boulanger, citée	5 00	5 25
Porte du Manitoba	4 90	5 00

FARINES D'AVOINE.

Farine d'avoine Standard,		
" baril	3 30	3 50
" sac	1 60	1 65
" granulée baril	3 60	3 80
" sac	1 80	1 85
Avoine roulée baril	3 40	3 50
" sac	1 65	1 75

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario, au char, ton	11 50	12 00
" de Manitoba	" 11 50	12 00
Gru de Manitoba, char	13 00	13 50
" d'Ontario	" 13 50	14 00
Moulée	" 15 00	16 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie		
" XXX, 6 lbs	2 80	
" " 3 "	1 45	
" superb 6 "	2 60	
" " 3 "	1 35	
Orge mondée	pot 1 80	2 00
" sac 0 00	1 55	
" quart 0 00	3 20	
" perlée sac 0 00	3 25	

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N., gal.	0 35	à 0 40
" loup-marin raff.	0 44	0 46
" palme	0 38	0 42

Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1.	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" A salade	0 65	0 75
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsein	0 50	0 60
" de pétrole	par char 0 14½	
" " par 20 qts	0 15	
" " de 1 à 10 qts	0 15½	
" Américaine par char 0 16½	à 0 20½	
" " par qrt 0 17½	0 21½	
" d'olive Barton et Guestier		
" caisset qts 8 50		
" pts 9 50		
" de foie de m. Nor. gal.	1 20	à 1 50
" T.N.	1 00	1 25
" de castor "E. I." lb.	0 10½	0 11½
" franc. qrt lb.	0 10	0 11
" cse 0 11	0 12	

Spécialités de Lazenby.

Huile à salade	¼ pt. dz.	1 40
" "	½ pt.	2 15
" "	plnts	3 75
" "	quarts	6 50
Crème à salade petite	"	2 00
" grands	"	3 75

Liqueurs et spiritueux

Brandies.

(droits payés.)

à la caisse.		
Hennessy	12 75	
" (par 10 caisses)	12 50	
" "	14 25	
" V. O.	15 75	
" S. O.	15 75	
" V. S. O.	23 00	
Martel	12 50	
" (par 10 caisses)	12 25	
" V. O.	16 50	
" V. S. O. P.	17 75	
" V. V. S. O. P.	38 00	
Boutelleau & Co., F. P.	9 00	
" O. B.	10 00	
" V. O. B.	12 00	
" X. V. O. B.	14 00	
" 1824	16 00	
P. Richard, carte blanche 12 qts.	8 50	
" 24 pts.	9 50	
" 48½ pts	10 50	
" carte d'or 12 qts.	12 00	
" 24 pts.	13 00	
" 48½ pts.	14 00	
" 16 imp. flasks	10 00	

Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Bisquit Dubouché	9 25
Renaud & Cie	12 25
E. Puet	9 00
" "	10 75
" "	12 50
" V. O.	14 50
" V. O. P.	15 25
" V. S. O. P.	16 25
" V. V. S. O. P.	20 25
" 1860	24 25
" 1850	26 25
" 1840	30 25
J. Borianne	6 75

au gallon.

Hennessy	0 00	6 75
Martel	0 00	6 75
E. Puet	0 00	3 65
J. Borianne depuis	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Bisquit-Dubouché	4 30	à 4 55
Renaud & Cie	4 10	à 4 30

Rhums.

à la caisse.

St-Georges, 12 lit.	0 00	12 50
" 24½ pts imp.	14 50	
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Félix, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25

au gallon.

Jamaïque	4 25	6 15
----------	------	------

Whiskey Ecossais.

Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Dewar Extra Special	0 00	9 50
H. Fairman & Co.	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec.	0 00	10 25
" Islay	8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" "	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	8 75
" 2 "	0 00	9 50
" 3 "	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James & y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch, qts.	0 00	8 75
" pts.	0 00	9 75

Huile de Charbon

...EN GROS...

Ecrivez pour nos prix

Huile Canadienne
Huile Américaine et
Huile Astrale de Pratt

C. PEVERLEY,

BUREAUX:...

Québec, rue Dalhousie;
Montréal, Edifice du Board of Trade

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS

PORCELAINES,

FAIENCES,

CRISTAUX,

...DE...

ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

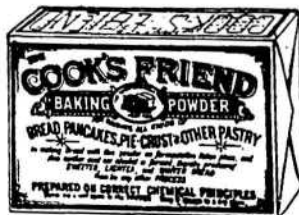
POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Nec Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle

et la maintient.



TOUS LES EPICIERIS DE GROS

Vendent
de la

COOK'S FRIEND

La Seule Veritable...

FABRIQUEE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

Cacaos, Chocolats
et Cafés

COWAN

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

RUE WILLIAM, - - - MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 OCTOBRE 1897.

Tom & Cameron	0 00	6 75
Richard's Encore	0 00	7 75
Richard Lade & Co.	0 00	9 50
Special blend	0 00	9 50
Extra special	0 00	1 00
L. Katriue	0 00	7 25
W. O. V. G.	0 00	5 75
Special reserve	0 00	9 50
G. O. H.	0 00	12 00
Old Smuggler	0 00	9 50
W. O. V. H.	0 00	9 50
W. O. V. H.	0 00	9 25
W. O. V. H.	0 00	10 00

Whisker Irish	4 05	4 30
H. J. Larmann & Co.	4 05	4 15
W. O. V. H.	4 05	4 85
W. O. V. H.	3 70	3 85
W. O. V. H.	4 30	6 30

Whiskey Irlandais	à la caisse	
Henry Thomson	0 00	8 50
W. O. V. H.	0 00	7 50
W. O. V. H.	0 00	9 75
W. O. V. H.	0 00	11 50
W. O. V. H.	0 00	9 25
W. O. V. H.	0 00	10 50
W. O. V. H.	0 00	10 25
W. O. V. H.	0 00	6 75
W. O. V. H.	0 00	7 75
W. O. V. H.	0 00	11 50
W. O. V. H.	0 00	8 00
W. O. V. H.	0 00	9 00
W. O. V. H.	0 00	9 75

Gins	à la caisse	
De Kuyper 1 à 24c.	6 00	11 50
25c plus	5 90	11 30
cas violette	0 00	2 60
cas blanche	0 00	3 60
Key Brand	5 00	10 50
poney	0 00	2 40
Mohr's poney	0 00	2 50
picules 4 doz.	0 00	8 00
Honey Suckle	0 00	8 50
(cruchons verre)	0 00	10 00
Wendland Pecking	0 00	7 25
Wendland Old Tom	0 00	7 85
Wendland	0 00	7 60
Wendland	0 00	7 00
Wendland	0 00	7 75
Wendland	0 00	7 25
Wendland	0 00	7 00
Wendland	0 00	9 25

Gins en futs.		
De Kuyper, barril, le gal.	0 00	3 00
quarts	0 00	3 05
octaves	0 00	3 10
au gallon	0 00	3 15
Les autres gins, 5c. de moins.		
Wendland Old Tom, quarts,	le gal.	0 00 3 45
octaves	0 00	3 50
au gal.	0 00	3 90
Hirsch Sons & Co. Old Tom.		
extra	2 30	2 65
No. 1	2 05	2 25
No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.	4 65
William Walker & Sons	4 65
J. P. Wiser & Son	4 64
J. Seagram	4 64
H. Corby	4 64
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15
William Walker & Sons	4 15
J. P. Wiser & Son	4 14
J. Seagram	4 14
H. Corby	4 14
Gooderham & Worts	4 14
William Walker & Sons	2 25
J. P. Wiser & Son	2 24
J. E. Seagram	2 24
H. Corby	2 24
William Walker & Sons	2 24
Indian Club Walker & Sons	3 60

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 OCTOBRE 1897.

Thés.		
Noirs.		
(Prix à la livre.)		
Congous ¼ caisses.....	0 10	0 60
caddies.....	0 18	0 50

De l'Inde.		
Darjeelings.....	0 35	0 42
Assam Pekoe.....	0 20	0 40
Pekoe Souchong.....	0 17	0 35

Verts de Chine.		
Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
ord. ½.....	0 20	0 38
Young Hyson, ext. ".....	0 42	0 50
1 équal.....	0 35	0 40
ord. ½.....	0 22	0 48
2e ½.....	0 15	0 19
3e ½.....	0 12	0 17

Japon.		
½ caisses, Finest May.....	0 38	0 40
Caisses fin à choix.....	0 25	0 30
moyen à bon.....	0 18	0 24
commun.....	0 15	0 18
Nagasaki, Pekoe.....	0 10	0 22
Oolong.....	0 14	0 15
P. à can.....	0 16	0 19
Poussière.....	0 09	0 11

Vinaigres.		
De MM. M. Lefebvre & Cie.		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38	
Côte d'Or, Bordeaux.....	0 23	
Eytra Crystal Pickling.....	0 28	
Ordinary.....	0 23	
Vin blanc XXX.....	0 25	
XX.....	0 20	
X.....	0 17	
Cidre clarifié XXX.....	0 27	
Ex. Pure Eng. Malt, trip.....	0 45	
doub.....	0 35	
Spécial X.....	0 15	

De Alfred Robitaille.		
Eureka extra, à l'estragon		
(en fût) gal.....	0 00	0 60
" Nos 243.....	0 00	0 45
" Nos 243.....	0 35	0 40
Vinaigre "Eureka" gal.....	0 00	0 35
" XXX.....	0 00	0 27
" XX.....	0 00	0 23
" X.....	0 00	0 20
" Pure Cider.....	0 00	0 16

Fers et Métaux.		
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE		

Fers à cheval.		
Ordinaires.....baril	3 50	0 00
".....char	3 25	0 00
En acier.....	5 00	5 75
" Fer à repasser.....lb	0 03 ¼	0 03 ½
" Fiches " Coupées toutes dimensions.....100 lb	3 15	3 75
Pressées de ½ Esc. 40 p.c.	3 90	0 00
" 7-18.....	4 30	0 00
" 4-20.....	4 25	0 00
" 5-18.....	4 50	0 00
" ¼.....	0 75	0 00

Fil de fer		
Poli, No 0 à No 8.....100 lb	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12.....	3 00	3 25
Huilé et brûlé Nos 10 à 12	2 60	2 75
Brûlé No 14.....	0 00	3 30
Esc. 40 p.c.		
Brûlé, pour tuyau.....lb	0 00	0 06
(Pour la Province de Québec.)		
Barbelé p. clôtures, 100 lb.	2 30	2 40
Crampes.....	2 30	2 40
(15c. de moins pour Ontario.)		
Fil de laiton à collets.....lb	0 35	0 40
Fonte Malléable.....	0 09	0 10
Enclumes.....	0 11 ½	0 12

Charnières.		
T. et "Strap".....lb	0 00	0 05
Strap et Gonds filetés.....	0 03	0 03 ½

CLOUS, ETC.

Clous coupés à chaud.		
(Pour le commerce 10c. de moins par quart.)		

De 5 ½ à 6 pcs.....100 lbs.	1 85	
4 ½ à 5 pcs.....	1 90	
3 ¾ à 3 ½ pcs.....	1 95	
2 ½ à 2 ¼.....	2 00	
2 ¼ à 2.....	2 05	
1 ½ à 1 ¼.....	2 30	
1 ¼.....	2 55	

Clous coupés à froid.		
De 1 ½ à 1 ¼ pcs.....100 lbs.	2 35	
1 ¼.....		

Clous à finir.		
1 ponce.....100 lbs.	3 35	
1 ¼.....	3 05	

De Manuf. de St-Hyacinthe.		
Vinaigre Pur-triple.....gal. imp.	0 37	
St-Hy. Bord. No 1.....	0 35	
Ext Crystal.....	0 33	
Carte Dorée.....	0 27	
Proof.....	0 40	
Special A.S.D.....	0 17	
Cidre Clarifié V.S.O.P.....	0 30	
V.S.O.....	0 25	

Vins.		
Non Mousseux.		
Bordeaux ord.....caisse	2 60	3 50
".....gal.	0 90	1 10
" Médoc.....caisse	4 65	5 65
" St-Julien.....	5 65	6 65
" Châteaux.....	4 25	21 00
Bourgogne.....gal.	7 00	20 00
ordinaire.....	0 90	1 10
".....caisse	1 35	1 60
Sherry.....gal.	4 50	11 00
".....caisse	0 95	4 00
Porto.....caisse	6 00	15 00
Gordon & Cie.....	0 00	3 75
".....gal.	2 10	4 00
Moselle.....caisse	15 00	21 00
Sauternes.....	5 65	6 65
Graves.....	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Cie.....	0 00	4 00
Claret L. Pinaud qts.....	0 00	2 60
" Faure Frères.....gal.	0 00	0 90
Robertson Bros Oporto.....	1 50	10 00
" Sherry ca.....	0 00	10 00
" gal.....	1 50	8 50

Mousseux.		
(Prix à la caisse.)		
Bourgogne Mousseux.....	00 00	00 00
Moselle Mousseux.....	12 50	18 50
Hock Mousseux.....	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co.....	13 00	14 50
Nerea Raphael.....	13 00	14 50

Champagnes.		
J. Mumm.....qts.	23 00	25 00
G. H. Mumm.....	28 00	30 00
Arthur Roderer.....	22 00	24 00
Vve Clicquot.....	28 00	30 00
Eug. Clicquot.....	24 00	00 00
Pommery.....	28 00	30 00
Frémont.....	23 00	24 00
Louis Roderer.....	28 00	30 00
Piper Heidsieck.....	27 00	29 00
Perrier-Jouet.....	28 00	30 00
E. Mercier & Cie, carte d'or	28 00	30 00
Vin des Princes.....	22 00	23 00
Vin d'été.....	16 00	17 00
E. Cazanove.....	22 00	00 00

1 ½ et 1 ¼ pcs.....100 lb.	2 30	
2 et 2 ¼.....	2 55	
2 ½ à 2 ¼.....	2 50	
3 à 6.....	2 45	

Clous à quarts.		
7 ½ ponce.....100 lbs.	3 35	
1 ".....	3 10	
1 ¼.....	2 85	

Clous à river.		
1 ponce.....100 lbs.	3 35	
1 ¼.....	3 05	
1 ½ à 1 ¼.....	2 80	
2 à 2 ¼.....	2 55	
2 ½ à 2 ¼.....	2 50	
3 à 6.....	2 45	

Clous d'acier, 10c. en sus.		
galvanisés.....100 lbs.	0 25	
à ardoise, 1 ponce.....	3 65	

Clous à cheval.		
No 7.....100 lbs.	24 00	
No 8.....	23 00	
No 9 et 10.....	22 00	

Clous de 1 lb. ½c. net extra.		
Escompte 50 p.c.		
Boîtes de 1 lb. ½c. net extra.		

Clous de broche.		
1 ponce, No 16, prix net, 100 lbs	2 90	
1 ¼.....	2 55	
1 ½.....	2 30	
1 ¾.....	2 30	
2.....	2 20	
2 ¼.....	2 05	
2 ½.....	2 05	
3 ponces.....	2 00	
3 ½.....	1 95	
5 et 6 ponces.....	1 90	

Limes, rapés et tiers points.		
1re qualité, escompte.....50 p.c.		
2me.....60, 10 p.c.		
Mèches de tarière, esc.....60 et 10 p.c.		
Tarières, escompte.....45 p.c.		
" Vis à bois", fer, tête plate 87 ½ et 10 esc.		
".....ronde 80 "		
".....cuivre, tête plate, 82 ½ "		
".....ronde, 75 "		
Boulons à bandage.....70 p.c.		
" à lisses.....75 p.c.		
" à voiture.....70 p.c.		

Métaux.		
Cuivres.		
Lingots.....lb.	0 13	0 13 ½
En feuilles.....	0 15	0 20

Tessier.....	14 00	15 50
Imperial extra dry.....	00 00	15 50

Vins toniques.		
Vin St-Michel.....qrt. caisse	8 50	
".....pts. 2 dz "	0 50	
Vin Vial.....dz.	12 50	

Cuir et Peaux.		
Cuir à semelles.		
(Prix à la livre.)		
Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 25
" No 1, 25 lbs et au-d.	0 24	
" No 1, léger.....	0 23	0 24
" No 2.....	0 22	0 23
" No 2, 18 lbs moy.....	0 22	0 23
Zanzibar.....	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers.	0 24	0 26
" No 1 p. ord.....	0 23	0 25
" No 2.....	0 22	0 24
" union crop No 1	0 28	0 30
" No 2.....	0 26	0 28

Cuir à harnais.		
(Prix à la livre.)		
Harnais fins à la main.....	0 27	0 28
" No 2.....	0 25	0 26
" fins à la roue.....	0 27	0 28
" taureau.....	0 25	0 26

Cuir à empeignes.		
(Prix à la livre.)		
Vache clée mince.....	0 35	0 45
" forte No 1.....	0 35	0 40
Vache grain, pesante.....	0 35	0 38
" écossaise.....	0 35	0 40
Taure française.....	0 85	0 95
" anglaise.....	0 80	0 90
" canadienne, Lion.....	0 70	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs.....	0 65	0 75
" 30 à 45.....	0 55	0 65
" 45 et plus.....	0 50	0 60
Vache fendue Ont H.....	0 25	0 30
" H. M.....	0 25	0 30
" Med.....	0 25	0 30
" Junior.....	0 20	0 20
" Qué. sen. h. a. m.....	0 23	0 26
" Jun. m. à light.....	0 18	0 22

Cuir vernis.		
Vache vernie.....piéd	0 16	0 18
Cuir verni "Enamel".....	0 15	0 17

Etain.		
Lingots.....lb.	0 16	0 17
Barres.....	0 17	0 18

Plomb.		
Saumons.....lb.	0 03 ¾	0 04
Barres.....	0 04 ¼	0 04 ½
Feuilles.....	0 04 ½	0 00
De chasse.....	0 06	0 06 ¾
Tuyau.....100 lbs.	5 25	5 75

Zinc.		
Lingots, Spelter.....lb.	0 04 ½	0 05
Feuilles, No 8.....	0 05	0 05 ½

Acier.		
A ressort.....100 lbs.	2 50	3 00
A lisse.....	1 90	2 00
American.....	5 00	6 00
A bandage.....	2 00	2 10
A pince.....	2 25	2 50
Fondus.....lb.	0 10	0 11
Poule, ordinaire.....	0 00	0 07
De mécanicien.....	0 02 ½	0 03

Fontes.		
Siemens.....tonne.	17 50	18 00
Coltness.....	00 00	00 00
Calder.....	00 00	00 00
Langloan.....	00 00	00 00
Summerlee.....	20 50	21 50
Eglinton.....	18 00	19 00
Glengarnock.....	00 00	00 00
Carnbroe.....	19 00	19 50
Ferrous No 1.....	17 50	18 00
Des Trois-Rivières		
au charb. de bois.....	26 50	28 00

Fer en barres.		
Canadien.....100 lbs	1 40	1 50
Anglais.....	2 10	2 25
Affiné.....	2 25	2 50
De Suède.....	3 00	3 10
De Norvège.....	0 00	3 25
Lowmoro.....	5 00	5 50
Fer en verge.....	0 09	0 10

Feuillard.		
A cercler.....100 lbs	2 15	2 25
Double.....	1 90	2 00

Tôles.		
Noir, No 10 à 20, 100 lbs	2 00	2 25
" 22 à 24.....	0 00	2 30
" 26.....	0 00	2 40
" 28.....	0 00	2 50

Cuir fins.		
------------	--	--

ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 2 octobre 1897.

Chez J. Alcide Chausse, architecte, rue Shaw, No 153. Une bâtisse rue St-Dominique, à 3 étages, formant 3 logements. Trefflé Charpentier, jr, entrepreneur pour le tout.
Propriétaire, Thomas Gauthier.

NOTES

MM. Gamelin et Huot, architectes, sont à préparer les plans et devis pour 2 côtés de maison formant 6 logements, devant être érigés avenue du Parc, à St-Henri. M. Jos Lemoine en sera propriétaire.

M. W. E. Doran, architecte demande des soumissions pour les réparations et les modifications à la maison portant les Nos 1240 et 1242 de la rue Notre-Dame dont Mde J. P. Cuddy est propriétaire.

MM. Macduff & Lemieux, architectes, ont demandés des soumissions pour une manufacture devant être érigée, rue St-Ambroise à St-Henri, pour la J. F. Moseley Shoe Leather Co.

MM. Macduff et Lemieux, architectes, ont demandé des soumissions pour 3 maisons devant être érigées au coin des rues Chateauguay et Charlevoix dont M. Cyrille Paré en sera le propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue King, No 100, une bâtisse formant un entrepot, 40 x 53 à 3 étages en brique, couverture en gravois; coût probable \$3,000. Propriétaire, S. H. Ewing, maçon, H. Hutchison; charpentier, Geo. Roberts; brique, A. Cowan.

Rue Hibernia près de la rue Coleraine, une bâtisse formant 2 logements, 29.6 x 36 à deux étages, en brique, couverture en gravois; coût probable \$2,500. Propriétaire, Denis Donahue; architecte, W. E. Doran; maçon, J. Quinlan; charpentier, J. Quinlan et brique J. Quinlan.

Rue St-Laurent, Nos 1027 et 1029, deux maisons formant un magasin et un logement chacun 40 x 50 à 2 étages, en pierre et brique, couverture en ciment Sparham; coût probable \$4,000. Propriétaire, G. M. Gravel; architecte, A. Chausse; maçons, Boucher & Huberdeau; charpentiers, Ar. Lavallée & Cie.

Rue Amherst, No 750, une bâtisse formant 3 logements, 26 de front, à 2

étages en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$2,800. Propriétaire, A. Demers; maçon, Jules Laurent; charpentier, H. Demers.

Les Sœurs de la Providence au No 797-rue Ste-Catherine font application pour construire une allonge en pierre 63 x 40 à un étage pour les bouilloires; coût probable \$2,000.

Rue Mentana, une maison formant 3 logements 25 x 78 à 3 étages en pierre et brique, couverture en gravois et papier goudronné, coût probable \$4,000. Propriétaire Arth. Toupin, architecte Arth. St-Louis, maçon Théodule Lessard, charpentier Arthur Toupin.

Rue St-Urbain, coin de la rue Marie Anne, une bâtisse formant 3 logements 29 x 75 à trois étages en pierre, couverture en gravois; coût probable \$4,500. Propriétaire A. Labelle, architecte Jos Sawyer.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 12 au 19 octobre 1897.

DISTRICT DE MONTRÉAL

Pierre Hainault dit Deschamps vs Mde John B. Wood.

Montréal.—Le lot 1821-8 situé rue Lorne Crescent dans le quartier St-Antoine avec bâtisses.

Vente le 18 octobre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Antoine Ernest Gauthier vs Désiré Brodeur et al.

Montréal.—Le lot 700 du quartier St-Jacques situé rue Visitation avec bâtisses.

2o Le lot 701 du quartier St-Jacques situé rue Visitation avec bâtisses.

Vente le 15 octobre à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame Louise Beriault vs Stanislas Lefebvre

St Polycarpe.—1o Les 9/12 ind. du lot 131 avec bâtisses.

2o Les 9/12 ind du lot 470 avec bâtisses. Vente le 13 octobre à 11 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Cyrille Hébert vs James Cushing.

St-Patrice de Tingwick.—Une terre désignée sous le No 151, avec bâtisses. Vente le 12 octobre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Théophile Bouvette vs John H. S. Murphy.

St-Patrice de Tingwick.—Une terre désignée sous les Nos 135, 136 et 137.

Vente le 12 octobre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Napoléon Drouin et al vs Pierre Descombes et al.

Québec.—Le lot 46 du quartier St-Roch situé rue Devarennes avec bâtisses.

Vente le 12 oct., à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Anthime Lacroix vs Joseph H. Gosselin St-Charles.—1o Une terre désignée sous le No 10 avec bâtisses.

2o Une terre désignée sous le No 312. Vente le 14 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Veuve Pierre Leclerc vs Napoléon Couture

St-Charles.—Une terre désignée sous le No 22 avec bâtisses.

Vente le 14 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

James Johnston et al vs Wilfrid Rousseau.

St-Jean.—Un lot vacant situé rue Allan et désigné sous les Nos 951a, 954, 953b et 953a

2o Le lot No 15 situé rue Richelieu avec bâtisses.

Vente le 18 oct., à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE JOLIETTE

Maxime Aumond et ux vs Alexandre Brouillet

St-Alexis.—Une terre désignée sous le No 342 avec bâtisses.

Vente le 15 octobre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE GASPÉ

Louis Adol. Robitaille vs Dame John Robinson Hamilton

New Carlisle.—1o Le lot 84 contenant 50 acres.

2o Le lot situé au 1er rang du canton de Cox.

3o Le 1/12 ind des lots 239 et 240.

Vente le 13 oct., à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement à New-Carlisle.

DISTRICT D'OTTAWA

James McGoey vs Sarah Elizabeth Leamy.

Hull.—1o Les lots 2c, 2e, 2f, 3a, 3c, 3d, 3e, 3f, 4c, 4d et 4g, situés au 5e rang.

2o Les lots 1 et 2 du quartier 2.

Vente le 13 octobre, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement.

DISTRICT DE RICHELIEU

L. T. Trempe vs Dame Marie Anna Paulhus

St-Ignace Loyola.—Le lot 310 de l'île du Milieu contenant 160 arpents avec bâtisses

Vente le 13 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Fabrique de Ste-Anne de Sorel vs Dame Marie Anne Paulhus.

Sorel.—1o Le lot 10 situé rue Royale.

2o La pt du lot 191 situé à Ste-Anne de Sorel.

Vente le 14 octobre à 10 h. a. m au bureau du Shérif à Sorel pour le lot de cette ville et le même jour à 2 heures p. m. à la porte de l'église St-Anne de Sorel pour le lot de cette paroisse.

SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co., 270 rue Ottawa, Montreal

Téléphone Bell

8586

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion; a toujours en mains un fort assortiment de Sables et Gravois; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrées. On sollicite des commandes.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE **BOIS DE SCIAGE**
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais).
 Tél. Bell No 6212. **MONTREAL**
 T. PREFONTAINE H. BOURGOIN

T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

—TÉLÉPHONE 368

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Latte, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE

TERMES
 FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL;
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à M. LIONAIS.

Chambre 401 Bâtisse New York Life.

INTERNATIONAL
Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la claviographie, l'anglais, la français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommenceront LUNDI, le 23 AOÛT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. (Téléphone 309).

GAZA & LORD, DIRECTEURS

Classes Privées du Soir

The Montreal Business College

COIN CARRE VICTORIA ET RUE CRAIC

Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS
 COMMENÇANT LE 27 SEPTEMBRE

Instruction commerciale complète, Sténographie, Claviographie, Anglais, Français et Service Civil.
 Ecrivez pour, téléphonez au No 2906, ou venez chercher des prospectus

J. D. DAVIS, Principal.

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur

180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
 Elévateur, 3me étage. **Chambre 7**

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

Joseph Perrault.

Simon Lesage.

PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Evalueurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 4

Elévateur.

Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et

Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Je charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. **Téléphone No 1800.**

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de

Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et

Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard.

TEL. BELL 2452.

Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

LE CATALOGUE DE
H.W. PETRIE
MACHINES NEUVES ET DE
TORONTO CANADA

R. WILSON SMITH

COURTIER EN

DEBENTURES

Débetures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. ---
 Débetures de premier ordre pour placements de fonds en fidéjépôts toujours en mains. ---

Bâtisse Standard Life,

151 rue St-Jacques, Montréal

Ventes enregistrées
de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 2 oct. 1897.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rues Montcalm, Nos 224 et 276, Robin No 36, Wolfe, Nos 381 à 395. Lot 990, 974-147 à 150 avec 3 maisons en brique, 1 terrain 43 x 75; 3 do 22 x 72; 1 do 36.2 x 72. Louis Durocher à Victoria Gougeon épouse de Olier Jutras; \$10,500 [44565].

Rue Amherst. Lot 1211-102, terrain 2 x 110 supr 2750 vacant. Alfred St Amand à François Guyon dit Lemoine; \$1,750 [44589].

Rue Cherrier, No 47. Lot pt S.O. 1207-11 avec maison en pierre, terrain 23.6 x 100. Victoria Martin épouse de Nap Deslauriers à Raymond Préfontaine; \$11,000 [44608].

Rue St Hubert. Lot 1203-171, terrain 25 x 109.9, supr 2744. Eléonore Blanchard vve de Joseph Tessier à Eugène Dubois; \$1,850 [44609].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St Dominique, Nos 492 et 492A. Lot 1005 avec maison en bois, terrain 20 x 70. Ferdinand Coquereau à Edouard St Denis; \$1,750 [44562].

Ave Laval, No 80. Lot 906-17 avec maison en pierre, terrain 23 x 82. Tous-saint Legault dit Deslauriers à Moïse Rochon; \$7,500 [44586].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Panet, Nos 427 à 441. Lot 1101-142 et 143, avec maison en brique, terrain 38 x 101 chacun. Olivier Durocher à Victoria Gougeon, épouse de Olier Jutras; \$6500 [44564].

Rue Notre-Dame, Nos 593 à 609. Lot 1598-1, avec maison en brique, terrain supr 6091. François-Xavier Roy et al à Philias Wilson; \$7500 [44598].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue St Jacques, No 1144. Lot 111, avec maison en brique, terrain 30 x irrég. supr 2235. Henry Reinhardt à Mde Adéline Lauzon, veuve de Candide Blondin; \$2700 [130096].

Ave Sussex. Lot 1647-4, 5, 6, 1648-1 et 2, terrain 86.6 x 107, supr 9272. Charles Ovide Lapierre à Alexandre Hogue; \$6,954 [130101].

Rue Victoria, No 16. Lot 1339-7 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 96.6. George J. Torrance à Michael Charles Foley; \$1,00 et autres bonnes et valables considérations [130103].

Rue Mackay, No 131. Lot pt 170 et 170A avec maison en pierre et brique, terrain 22.6 de front 54 en arrière x 114. Charles Rudolf Hosmer à Isaac Gouverneur Ogden; \$9,000 [130110].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Ave Mont Royal, Nos 187 à 191. Lot 329-144 et 145 avec maison en brique, terrain 51.6 x 80, supr 4120. Arthur Boyer à Frédéric J. Demers; \$3,500 [69215].

Rue St Hubert. Lot 7-433, terrain 25 x 87, supr 2175. H. V. Meredith à William C. Butcher; \$140 [69220].

Rue St Hubert. Lot 7-433 avec maison en bois, terrain 25 x 87, supr 2175. William C. Butcher à Jane Bell; \$400 [69221].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Châteauguay, Nos 140 à 144. Lot 2718, avec maison en brique, terrain 48 x 108.6, sup 5112. Marie Viau, épouse de Henri Hébert à Charles Charbonneau; \$1200 [69145].

Rue Rushbrook. Lot 3292-4, 3301-1 à 4, 3 terrains 22 x 105 sup 2310; 2 do 23 x 105 sup 2415. John Parker à Frederick Nash; \$2940 [69149].

Rue Knox, Nos 230 et 232. Lot 3399-125, avec maison en brique, terrain 22 x 71. Joseph Demers à Thomas Edwards; \$1200 [69164].

Rue des Manufactures, Nos 204 à 206. Lot 2797, avec maison en brique, terrain 48 x 108.6, sup 5112. Alfred Benjamin Trudel à Noé Levasseur; \$3000 [69188].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Chambord, Nos 64 à 74. Lot 6-84, 85-86 avec maison en brique, terrain 20 x 70 chacun. Abraham Loyer à Wil-Henry Edge; \$7,500 [69160].

Rue Amherst, No 1006. Lot 8-24 avec maison en brique, terrain 25 x 110. Moïse Rochon à Toussaint Legault dit Destauriers; \$3,200 [69189].

Rue Mentana, No 335. Lot 8-46 avec maison en brique, terrain 25 x 108. (Asmir Brisebois à Joseph Belisle; \$1,200 [69209].

Rue Sydenham, Nos 732 à 738. Lot 1-193 et 194 avec maison en brique, terrain 20.10 x 103 chacun. Adolphe Huot à François Ferland; \$4,500 [69210].

Rue St Urbain. Lot pt N. O. 458-11 et pt S. E. 458-12, terrain sup 2475. Samuel C. Stevenson à Marcellin Paquette; \$1,237.50 [69211].

Rue St André. Lot 11-52, terrain 23 x 94, sup 2162 vacant. Isale Préfontaine à Alfred Rousseau; \$500 [69243].

MONTREAL ANNEXE.

Rue St Georges. Lot 1/2 S. 11-885, terrain sup 1531 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Charles Dubé; \$275 [69161].

Rue St George. Lot 1/2 N. O. 11-885, terrain, sup 1531 vacant. Edouard Guilbault à Charles Dubé; \$300 [69162].

Rue St George. Lot 11-804; 805 et 806, terrain 50 x 88, sup 4400 chacun vacants. Robert Neville à The Montreal Investment & Freehold Co; \$1,980 [69193].

Rue Waverley. Lot 11-737, 738 et 739 terrains 50 x 88, sup 4400 chacun vacants. The Montreal Investment & Freehold Co à Robert Neville jr; \$2,244 [69194].

Rue Clarke. Lot 11-370 et pt S.E. 11-371 avec maison en brique, terrain 75 x 84. Pierre Dumouchel à Adolphe Faust; \$1,400 [69195].

Rue Mance. Lot 12-25-70, terrain 50x100 vacant. The Montreal Inv'tment & Freehold Co à Nehemiah Frederick Fitzsimmons; \$500 [69201].

Rue Clarke. Lot 11-335, terrain 50 x 110. Hormisdas Pigeon à Albert Huguenin; \$1,900 [69202].

Rue St Urbain. Lot 1/2 S. E. 11-599 pt 11-5-7 avec maison en brique, terrain 11 x 100. Joseph Logan Thompson à The Montreal Investment & Freehold Co. pour les hypothèques [69212].

WESTMOUNT

Rue Hallowell et près de la ligne du P.R. Lot pt 941, 1414 et 1415, terrains sup 231,280 peds, vacants. Elizabeth Smarth, veuve de James Howley à The Montreal Loan & Mortgage Co; \$17,500 [69179].

Rue Ste Catherine, No 3159. Lot 252-10 avec maison en pierre et brique, terrain sup 2310. Jessie Anderson Henderson,

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
Tel. Bell 7120. Tel des Marchands 10

I. CHARBONNEAU & CIE, MANUFACTURIERS
Spécialités. Balcon. Galerie en tournage. Larcure et menuiserie de fantaisie de tout genre.
Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG. Résidence: 18 AVE PAPINEAU
Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: — No 80 RUE BERARD

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence Privée: No 203 AVENUE LAVAL.
6. 18.

LABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE LIE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

ETIENNE ROBERT & FRERE
Contracteurs: en: Général
465, RUE ST-ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR
GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

WILFRID MERCIER
Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

W. D. RUFIANGE
ATELIER: 105 ST-AUGUSTIN ST-HENRI.
Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 109, St-Augustin.

PEINTURE et DECORATION
A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU....
245 Rue RICHELIEU.

A. VAILLANCOURT,
PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier: 535, rue St-André, Montreal.

CHS. HENDRICK
2504, rue Ste-Catherine

PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR
SPÉCIALITÉ: Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-lr.
LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

M. BONIN PLOMBIER et COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE
Ferblantiers Plombiers Couvreurs
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6320. 350, ST-LAURENT

L. LAPIERRE,
PLOMBIER et POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER et COUVREUR..
100 rue St-Henri, coin St-Aurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE,
Ferblantiers, Plombiers et Couvreurs.
No 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

T. POULIOT
Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX.

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.
Coudés en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William.
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

A. BLAIS, PLOMBIER SANITAIRE et COUVREUR
Poseur d'Appareils à Chauffage.
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.
TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE

CI DEVANT
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS
Couvreurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4866, connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintré)
Carrilage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitre et Lagachetiere.

épse de Alf. Theod. Holland à Daniel Stroud ; \$5500 [69241].

Ave Windsor. Lot 208-13a, 187-4 14, avec maison en pierre, terrain sup 2500. Henry Hamilton, sr. à Grégoire Meloche ; \$3650 [69245].

Ave Windsor. Lot ; N.-E. 208-13, terrain sup 2500, vacant. Hermine Mongenais, épse de Hy Hamilton, jr. à Grégoire Meloche ; \$1250 [69246].

ST-HENRI.

Rue St Jacques. Lot 855 et pt N.E. 854 et pt S.O. 856 avec maison en brique, terrain sup 5000 pds. Aquin et Itzweire à la Cité de St Henri \$16,250 [69173].

Coin des rues Notre Dame et Atwater. Lot 2245 avec maison en brique, terrain sup 5000. Jessie Munro à Alfred Desève ; \$6,000 [69232].

MAISONNEUVE

Ave Letourneux. Lot 8-74 et 75, terrain 25 x 100 chacun vacants. Pacifique Brouillette à Délima Madore ; \$700 [69203].

COTE ST PIERRE

Rue Notre-Dame, No 85. Lot 1680 avec maison en bois, terrain 50 x 125. Arzélle Trudeau épse de Chs Rochon à Odilon David ; \$1000 [69197].

KENSINGTON

Ave Madison. Lot 162-10, 11 et 12, terrain 25 x 100 chacun vacants. William J. Morrice à John Simon Simpson ; \$300 [69222].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Boyer. Lot 488-233 et 234, terrains 25 x 114 chacun, vacants. The Amherst Park Land Co. à John Kelly en sa qualité de tuteur à ses enfants mineurs ; \$450 [69186].

Lot 18-103, 104 et 105, terrains vacants. Meunier et Vandellac à Monette & Church ; \$450 [69218].

Lot 18-107, 108, 109, 46, 47, 48, terrain vacants. Meunier et Vandellac à Joseph Hilaire Leroux ; \$900 [69226].

Rue Labelle. Lot 489-96, 97, 98, terrain 25 x 87 chacun vacants. Dosithé Gervais à Misaël Grégoire ; \$600 [69228].

Lot 267-29 à 32, terrains vacants. Le Shérif de Montréal à L'Institut Catholique des Sourds-Muets ; \$302 [69231].

ST LAURENT

Lots 19-75, 76, 113, 114, 115 et 119, terrains vacants. Joseph Hilaire Chasle à Jean Louis Leclerc ; \$1,150 [69191].

Lot 465-101, terrain 25 x 100, vacant. L. Cousineau et Ed. Gohier à Joseph Emile Brazeau ; \$225 [69204].

Lot 19-93, 94, 95, terrains vacants. Joseph Hilaire Chasle à Victor Guertin ; \$350 [69206].

Boulevard St Germain. Lot 454-169 et 170, terrains 25 x 120 chacun vacants. L. Cousineau et Ed. Gohier à Désiré Houle ; \$300 [69224].

Rue St Laurent. Lot 342-60, terrain 25 x 140. La Succession George Ross et al à John James Howard ; \$150 [69238].

LACHINE

Lot 754-1. Susanna Corse épse de Arthur Fisher à Clément Gendron ; \$850 [69188].

Lot 49, 50 et 51, terrains 50 x 155 6 chacun vacant. Cornelius J. Meeker à Alfred Sidney Griffith ; \$900 [69168].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 129, terrain sup 13160. Camille Beaudry à Hypolite Bénard fils ; \$918 25 [69177].

RIVIÈRE DES PRAIRIES

Lot 67 ind de 47 avec maison en bois, terrain sup 1627. Joseph Lavigne et al à Amédée Lavigne ; \$75.00 [69217].

Lot pt 153, terrain vacant. Alfred Fortin à Barabé Corbeil ; \$50 [69250].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$25,100 00
St Louis.....	9,200 00
Ste Marie.....	14,000 00
St Antoine.....	18,655 00
St Denis.....	4,040 00
St Gabriel.....	11,340 00
St Jean-Baptiste ..	18,137 50
Montreal Annexe.....	12,595 00
Westmount.....	27,900 00
St Henri.....	22,250 00
Maisonnette.....	700 00

\$163,967 50

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Amherst, quartier St Jacques, 63½ le pied.	
Rue St Hubert, quartier St Jacques, 67½ le pied.	
Ave Sussex, quartier St Antoine, 75c le pied.	
Rue St Hubert, quartier St Denis, 6½ le pied.	
Rue Rushbrook, quartier St Gabriel, 25c le pied.	
Rue St Urbain, quartier St Jean-Baptiste, 50c le pied.	
Rue St André, quartier St Jean-Baptiste, 23c le pied.	
Rue St George, Montreal Annexe, 17½ 19½ et 15c le pied.	
Rue Waverley, Montreal Annexe, 17c le pied.	
Rue Mance, Montreal Annexe, 10c le pied.	
Rue Clarke, Montreal Annexe, 45c le pied.	
Ave Windsor, Westmount, 50c le pied.	
Ave Letourneux, Maisonneuve, 14c le pied.	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 2 octobre 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$907,454 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$840 828
Cies de prêts.....	31,076
Successions.....	15,050
Assurances.....	3,500
Autres corporations...	18,000

\$907,454

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

4½ p. c. pour \$3,500.	
5 p. c. pour \$2,904 ; \$3,700 ; \$4,500 ; \$5,000 ; \$7,000 ; 18,500 et \$35,000.	
5½ p. c. pour \$900 ; \$1,000 ; \$1,500 ; \$2,000 ; \$3,000 ; \$7,000 et \$10,000.	
Les autres prêts portent 6, 6½, 7 et 8 p. c. d'intérêt.	

Nous trouvons cette semaine, une obligation de \$750,000 à 6 p. c. donnée par une nouvelle compagnie industrielle à trois particuliers.

UN PEU DE TOUT

Les colles résistant à l'humidité peuvent être considérées tout à fait comme des ratés ; aussi signalerons-nous la formule suivante, qui donne de bons résultats. On verse de l'eau sur de la bonne

colle ordinaire et on la laisse se prendre un certain temps, pas assez pourtant pour qu'elle se transforme en g-lée. On ajoute ensuite de l'huile de lin et l'on fait chauffer sur un feu doux jusqu'à dissolution complète. C'est le moment alors, d'employer la colle : elle devient très dure et résiste parfaitement à l'humidité.

Le gouvernement espagnol va mettre en adjudication publique le monopole de la Vente des pétroles et des huiles minérales. La redevance annuelle minima est fixée à 10 millions de pesetas ; la durée de la concession sera de vingt ans.

Il faut faire argent de tout avec des dépenses de guerre de longue durée dans les colonies telles que Cuba et les Iles Philippines. L'Espagne gardera ses colonies, car enfin de compte elle vaincra les rebelles, mais elle saura ce qu'il en coûte de pressurer les colons et de ne pas leur accorder l'autonomie qu'ils réclament.

Des expériences effectuées en Hollande par le chimiste de la ville de Rotterdam ont établi que le lait dissout du plomb au contact de celui-ci ou de ses alliages, comme les soudures des boîtes de conserve quand elles sont plombifères, comme les bouchons de certaines bouteilles dans lesquelles on stérilise et on conserve le lait ; de sorte que l'indigestion de ce lait est un danger. Il est donc prudent de ne se servir pour conserver le lait que de récipients étamés à l'étain fin, pour le faire bouillir que de casseroles parfaitement exemptes de plomb. Il est également bon de s'assurer que les laits conservés ou condensés le sont dans des boîtes exemptes de plomb. On ne peut s'imaginer toutes les coliques que ce maudit métal a déjà causées et causera encore ; quand ce n'est pas plus grave.—(Hygiène moderne)

Chaque jour des recherches nouvelles ébranlent quelque tradition.

Ainsi, c'était une chose admise en métallurgie que l'arsenic était très nuisible à la qualité du fer et de l'acier et qu'il l'empoisonnait au point de vue de la résistance.

M. Leblanc avait déjà protesté contre cette assertion à la réunion de la Société de l'industrie minière de Saint-Etienne, et il s'appuyait sur une étude parue dans l'important journal allemand *Stahl und Eisen*, qui fait scientifiquement autorité.

Stend a fait une série d'essais sur des aciers Bessemer et Martin, et a constaté que l'arsenic en quantité notable augmente la résistance de l'acier et n'en supprime nullement la soudabilité ; de plus, l'arsenic n'a pas la moindre tendance à produire la rupture à chaud. Cette substance diminue seulement la conductibilité électrique du fer, comme du reste tout corps étranger.

J. A. ROBILLARD & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE

COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211.

STE-CUNEGONDE

CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —

SABLE DE CHATEAUGUAY

BASSIN No. 1 au CANAL

RÉSIDENCE : - 81 RUE McCOORD

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)